
Acceptabilité sociale de l'élevage en France

Recensement et analyse des controverses

Groupement d'Intérêt Scientifique Elevages Demain



GIS
Elevages Demain

AUTEURS

E. DELANOUE, IFIP-Institut du Porc, La Motte au Vicomte, BP 35104, 35651 Le Rheu, France, elsa.delanoue@ifip.asso.fr

C. ROGUET, IFIP-Institut du Porc, La Motte au Vicomte, BP 35104, 35651 Le Rheu, France

RESUME

Dans un contexte de remise en cause fréquente de l'élevage et de ses pratiques, une analyse des points de débat, toutes filières considérées (porcs, volailles, bovins viande, bovins lait, ovins et caprins), a été réalisée dans le cadre du GIS Elevages Demain. Une trentaine d'entretiens a été menée auprès de différentes parties prenantes aux débats – acteurs des filières, salariés d'associations, journalistes et distributeurs – afin de recenser et de décrire les principaux sujets de controverses concernant les élevages en France. Les positionnements et arguments de chaque partie prenante ont été décrits afin de dégager d'éventuels sujets de consensus ou de blocage entre les discours. L'analyse des argumentaires a permis de classer les différents points de débats en quatre grandes thématiques : l'impact environnemental, le bien-être animal, la santé humaine et l'organisation de l'élevage. Le débat sur la consommation de viande, angle d'approche souvent pris par les médias pour traiter de l'élevage, reprend les enjeux de ces quatre grandes thématiques. Ces points de débat varient en fonction des filières considérées ou des échelles observées. La hiérarchisation de ces remises en cause met en lumière les enjeux principaux auxquels les différentes filières françaises doivent faire face pour répondre aux attentes de la société.

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient l'ensemble des personnes enquêtées pour leur disponibilité et la richesse de leurs témoignages.

Les auteurs remercient tout particulièrement Anne-Charlotte Dockès, Chef de Département Sociologie de l'élevage – Ingénierie de projets à l'Institut de l'Élevage, et Pascale Magdelaine, responsable du service Economie de l'ITAVI, pour leurs apports et conseils avisés pendant la réalisation de ce travail et leur relecture critique du présent rapport.

Tout au long de sa réalisation, ce travail a bénéficié des conseils avisés des membres du comité de pilotage : Anne-Charlotte Dockès (Institut de l'Élevage), Jean-Marc Bèche (CNIEL, CNE), Pascale Magdelaine (ITAVI), Cécile Riffard (CNPO), Maryline Lepape (ANICAP), Rachel Rivière (INAPORC), Pierre-Michel Rosner (CIV), Dominique Le Cren (CLIPP), Fabien Verliat (INAPORC), Laure Bignon (ITAVI). Nous remercions également René Baumont, Jean-Louis Peyraud et Olivier Ruetsch (INRA) pour le suivi, le soutien et les conseils apportés.

Cette étude, réalisée dans le cadre du GIS Elevages Demain, a bénéficié du soutien financier de l'INRA et du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural ».

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Auteurs | 1 |
| Résumé | 1 |
| Remerciements | 1 |
| Liste des sigles | 5 |
| Liste des publications | 6 |
| INTRODUCTION | 7 |
| 1. CONCEPTS ET METHODE..... | 9 |
| 1.1. Définitions | 9 |
| 1.1.1. L'acceptabilité sociale..... | 9 |
| 1.1.2. La controverse | 10 |
| 1.2. Matériels et méthodes | 10 |
| 1.2.1. Etude des controverses | 10 |
| 1.2.2. L'entretien semi-directif | 11 |
| 1.2.3. Présentation des acteurs rencontrés | 12 |
| 1.3. Autres méthodes d'étude dans la littérature..... | 13 |
| 1.4. Hypothèses de recherche..... | 14 |
| 2. RECENSEMENT ET DESCRIPTION DES CONTROVERSES SUR L'ELEVAGE EN FRANCE | 15 |
| 2.1. L'impact environnemental | 15 |
| 2.1.1. La question environnementale..... | 15 |
| 2.1.2. Perception globale des associations..... | 17 |
| 2.1.3. Emissions de GES..... | 17 |
| 2.1.4. Pollution des eaux | 18 |
| 2.1.5. Alimentation des animaux et utilisation des terres | 19 |
| 2.1.6. Nuisances locales (bruits, odeurs)..... | 20 |
| 2.1.7. Perception par le grand public | 21 |
| 2.1.8. Regard des médias et des distributeurs | 22 |
| 2.2. Le bien-être animal..... | 22 |
| 2.2.1. La question animale | 22 |
| 2.2.2. Visions et définitions du bien-être animal | 24 |
| 2.2.3. Conditions de logement et interventions sur l'animal..... | 25 |
| 2.2.4. Le cas particulier du foie gras..... | 26 |
| 2.2.5. Perception par le grand public | 27 |
| 2.2.6. Regard des médias et des distributeurs | 27 |
| 2.3. La santé..... | 28 |
| 2.3.1. La question sanitaire | 28 |

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 2.3.2. | Antibiorésistance..... | 28 |
| 2.3.3. | Epizooties et zoonoses | 29 |
| 2.3.4. | Perception par le grand public | 29 |
| 2.3.5. | Regard des médias et des distributeurs | 30 |
| 2.4. | Le modèle d'élevage..... | 30 |
| 2.4.1. | La question rurale..... | 30 |
| 2.4.2. | Le modèle intensif | 31 |
| 2.4.3. | La concentration géographique | 33 |
| 2.4.4. | Perception par le grand public | 33 |
| 2.4.5. | Regard des médias et des distributeurs | 34 |
| 2.5. | La consommation de viande | 35 |
| 2.5.1. | Les positions végétariennes | 35 |
| 2.5.2. | Les arguments flexitariens..... | 35 |
| 2.5.3. | Les impacts sur la santé..... | 36 |
| 2.6. | Hierarchisation des controverses..... | 37 |
| 2.7. | Evolution des controverses | 37 |
| 2.7.1. | Les controverses closes | 38 |
| 2.7.2. | Les conflits en voie d'amélioration..... | 38 |
| 2.7.3. | Les situations bloquées | 39 |
| 3. | DISCUSSION DES RESULTATS | 39 |
| 3.1. | Registre des discours..... | 39 |
| 3.1.1. | Les discours institutionnels | 40 |
| 3.1.2. | Les discours militants | 40 |
| 3.1.3. | Les discours communicants..... | 40 |
| 3.2. | Rapports entre les acteurs | 41 |
| 3.2.1. | Une solidarité difficile au sein des filières d'élevage | 41 |
| 3.2.2. | Une diversité des modes d'action entre associations..... | 41 |
| 3.2.3. | Entre le monde de l'élevage et les associations, vers un dialogue jugé nécessaire | 42 |
| 3.2.4. | Les médias : relais ou acteurs des controverses ?..... | 43 |
| 3.2.5. | Le rôle de la grande distribution | 43 |
| 3.3. | Stratégies des filières pour améliorer l'acceptabilité de leurs élevages | 44 |
| 3.3.1. | Changement de pratiques..... | 44 |
| 3.3.2. | Communication | 45 |
| 3.4. | Types d'attentes à l'égard de l'élevage..... | 46 |
| 3.4.1. | La vision abolitionniste | 46 |
| 3.4.2. | La vision alternative..... | 47 |
| 3.4.3. | La vision intensive..... | 47 |
| 3.4.4. | La vision progressiste | 48 |

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 3.4.5. | La vision utilitaire | 48 |
| 3.5. | L'élevage comme cristallisation des critiques envers la société | 49 |
| 3.6. | La question de la confiance | 50 |
| 4. | ENQUETES AUPRES DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DE PORCS ET DE JEUNES ADULTES | 51 |
| 4.1. | Enquête auprès des groupements de producteurs de porcs | 51 |
| 4.1.1. | Objectifs et méthode | 51 |
| 4.1.2. | Perception des attentes de la société par les dirigeants de groupements | 52 |
| 4.1.3. | Réaction des groupements face à aux attentes sociales | 52 |
| 4.1.4. | Propositions de stratégies pour améliorer les relations entre la production porcine et la société | 53 |
| 4.2. | Perception de l'élevage par les jeunes adultes en France | 53 |
| 4.2.1. | Connaissances sur l'élevage | 53 |
| 4.2.2. | Image de l'élevage | 53 |
| 5. | FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ACCEPTABILITE DE L'ELEVAGE A MORDELLES | 54 |
| 5.1. | Introduction | 54 |
| 5.2. | Description de l'étude | 56 |
| 5.2.1. | Objectifs et problématique | 56 |
| 5.2.2. | Hypothèses | 56 |
| 5.2.3. | Matériels et méthodes | 57 |
| 5.3. | Présentation de Mordelles | 57 |
| 5.3.1. | Histoire et géographie | 57 |
| 5.3.2. | Population, économie et politique | 58 |
| 5.3.3. | Agriculture et élevage | 61 |
| 5.4. | Les facteurs explicatifs des bonnes relations entre éleveurs et Mordelais | 62 |
| 5.4.1. | Un tissu social favorable | 62 |
| 5.4.2. | Des modes d'élevage variés et des éleveurs soucieux de leur entourage | 64 |
| 5.4.3. | Des acteurs politiques impliqués | 66 |
| 5.5. | Discussion | 67 |
| 5.5.1. | Une situation fragile ? | 67 |
| 5.5.2. | Réflexions sur la méthode de travail | 68 |
| 5.6. | Conclusion | 69 |
| | CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES | 70 |
| | Remerciements | 71 |
| | Bibliographie | 73 |
| | Annexe | 77 |

LISTE DES SIGLES

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
ANICAP : Association Nationale Interprofessionnelle Caprine
CAS DAR : Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural
CICAR : Comité Interprofessionnel du Canard à Rôtir
CIDEF : Comité Interprofessionnel de la Dinde Française
CIPC : Comité Interprofessionnel du Poulet de Chair
CIV : Centre d'Information des Viandes
CIWF : Compassion In World Farming
CLCV : Consommation, Logement et Cadre de Vie
CORPEN : Comité d'Orientation pour la Réduction de la Pollution des Eaux par les Nitrates
CNIEL : Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière
CNPO : Comité National pour la Promotion de l'Œuf
CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
ESB : Encéphalopathie Spongiforme Bovine
FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations
FFSPN : Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature
FNE : France Nature Environnement
FNH : Fondation pour la Nature et pour l'Homme
FNP : Fédération Nationale Porcine
FNPL : Fédération Nationale des Producteurs de Lait
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GES : Gaz à Effet de Serre
GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique
GMS : Grandes et Moyennes Surfaces
INAPORC : Interprofession Nationale Porcine
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
INTERBEV : Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes
ITAVI : Institut Technique de l'Aviculture
MDD : Marque de Distributeur
OABA : Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoir
OGM : Organisme Génétiquement Modifié
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PMAF : Protection Mondiale des Animaux de Ferme
PNNS : Programme National Nutrition Santé
RAC : Réseau Action Climat
RTRS: Round Table for Responsible Soy
SAU : Surface Agricole Utile
SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
SPA: Société Protectrice des Animaux
UGB : Unité de Gros Bétail
UTA : Unité de Travail Annuel
VPF : Viande de Porc Française
WWF : World Wildlife Fund

LISTE DES PUBLICATIONS

Delanoue E., Roguet C., 2013. Elevages intensifs et extensifs, visions et attentes de la société. Ethnozootechnie, 95, 15-19.

Delanoue E., Roguet C., 2014. Le bien-être animal en élevage : entre définitions, représentations et pratiques agricoles. Colloque Relations Anthropozoologiques : nouvelles approches et jeunes chercheurs, 8-10 juillet 2014, 3 pages.

Delanoue E., Roguet C., 2014. Recensement et analyse des controverses sur l'élevage en France : regards croisés de différents acteurs de la société. Séminaires GIS Elevage Demain, 11 juin 2014, 6 pages.

Delanoue E., Roguet C., Selmi A., 2014. Contestation sociale de l'élevage porcin : regards croisés de professionnels de la filière et d'associations. Journées de la Recherche Porcine, 46, 235-240.

Delanoue E., Roguet C., soumis. Acceptabilité sociale de l'élevage en France : remises en cause et controverses sur l'élevage, regards croisés de différents acteurs de la société. INRA Productions Animales, INRA Editions.

Roguet C., **Delanoue E., 2014.** Les controverses sur l'élevage en France en 2013, signe d'un débat nécessaire avec la société. Actes du colloque JSMTV, 4-5 novembre 2014.

Roguet C., **Delanoue E., Choutteau A., Duffet G., Le Velly V., Wachet C., Disenhaus C., 2015.** Perception et prise en compte des demandes de la société envers l'élevage de porcs par des responsables de groupements de producteurs. Journées Rech. Porcine, 47.

Roguet C., **Delanoue E., Disenhaus C., Le Cozler Y., 2015.** Perception de l'élevage par des jeunes adultes en France en 2014. Journées Rech. Porcine, 47

Roguet C., Duflot B., **Delanoue E., Rieu R., 2015.** Evolutions des modèles d'élevage de porcs en Europe : entre performance technico-économique et acceptabilité sociale. Actes du colloque SFER, 12-13 février 2015.

Delanoue E., Roguet C., en cours. Fiches par filière sur les controverses sur l'élevage. Filière porcine, filières avicoles, filières bovines

INTRODUCTION

L'élevage a connu au cours du siècle dernier des évolutions structurelles et fonctionnelles importantes en France : le cheptel s'est concentré dans des bassins de production, les élevages se sont agrandis et spécialisés, en même temps que disparaissaient de nombreuses petites structures, faute de rentabilité ou de candidats à la reprise (Rieu et Roguet 2012, Roguet et al., soumis).

Les impacts sur l'environnement naturel (pollution des eaux, du sol, de l'air) et humain (odeurs, bruits, pathogènes), et la sensibilité croissante de la population aux conditions de vie des animaux ont conduit à une critique de plus en plus radicale de certains modes d'élevages, émanant des différentes arènes de la société en France (associations, citoyens, scientifiques, politiques, médias...). Ces contestations concernent l'élevage, dans son fonctionnement, son organisation voire son principe. Aux critiques des modes d'élevages s'ajoute la revendication de plus en plus pressante de voir évoluer le statut juridique de l'animal. Le 15 avril 2014, l'Assemblée Nationale a adopté un amendement qui, sans créer un nouveau statut pour les animaux (ils restent soumis au régime des biens corporels), les définit, dans le Code Civil, comme des « êtres vivants doués de sensibilité ».

Les enjeux économiques, environnementaux, et l'attrait pour les métiers de l'élevage (éleveurs, salariés,...) ont donné lieu à de nombreuses études de la part des organismes de recherche au service des filières d'élevage, et à des prises en charge opérationnelles par les professionnels. Par contre, la perception de l'activité par la société a encore été assez peu considérée par les filières. Or, celle-ci peut évoluer vers une contestation voire une opposition farouche à la réalisation de certains projets d'élevage, ou même à un rejet des produits animaux par les consommateurs. L'enjeu pour les filières animales est donc de mieux prendre en compte le regard de la société dans la définition des modes de production animale (structures des exploitations d'élevage, conditions d'élevage,...). Il s'agit, pour les organismes de conseil aux acteurs des filières, d'évaluer avec objectivité les écarts entre les contraintes et souhaits des acteurs économiques et les attentes de la société dans toute sa complexité.

Dans ce contexte, le GIS Elevages Demain¹ a choisi de consacrer un de ses groupes de travail à l'étude de l'acceptabilité sociale des élevages en France. **L'ambition de cette étude est d'offrir une meilleure connaissance de la diversité des attentes de la société envers l'élevage et une compréhension de leurs fondements.** Elle cherche à répondre aux questions suivantes : que concernent précisément les remises en cause de l'élevage ? Qui les porte ? Quels sont les arguments des différentes parties prenantes et quelle est leur vision de l'élevage demain ?

Nous avons choisi d'aborder la question de l'acceptabilité sociale par l'étude des controverses sur l'élevage. Afin d'identifier les différents sujets de controverses concernant les principales productions en France, et de décrire la diversité des positions et argumentations, des entretiens ont été réalisés, d'octobre 2012 à avril 2014, auprès de parties prenantes des débats : acteurs des filières, salariés d'associations, journalistes et distributeurs. Leur analyse a permis de classer les différents points de débats en quatre grandes thématiques : l'impact environnemental, le bien-être animal, la santé humaine et l'organisation de l'élevage. Le débat sur la consommation de viande, angle d'approche souvent pris par les médias pour traiter de l'élevage, constitue une controverse à part entière englobant ces quatre grandes thématiques.

¹ Créé en 2010, le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Elevages Demain » regroupe des organismes de recherche et d'enseignement supérieur, instituts techniques, interprofessions et chambres d'agriculture. Il s'inscrit dans la volonté de l'ensemble des acteurs des filières animales (ruminants, porcs, volailles) de « répondre ensemble aux défis posés à l'élevage afin de proposer de nouveaux modèles productifs, économiquement viables, respectueux de l'environnement et socialement acceptables et équitables, en un mot : durables »

Les enjeux de ce travail sont multiples. Il semble important que les filières d'élevage fassent le lien dans leurs réflexions entre les pratiques techniques, les logiques économiques, les exigences environnementales et les attentes sociales. L'articulation de ces différents piliers dans leur activité peut contribuer à les orienter vers davantage de durabilité. Grâce à la mise en lumière des principales remises en cause et leur hiérarchisation pour chaque filière, cette étude leur apportera les clefs pour adapter leurs actions en conséquence (communication auprès du grand public, promotion de pratiques alternatives auprès des éleveurs, organisation de concertations avec les ONG,...). L'amélioration de l'image de la profession, notamment auprès des jeunes générations, peut en outre avoir des incidences positives sur l'attractivité du métier d'éleveur, les candidats à la reprise des exploitations faisant parfois défaut sur certains territoires. Pour les éleveurs en activité, un meilleur rapport avec la société peut contribuer à renforcer le sentiment de fierté lié à leur profession. De plus, la compréhension des mécanismes de mobilisations locales et des revendications des riverains peut faciliter le dialogue entre les éleveurs et leurs voisins lors de leurs projets d'aménagement d'exploitation ou d'installation.

1. CONCEPTS ET METHODE

1.1. DEFINITIONS

1.1.1. L'acceptabilité sociale

Si l'expression « acceptabilité sociale » est employée dans le langage courant, elle est rarement définie précisément dans la littérature. Pour Caron-Malenfant et Conraud (2009), l'acceptabilité sociale est le résultat d'un processus durant lequel les parties prenantes construisent ensemble les conditions minimales à respecter pour qu'un projet s'intègre dans son milieu naturel et humain. Une analyse coûts-bénéfices en est un préalable. Elle permet de trouver l'équilibre entre les craintes des uns et les bénéfices des autres : l'acceptabilité est donc issue de la gestion des risques et du calcul rationnel. Le rapport coûts-bénéfices effectué par chaque partie prenante dépend de sa perception des impacts, potentiels ou avérés, de la situation ou du projet. Cette perception est influencée par l'héritage socioculturel de chacun (tradition cartésienne, chrétienne,...), ses connaissances et sa compréhension des enjeux. Elle dépend aussi du mode de vie (urbain, rural,...) et du degré de confiance dans les porte-paroles impliqués dans les discussions.

L'acceptabilité sociale n'est pas simplement l'acceptation d'un projet par la majorité des citoyens : les minorités, par leur opposition, peuvent bloquer un projet. Afin d'évaluer l'acceptabilité d'un projet ou d'une situation, il faut chercher à connaître les attentes des citoyens, et aussi ce qu'ils ne peuvent pas supporter ou au contraire ce qu'ils peuvent tolérer (Lacroix et Lesueur 2012). La contestation d'une situation, d'un projet, ou d'une pratique peut prendre la forme d'une action collective à visée dénonciatrice (Mann 1991), de pressions sur les pouvoirs publics (au moyen de pétitions par exemple), ou encore de boycott de la part des consommateurs (Godard 2011a).

Ce terme d'« acceptabilité » est peu utilisé en sociologie en raison d'une connotation que l'on pourrait qualifier de *marketing* : il peut être perçu comme un moyen d'imposer un modèle de pensée dominant. L'objet de cette étude n'est pas de trouver les ressorts permettant de faire accepter coûte que coûte les élevages tels qu'ils sont, mais bien de percevoir la diversité des attentes face à l'activité d'élevage et de comprendre leurs fondements. Nous avons choisi de conserver ce terme en raison de sa facilité de compréhension liée à son utilisation fréquente. De plus, la pérennité et la durabilité des filières passent bien par leur capacité à être « socialement acceptées ».

Les notions de « demandes » ou « attentes » sociales sont souvent associées à celle d'acceptabilité. Mais les attentes ne s'expriment pas toujours sous forme de demandes claires et précises. C'est justement un intérêt et une difficulté des travaux menés sur les attentes sociales que de percevoir ce qui est latent, non exprimé par les acteurs. Selon Larrère (2007), ce que l'on qualifie de demande sociale est l'expression d'un malaise, qui renvoie à des questions éthiques. Enfin, les déterminants de la demande sociale diffèrent selon le point de vue que prend celui qui l'exprime, le citoyen ou le consommateur notamment. « Le consommateur est, en effet, un individu qui se détermine seul sur son bien privé et qui tente de maximiser son intérêt dans les actions et transactions qui le concernent. Le citoyen est un individu en situation de se déterminer, avec d'autres citoyens, sur un bien commun, qui tente de justifier la conception qu'il s'en fait, et cherche, par la confrontation des arguments, à rallier les individus qui ne partagent pas son point de vue ou à dégager avec eux des compromis » (Larrère 2007).

1.1.2. La controverse

Une controverse peut se définir comme un débat (1) portant sur une question précise, (2) chargée d'affect ou de gravité, (3) pouvant s'élargir et concerner des acteurs nombreux et divers, (4) lié à une incertitude scientifique, et (5) donnant lieu à des échanges argumentés entre les protagonistes (Schmoll 2008). Une controverse naît donc d'une situation d'incertitude des savoirs combinée à des stratégies d'acteurs divergentes (Dockès et al. 2012), avec un enjeu qui est de rétablir la fermeté d'une loi commune au groupe. « L'intérêt des controverses réside dans la façon dont elles rendent visibles ce travail du sens commun sur lui-même. Les disputes sont créatrices dans la mesure où elles produisent des déplacements, des changements de repères et contribuent à modifier durablement les prises sur le monde » (Chateauraynaud 2004).

Ainsi, une définition par chaque collectif en affrontement dans la controverse de ses propres demandes et causes à défendre est réalisée. Lors de cette définition, les acteurs vont s'attribuer des rôles sociaux, à travers la construction de trames narratives identifiant les victimes et les bourreaux, les dominés et les dominants, les enjeux prioritaires, les acteurs légitimes, les arguments rationnels, etc. Callon et Latour (2006) définissent un acteur comme « un élément qui cherche à courber l'espace autour de lui, à rendre d'autres éléments dépendants de lui, à traduire les volontés dans le langage de la sienne propre. (...) [Il impose] une temporalité en disant ce qui appartient au passé et de quoi est fait l'avenir, (...) et en dessinant des chronologies. L'espace et son organisation, (...) les valeurs et les étalons, les enjeux, les règles du jeu, l'existence même du jeu, c'est lui qui les définit ou se les laisse imposer par un autre plus puissant ». Ces visions du monde sont, en même temps qu'elles se construisent, confrontées à celles des autres acteurs : « les protagonistes s'opposent constamment pour définir ce qui est certain et ce qui ne l'est pas, ce qui est problématique et ce qui ne l'est pas » (Callon 1981). A travers l'expression d'arguments bien définis, les controverses permettent d'appréhender les attentes sociales, plus latentes, à l'égard de l'élevage.

Les controverses scientifiques récentes (nucléaire, OGM, pandémies,...) naissent de situations combinant une incertitude scientifique, une mobilisation de l'opinion publique (mobilisation souvent chargée affectivement) et un antagonisme entre les différents acteurs (politiques, religieux, économiques, sociaux,...). « Une controverse ne touche pas qu'aux seules questions qu'elle pose dans l'ordre des connaissances : elle implique des manières différentes de penser la réalité, le monde, la société, l'être humain, elle mobilise et menace des intérêts et des valeurs divergents » (Schmoll 2008). En tant que matérialisations de désaccords avec un système d'élevage dominant, qualifié par certains acteurs d'« intensif » ou d'« industriel » (Delanoue et al 2014), les controverses sur l'élevage témoignent de l'existence au sein de la société française de différentes façons de penser l'élevage et, plus généralement, de différentes visions du monde. Elles renseignent sur ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas pour les acteurs.

1.2. MATERIELS ET METHODES

1.2.1. Etude des controverses

Nous avons choisi d'appréhender l'acceptabilité sociale de l'élevage à travers l'analyse des différentes controverses existantes sur le sujet. En effet, en tant que traductions de visions et d'attentes différenciées envers l'élevage, les controverses donnent une indication sur ce qui est acceptable ou ce qui ne l'est pas pour les différents acteurs de la société. En considérant que ces débats sur l'élevage sont intrinsèquement subjectifs et que tout acteur est rationnel, nous avons cherché à objectiver les positions et opinions des différents acteurs. Ces derniers sont considérés de manière symétrique (Bloor 1983), c'est-à-dire impartiale. « Symétriser signifie réhabiliter les perdants de l'histoire contre les vainqueurs qui font passer les petits comme sans raison, comme

irrationnels et déraisonnables » (Pestre 2007). Les controverses sur l'élevage sont pour la plupart encore ouvertes et les débats encore vifs. Appliquer ce principe de symétrie permet de se prémunir contre le risque de considérer comme anecdotiques ou confus des arguments ou décisions qui pourraient finalement s'avérer cruciaux dans l'évolution du conflit (Akrich et al 1988).

Comme l'enseigne la théorie de l'acteur-réseau, portée à l'origine par Callon (1986) et Latour (1989), l'analyse des discours des différents protagonistes impliqués dans ces débats, et celle des rapports de force en jeu, révèlent les mécanismes conduisant à l'émergence d'une mobilisation, cristallisation autour d'une situation bien précise des revendications sur l'élevage, ainsi que les représentations particulières de l'élevage des différents acteurs. Ainsi, il convient d'examiner les stratégies par lesquels certains acteurs tentent de rendre le débat visible au public ou, au contraire, de le contenir au sein d'un forum constituant, ou officiel, représenté par des acteurs se positionnant comme légitimes à débattre (Collins et Pinch 1979). Il convient, en somme, d'étudier les « dynamiques de publicisation et de confinement » de la controverse (Lemieux 2007).

Nous avons donc utilisé les controverses comme « un moyen d'accès à une réalité socio-historique qu'on juge plus profonde qu'elles. Le processus conflictuel est alors utilisé comme un révélateur, au sens photographique, de rapports de force, de positions institutionnelles ou de réseaux sociaux qui, sans elles, resteraient plus difficiles à voir » (Lemieux 2007).

1.2.2. L'entretien semi-directif

Nous avons privilégié dans notre étude la méthode des entretiens semi-directifs, fréquemment utilisée en sociologie. Elle laisse à la personne enquêtée la liberté d'organiser son discours comme elle le souhaite, en réponse à des questions ouvertes posées par l'enquêteur. La représentativité de l'échantillon est moins primordiale que dans les enquêtes quantitatives, cette approche qualitative visant à explorer la diversité des points de vue, et ainsi d'appréhender les différentes représentations et attitudes des interlocuteurs vis-à-vis d'un sujet donné (Dockès et al 2011). Te Velde et al (2012), par exemple, organisent leur questionnaire en échelle, selon la méthode de Bernard (1994) : à chaque réponse de la personne enquêtée suit une question du type « En quoi est-ce important pour vous ? ». Ils obtiennent ainsi des informations précises sur les connaissances de la personne enquêtée, sur les liens existant entre ses valeurs, ses normes et ses intérêts personnels. Généralement individuel, ce type d'entretien peut également être réalisé en petit groupe (focus-groups). Dans ce cas, les échanges entre les différents participants aident à repérer les nuances pouvant exister dans les vocabulaires ou les représentations. En comparant ces discours publics avec ceux tenus lors d'entretiens individuels, le sociologue peut également déduire certains rapports de force entre les participants à travers les censures effectuées lors du discours public (Lemieux 2007).

Dans notre étude, nous avons rencontrés 31 acteurs issus de différentes arènes sociales : des acteurs des filières d'élevage (bovins laitiers et allaitants, porcs, volailles de chair et de ponte, caprins), des salariés d'associations (environnementales ou de protection animale), des journalistes (presse écrite et documentaristes), et des acteurs de la distribution. Lors d'entretiens semi-directifs individuels ou en petits groupes de 2 ou 3, ils ont été invités à décrire les sujets qu'ils considèrent faire débat sur l'élevage en France, à donner leur point de vue sur ces sujets et à exprimer leurs attentes pour l'avenir des élevages. L'objectif des entretiens auprès de journalistes était de comprendre les motivations de leur travail sur ces questions et de voir préciser les messages qu'ils cherchent à communiquer au grand public. Les distributeurs, quant à eux, ont été interrogés sur leur perception des attentes des consommateurs sur les productions animales et sur l'éventuelle adaptation de leur stratégie en réponse à ces attentes. Trois entretiens complémentaires ont été réalisés auprès d'autres acteurs (philosophe, agronome, salarié d'association de consommateurs) dans le but d'améliorer la compréhension de certains sujets spécifiques.

Les propos recueillis ont ensuite été intégralement retranscrits et analysés. Pour cela, une grille de dépouillement a été utilisée pour classer les informations de chaque entretien et appréhender la

diversité des points de vue concernant les thématiques abordées en entretien. Une typologie des personnes enquêtées regroupées selon leurs représentations peut ainsi être construite.

1.2.3. Présentation des acteurs rencontrés

Filières d'élevage

Au total, 16 acteurs ont été rencontrés. Leurs structures d'appartenance et domaine de compétences sont indiqués dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Présentation des professionnels de l'élevage rencontrés

| Catégorie | Structure | Filière |
|-------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| Interprofessions | Inaporc | Porcs |
| | Cniel | Bovins lait |
| | Interbev | Bovins viande |
| | CNPO | Œufs |
| | Cidef, CIPC, Cicar* | Dindes, Poulets de chair, Canards |
| | Anicap | Chèvres |
| | Instituts techniques** | Institut de l'Élevage |
| ITAVI | | Volailles |
| Syndicats | FNPL | Bovins lait |
| | FNP | Porcs |
| Éleveurs | - | Bovins lait |
| | - | Porcs |
| Chambres d'agriculture | Pays de la Loire | Porcs |

* Les trois interprofessions ont été représentées par le même interlocuteur.

** L'Ifip – Institut du Porc, encadrant de l'étude, n'a pas été interrogé par souci de neutralité.

Les principales filières animales sont couvertes par le champ des entretiens. Par contre, la diversité des arguments entre acteurs au sein de chaque filière l'est beaucoup moins à ce stade. En effet, plusieurs d'entre eux sont membres du comité de pilotage de ce groupe de travail, et d'autres sont impliqués la communication grand public. Ils ont donc un intérêt certain et une bonne connaissance des thématiques étudiées. Des entretiens complémentaires devront être menés pour mieux appréhender la diversité de points de vue au sein de chaque filière animale voire au sein de la même entreprise.

La quasi-totalité des personnes contactées ont accepté l'entretien, mais trois sollicitations sont restées sans réponse.

Associations

Huit associations, choisies pour leur activité sur les thèmes liés à l'élevage, ont été rencontrées :

- Quatre associations environnementales : FNE (France Nature Environnement), WWF (World Wildlife Fund), le RAC (Réseau Action Climat), FNH (Fondation Nicolas Hulot, pour la Nature et pour l'Homme) ;
- Quatre associations de protection animale : la PMAF (Protection Mondiale des Animaux de Ferme), CIWF (Compassion In World Farming), l'OABA (Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoir) et Alsace Nature (mission Bien-être Animal).

Nous avons volontairement écarté les associations militant contre l'élevage car leurs motivations sont en profond désaccord avec l'objectif de ce travail de maintien et de développement de l'élevage en France. Toutefois, *a posteriori*, il nous apparaît nécessaire dans la suite du travail de recueillir

leurs discours pour approfondir la compréhension de la diversité des positionnements humains par rapport à l'animal.

La participation des associations au regard du nombre d'interlocuteurs contactés au départ (11) pour un entretien est satisfaisante. Cela témoigne de leur implication dans les réflexions sur l'élevage, de leur ouverture au dialogue, et peut-être aussi d'une volonté de communiquer leurs arguments. Une association environnementale a refusé l'entretien par manque d'expertise sur l'élevage et deux associations (une environnementale et une de protection animale) n'ont pas répondu à nos sollicitations.

Journalistes

Sur cinq journalistes contactés, seuls deux se sont montrés intéressés par l'entretien, les autres journalistes n'ayant pas donné suite. L'un travaille en presse écrite et est spécialisé sur les questions d'environnement, l'autre a réalisé un documentaire sur les questions d'élevage. Il est difficile de statuer sur les raisons de cette faible participation : manque d'intérêt des médias pour ces questions ou bien indisponibilité des personnes ?

Les journalistes rencontrés ne sont pas spécialisés sur l'élevage, mais s'intéressent plus généralement aux modes de consommation et à l'alimentation. L'élevage est pour eux un sujet parmi d'autres dans la grande thématique de l'agriculture.

Ils se définissent comme des journalistes engagés, mais soucieux d'exposer les faits avec neutralité :

« On cherche à comprendre la complexité des situations, à faire la part des choses dans les batailles de chiffres. Mon principe est de me demander "à qui profite le crime". Mais plus on comprend la complexité, moins on est radical. »

Distributeurs

Sur six interlocuteurs contactés dans la distribution ou la restauration, trois ont répondu favorablement à notre sollicitation. Ils travaillent sur les démarches qualité ou sont en charge de l'amont des filières chez deux distributeurs (Carrefour, SVA Jean Rozé (filiale d'Intermarché)) et une enseigne de restauration (McDonald's).

Entretiens complémentaires

Trois entretiens ont été réalisés auprès d'autres acteurs pour compléter les informations sur des sujets spécifiques : la question animale avec un philosophe, le monde agricole avec un agronome, et les attentes des consommateurs avec un salarié de l'association CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie). Trois associations de consommateurs avaient été contactées mais l'une a décliné l'invitation car ne travaillant pas sur l'élevage et l'autre n'a pas répondu.

1.3. AUTRES METHODES D'ETUDE DANS LA LITTERATURE

On trouve dans la littérature européenne plusieurs méthodes pour recueillir et étudier les visions et attentes des citoyens sur l'élevage. L'entretien semi-directif et la mise en situation sont privilégiés pour une approche qualitative, tandis que le sondage d'opinion et la cartographie apportent des données quantitatives.

La mise en situation, utilisée par Boogaart et al (2010) pour étudier le regard des citoyens sur l'élevage dans les pays d'Europe du Nord, consiste à réunir un panel de citoyens sur une ferme et à récolter leurs impressions en direct via un questionnaire. Elle permet de comprendre les représentations des participants à travers leurs impressions et réactions déclenchées par la visite. Les citoyens sont généralement choisis au hasard mais doivent être représentatifs de la diversité de la

société en termes d'âge, de milieu social, de zone de résidence, etc... L'avantage de cette méthode est que l'étude des représentations ne repose pas uniquement sur la connaissance qu'ont les citoyens du monde agricole, mais plutôt sur ce qu'ils apprennent et ce qu'ils ressentent lors de la visite. En effet, beaucoup de citoyens ont peu de connaissances en agriculture, et ces dernières proviennent souvent de sources d'information non scientifiques (médias) (Boogaart et al 2010).

Il est possible d'étudier l'acceptabilité sociale de l'élevage par des sondages d'opinion de grande échelle. Les questionnaires, comportant des questions fermées, sont envoyés à un panel de citoyens choisis au hasard, mais représentatifs de la diversité de la société (Krystallis et al 2012, Frewer et al 2005). Ils doivent être particulièrement bien construits, afin d'éviter que les réponses du type « Ne sait pas » soient majoritaires. Cette méthode a l'avantage d'apporter un lot important de réponses exploitable statistiquement. Grâce aux informations sociodémographiques, des typologies de citoyens peuvent être dressées et renseigner sur l'influence de certains paramètres comme l'âge ou le sexe sur le regard porté sur l'élevage. Les sondages d'opinion présentent toutefois des limites : ils sont une photographie à un moment donné, c'est-à-dire qu'ils sont très liés à la conjoncture et au contexte de leur réalisation. Ils sont donc complémentaires des enquêtes qualitatives par entretien qui permettent une analyse approfondie des phénomènes sociologiques en jeu.

Enfin, la méthode de la cartographie des controverses, mise au point par le sociologue Bruno Latour, consiste à représenter visuellement les interconnexions entre les différentes parties prenantes d'une controverse. Après définition des corpus bibliographiques à étudier, des cartes des controverses sont tracées par le logiciel. « La théorie de l'acteur-réseau traite des relations entre les acteurs, des ramifications de ces relations, de leurs trous, et de leur incertitude. [...] les liens et les nœuds à l'intérieur du réseau doivent être déconstruits par l'analyste, et ils peuvent être différents de l'évident » (Law, 2006). La représentation visuelle sous forme de carte facilite l'analyse de ces réseaux. Différents types de corpus peuvent être examinés : l'étude des publications scientifiques par exemple permet de percevoir les liens entre domaines de recherches, mots-clés, ou laboratoires associés ; celle de la littérature grise (blogosphère, articles de presse,...) met en lumière la façon dont ces débats sont traduits par les médias. Cette méthode permet de représenter les différents acteurs s'exprimant sur les questions concernant l'élevage, leurs poids et leurs relations, et la diversité de leurs motivations, arguments et formes d'expression.

1.4. HYPOTHESES DE RECHERCHE

H1 : L'acceptabilité sociale des élevages varie selon les productions

Considérant la grande diversité de systèmes et pratiques d'élevage selon les filières, notre hypothèse est qu'elles sont affectées par des remises en cause et controverses différentes dans leur sujet et leur intensité et que, par conséquent, la question de l'acceptabilité sociale des élevages se pose avec plus ou moins de gravité selon les productions.

H2 : L'acceptabilité sociale des élevages varie selon les systèmes de production

L'hypothèse formulée est que certains modèles d'élevage ou systèmes de production animale (par exemple le modèle intensif) sont davantage contestés que d'autres (par exemple les systèmes de production alternatifs, extensifs ou sous signe de qualité).

La question est de savoir si le système intensif est contesté en tant que tel ou parce qu'il met en œuvre davantage de pratiques contestées.

H3 : Les attentes envers l'élevage diffèrent selon les catégories d'acteurs

Au-delà des visions différentes de l'élevage attendues entre catégories d'acteurs, nous souhaitons tester la diversité des regards au sein même de chaque catégorie.

H4 : L'acceptabilité sociale est liée aux attentes des acteurs

En lien avec l'hypothèse 3, nous avons supposé que les acteurs étaient plus ou moins critiques envers l'élevage selon leurs attentes à son égard. Par exemple, on peut supposer que des acteurs qui attendent de l'élevage qu'il nourrisse la planète seront plus enclins à accepter son développement sous une forme intensive que des acteurs sensibles à son rôle social ou son lien au terroir.

2. RECENSEMENT ET DESCRIPTION DES CONTROVERSES SUR L'ELEVAGE EN FRANCE

L'analyse des entretiens effectués, combinée à l'étude de la littérature existante sur le sujet, a conduit à classer les débats sur l'élevage en quatre grands thèmes (Tableau 1). Chacun comprend plusieurs sujets de controverse, ou de remise en cause.

Tableau 2 : Sujets de controverse sur l'élevage en France

| Environnement | Bien-être animal | Santé | Organisation de l'élevage |
|--|------------------------------|-------------------------------------|---|
| Emissions de GES | Définition et représentation | Utilisation d'antibiotiques | Système intensif ² |
| Pollution des eaux | Condition de vie des animaux | Risques d'épizooties et de zoonoses | Concentration géographique des élevages |
| Alimentation des animaux et utilisation des terres | Interventions sur l'animal | | |
| Nuisances (odeurs, bruits,...) | | | |

Le débat sur la consommation de viande, régulièrement soulevé par les médias et les amenant à traiter de l'élevage, reprend des points de ces quatre grands thèmes. Les acteurs des filières et les associations se sont avérées être parties prenantes à ces débats, tandis que les médias et les distributeurs se sont plutôt posés comme observateurs.

2.1. L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

2.1.1. La question environnementale

D'après Larrère (2010), « on peut faire remonter au XIX^{ème} siècle une attention portée à la nature qui est inséparable des transformations rapides de l'environnement consécutives à l'industrialisation. [...] Après la Deuxième Guerre Mondiale, s'il est de plus en plus question de mettre des espaces naturels à l'abri des transformations industrielles, ce sont également les effets généraux de ces transformations qui sont remarqués et redoutés ». Pour Jollivet (1992), la question environnementale, dans son sens actuel, est née au début des années 70 et part de deux constats : premièrement la rareté des ressources (eau, air, sols), et deuxièmement l'interdépendance de tous

² On qualifie d'intensif un élevage qui cherche à maximiser sa production par unité de surface ou de travail, en ayant fortement recours aux intrants pour les cultures et l'alimentation du cheptel.

les compartiments de la biosphère. A la fin des années 60, la volonté d'une part de la société d'un retour à la Nature illustre une nouvelle manière d'interroger les liens entre Nature et société : l'environnement devient « un des axes de redéploiement d'une économie industrielle qui s'essouffle » (Jollivet 1992).

Cette préoccupation va progressivement s'institutionnaliser dans la société française. En 1968 est créée la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature, FFSPN, qui deviendra France Nature Environnement en 1989. Le Ministère de l'Environnement est créé en 1971. En 1974, la candidature de René Dumont à l'élection présidentielle marque le début de la participation des écologistes à la vie politique française. En 1980, le rapport Hénin (du nom du président du groupe de travail ministériel dédié à l'étude de la pollution des eaux d'origine agricole) met l'accent sur la pollution diffuse des eaux par les nitrates d'origines agricoles, en lien avec les pratiques culturales, et sur les émissions d'ammoniac. Ce rapport conduira à la création, en 1984, du CORPEN (Comité d'orientation pour la réduction de la pollution des eaux par les nitrates provenant des activités agricoles). S'en suit alors une série de mises en cause de l'agriculture sur ces impacts environnementaux : « Les agriculteurs, visant à produire de plus en plus à l'hectare (par l'augmentation des intrants, l'irrigation, le drainage...) et à l'unité de travail (par l'agrandissement des parcelles, la suppression des haies...), perturbent le milieu au-delà de la portion d'espace dont ils ont l'usage et affectent les conditions de vie (l'environnement) d'autres agents sociaux ; ou bien encore, leur activité les entraîne dans une concurrence sur les ressources rares (l'eau, en particulier) » (Papy 1993) .

L'environnement peut désigner à la fois le cadre de vie, l'ensemble des composantes naturelles de la planète, leurs interactions,... Ce caractère polysémique lui confère sa force mobilisatrice en ce qu'il laisse libre court à l'expression de considérations multiples. Loin de n'être seulement liées à un effet de mode, la profondeur des préoccupations environnementales se trouve dans ce qu'elles concernent « l'imaginaire, les représentations et les systèmes de valeurs sociaux, [et obligent] à repenser les rapports entre société, technique et nature » (Jollivet 1992). Les effets d'une pratique agricole sur l'environnement peuvent être fortement différés dans le temps, et varier selon les caractéristiques pédoclimatiques des territoires. Cette complexité des phénomènes environnementaux rend difficile l'attribution de la responsabilité des pollutions à un acteur particulier : « Dans le cas des pollutions diffuses d'origine agricole, la responsabilité implique un grand nombre d'acteurs. Les dommages tiennent à l'accumulation au cours du temps, de pratiques qui sont, non seulement légitimes, mais relativement bénignes (aux odeurs près) lorsqu'on les prend une à une. Comment évaluer la responsabilité de tel producteur à tel endroit au regard de la pollution des eaux en nitrates et en pesticides ? » (Larrère 2003). Les responsabilités étant partagées entre une multitude d'acteurs, les solutions aux problèmes n'en sont que plus difficiles à trouver.

Des entretiens réalisés dans le cadre de ce travail ressortent quatre sujets de débat sur l'impact environnemental des élevages : les émissions de gaz à effet de serre (GES), la pollution de l'eau, l'alimentation des animaux et les nuisances locales (bruits, odeurs). Pour certains sujets, il apparaît, comme l'a écrit Jollivet (1992), que l'« on en est encore largement aux conjectures et aux questions sans réponse. Cela ouvre aisément la porte à un discours alarmiste, catastrophiste, mais aussi à tout un ensemble de stratégies ou de tactiques défensives fondées sur des réfutations et des contre-arguments de la part des acteurs sociaux dont les comportements et les intérêts sont mis en cause ». Ces problématiques, soulevées par les acteurs des filières et les associations, déclenchent selon eux plus ou moins de réactions de la part de l'opinion publique. Si les émissions de GES et la pollution de l'eau sont des sujets de débat bien connus du grand public, les questions d'alimentation des animaux sont peu connues, ou moins bien comprises. Les nuisances déclenchent, quant à elles, des mobilisations plutôt localisées.

2.1.2. Perception globale des associations

Les associations environnementales rencontrées jugent l'impact environnemental de l'élevage souvent mauvais, parfois désastreux, en tout cas problématique pour l'avenir si la dynamique d'évolution ne change pas. Toutefois, elles ne blâment pas les éleveurs directement :

« Je ne connais aucun paysan qui cherche à polluer délibérément. Ils polluent, certes, mais parce qu'ils pensent qu'ils n'ont pas le choix, qu'ils ne peuvent pas faire autrement. Ils sont plutôt victimes d'un système que pollueurs délibérés » (association environnementale)

Elles considèrent les incitations financières de la Politique Agricole Commune (PAC) responsables de l'agrandissement des exploitations, d'une utilisation massive d'intrants chimiques et d'engrais azotés de synthèse, et d'une surexploitation de ressources communes comme l'eau. C'est pourquoi participer aux réflexions et faire du lobbying pour faire évoluer les politiques publiques, à l'échelle européenne et/ou nationale, est un axe important de leur activité.

Les associations rencontrées ont systématiquement souligné les externalités positives de l'élevage : en premier lieu la production d'engrais organiques pour les cultures, en deuxième lieu la valorisation d'espaces improductifs comme les prairies, les alpages, les haies ou talus, et enfin la préservation de la biodiversité. Elles prônent une agriculture intégrée au fonctionnement des écosystèmes, qui minimise ses externalités négatives voire génère des externalités positives. Pour réduire la pression effectuée par les élevages sur les écosystèmes, le levier d'action principal est, selon elles, la réassociation des cultures et de l'élevage. Autrement dit, l'élevage doit tendre vers une autonomie alimentaire :

« On ne va pas dire que toute l'alimentation animale doit être produite sur l'exploitation, ce n'est pas possible. Mais il faut un vrai retour, un vrai lien au sol. » (association environnementale)

Elles soutiennent le principe de l'agroécologie. L'agriculture biologique est souvent donnée en exemple comme mode de production permettant de réduire significativement les impacts sur l'environnement, en particulier sur la qualité de l'eau. Au-delà, les associations considèrent l'écologie comme un projet de société qui ne doit pas être cantonné à la préservation des paysages mais doit aussi prendre en compte des enjeux sociaux et économiques.

2.1.3. Emissions de GES

Comme l'écrivent Dockès *et al* (2012), « l'objet de la controverse porte sur le poids relatif des productions animales dans l'émission de gaz à effet de serre et sur la place de la viande dans l'alimentation. Elle porte aussi, en résultante, sur les méthodes d'évaluation environnementale des processus de production agricole ».

Ce sujet de controverse s'est fortement étendu dans la sphère publique, notamment par le relai des médias, depuis la publication en 2006 du rapport de la FAO *Livestock's Long Shadow, Environmental issues and options*. Ce rapport a évalué à 18% la contribution de l'élevage aux émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, soit plus que celle des transports, un chiffre largement diffusé après sa publication. Mais Lossouarn (2012) précise que « cette affirmation ne se retrouve nulle part dans le corps de l'ouvrage [mais dans les annexes] et elle a été démontée depuis ».

A ce problème s'ajoute celui de la production fourragère nécessaire à l'alimentation des animaux, qui requiert environ un tiers de toutes les terres arables, et la création de nouvelles zones de pâturage qui entraîne une déforestation massive dans certaines parties du globe (FAO 2006). Cependant, depuis la publication de ce rapport, des études ont montré le rôle des prairies dans le stockage du carbone. En élevage laitier herbager, ce stockage compenserait jusqu'à 30% des émissions de gaz à effet de serre (contre 5% pour les systèmes laitiers où la part de maïs est proche de 40%) (Dolle *et al* 2011). Ces résultats apparaissent toutefois moins relayés dans l'arène publique et ne concernent

qu'un type de système de production, l'élevage bovin laitier avec pâture. D'après les acteurs des filières bovines rencontrés dans le cadre de cette étude, ces critiques visent en premier lieu l'élevage bovin, allaitant en particulier, pourtant plus fréquemment associé au pâturage que l'élevage laitier. Ils précisent que le débat porte surtout sur les chiffres, comme le pourcentage de méthane produit par les ruminants en France ou la compensation effectuée par le stockage dans les prairies. Les associations rencontrées reconnaissent cette capacité des prairies à stocker le carbone, et également que le méthane n'est pas le seul facteur de dérèglement du climat :

« On est conscient du fait que le méthane, c'est moins de 50 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Le protoxyde d'azote qui est épanché, c'est environ 50 % aussi. On ne va pas confondre les enjeux, ce n'est pas le méthane qui est responsable de tout. » (association environnementale)

L'inquiétude des associations environnementales porte sur les élevages bovins où les animaux ne sont pas nourris à l'herbe et qui n'entretiennent donc pas les prairies. Selon les acteurs des filières bovines, une solution pour ces systèmes est la poursuite des progrès en alimentation qui permettent de réduire les rejets de méthane des animaux.

2.1.4. Pollution des eaux

Dans les entretiens, ce débat a été principalement associé à la production porcine, bien que les autres filières soient aussi concernées en pratique. La pollution des eaux est mise en relation dans les discours avec la gestion des effluents d'élevage et les proliférations d'algues vertes en Bretagne. Les associations environnementales jugent que la responsabilité des nitrates dans cette prolifération n'est pas complètement reconnue par les acteurs de la filière porcine. Cependant, des entretiens avec ces derniers, il ressort qu'ils discutent surtout de la part de responsabilité de l'élevage porcin dans les teneurs en nitrates des eaux bretonnes. Ils ont le sentiment qu'au sujet des algues vertes cette filière est systématiquement pointée du doigt par les associations et les médias, alors que d'autres activités (agricoles et industrielles) rejettent des nitrates dans l'eau :

« La quantité de nitrates qu'on retrouve dans l'eau est la somme de toutes les activités, agricoles, et industrielles. Tout contribue. » (interprofession)

Les acteurs de l'élevage considèrent que l'ensemble des éleveurs porcins respectent la réglementation, en particulier sur les plans d'épandage, mais les associations en doutent. Par contre, l'intérêt des effluents d'élevage pour la fertilisation des terres est reconnu par les deux parties. Enfin, les acteurs de la filière mettent en avant les efforts effectués par les éleveurs pour limiter leurs rejets de nitrates tandis que les associations demandent une vérification des pratiques sur le terrain. La méthanisation n'est pas une solution satisfaisante pour traiter les effluents ni pour les associations, ni pour les acteurs de l'élevage. Malgré les éventuels progrès effectués ou possibles, la baisse des effectifs porcins en Bretagne est impérative pour les associations.



Figure 1 : Campagne de l'association environnementale FNE, diffusée lors du Salon de l'Agriculture 2011 @fne.fr

Si certaines associations pointent l'impact des effluents d'élevages avicoles sur la qualité de l'eau, en particulier en zones agricoles très denses, le débat est moins vif que pour les porcs, selon les acteurs des filières avicoles

Enfin, l'impact des filières bovines sur les ressources en eau est discuté. Le chiffre avancé par Hoekstra (2012) et souvent repris dans la presse, de presque 15 000 litres d'eau nécessaires pour produire 1 kg de viande de bœuf est contesté par les acteurs des filières bovines et par quelques associations rencontrées. Selon eux, il néglige l'évapotranspiration naturelle de la végétation prairiale et surévalue ainsi la quantité d'eau réellement ingérée par les vaches.

2.1.5. Alimentation des animaux et utilisation des terres

Sur cette question, les controverses portent sur la compétition entre alimentation animale et alimentation humaine, et notamment « *l'inefficacité des animaux à transformer les végétaux en protéines* », sur les OGM et les importations de soja.

Le premier point renvoie à la controverse sur les différents modes d'élevage. Les acteurs de la filière avicole soulignent par exemple que les élevages « intensifs », très décriés par les associations (cf. 2.4.2.), ont un impact plus limité sur l'usage des terres du fait d'une efficacité alimentaire des volailles meilleure dans ces systèmes que dans les élevages « extensifs ».

Sur les OGM, les acteurs de l'élevage auditionnés qualifient le débat d'irrationnel et rendent l'étude de Séralini *et al* (2007), dont ils contestent la rigueur scientifique, responsable de sa réactivation dans la sphère publique.

Concernant le soja, les associations environnementales dénoncent l'impact de sa culture sur la biodiversité et la déforestation, et celui de son importation sur les émissions de gaz à effet de serre. Elles militent pour une diminution de la part de soja importé dans les rations alimentaires des animaux au profit de sources de protéines végétales locales comme les protéagineux. Leur action passe par des propositions pour faire évoluer la PAC et par l'établissement de collaborations avec les industriels :

« *On a fait beaucoup de lobbying sur la PAC pour avoir des primes et une incitation à la culture de légumineuses. Et notre but affiché, c'est de faire prendre un engagement d'approvisionnement en soja durable. Pas de zéro soja, c'est impossible.* » (association environnementale)

Des tables rondes rassemblant des producteurs, des industriels et des ONG sont aussi mises en place à l'échelle internationale pour proposer des moyens durables de produire de nombreuses commodités agricoles, dont le soja (création en 2006 de la Round Table for Responsible Soy, RTRS).

Sur ces différents points, l'élevage de granivores est plus particulièrement concerné. Les associations jugent en effet l'élevage bovin allaitant peu problématique du fait de son lien au sol et considèrent qu'en élevage laitier intensif, le soja et le maïs sont faciles à substituer.

2.1.6. Nuisances locales (bruits, odeurs)

Selon les acteurs rencontrés, les aspects des élevages les plus ressentis par la population locale sont l'odeur et le bruit. D'après eux, les riverains sont hostiles aux grandes surfaces d'épandage, et en particulier à celles situées à proximité de leur habitation, car ils craignent une dévaluation de leur bien immobilier due à ces nuisances. Les craintes sont exacerbées lorsqu'il s'agit d'exploitations porcines ou, dans une moindre mesure, avicoles, et elles se manifestent, parfois violemment, lors des enquêtes publiques dans le cas de créations ou d'aménagements d'élevages. Pour les riverains, la filière porcine est emblématique des nuisances et des conflits locaux engendrés par l'élevage. 9% des arrêtés d'autorisation de porcheries sont contestés, contre moins de 1% pour les autres filières, et ces débats peuvent aboutir à un refus préfectoral du projet de l'exploitant (Danel 2012).

Selon Grannec et al (2013), ces conflits sont le théâtre de l'opposition entre deux mondes se partageant l'espace rural. Les arguments avancés par les éleveurs lors de ces débats sont souvent relatifs à leur antériorité de présence et au rôle de l'agriculture sur l'économie et l'entretien du territoire. Ce rôle est contesté par les opposants, car les acteurs non agricoles y sont désormais majoritaires en nombre. « Aux intérêts individuels des éleveurs et aux visions économiques de la filière, ils [les opposants] opposent la volonté de mettre en avant la préservation d'une région, d'un écosystème, et ainsi de contribuer à protéger l'avenir de la planète, en omettant fréquemment de parler de la défense d'intérêts plus personnels » (Grannec 2013).

D'après les acteurs des filières, cette situation est un frein majeur à la modernisation des exploitations et à la mise en place d'innovations techniques permettant justement de réduire l'impact environnemental et les nuisances. Des mobilisations parmi les acteurs de la filière porcine ont donc récemment eu lieu, pour relever les seuils de passage en enquête publique. Leurs demandes ont finalement abouti à l'été 2013. La profession insiste sur le fait qu'elle ne souhaite pas l'allègement de la réglementation environnementale, mais une facilitation de la procédure administrative liée aux projets d'élevage. Pour les associations environnementales, l'allègement des seuils est un recul dans la prise en compte des impacts environnementaux des exploitations. Selon elles, les enquêtes publiques peuvent cependant laisser libre cours à des revendications parfois peu légitimes de la part des riverains :

« Dans les enquêtes publiques, on a des gens qui marquent leur opposition avec des arguments qu'ils ont copié-collé de Bretagne, ou bien avec des arguments un peu dépassés. Il y a parfois à mettre les points sur les i car certains ne savent rien. » (association environnementale)

Bien que ce débat soit vif avec le grand public, il n'est pas une priorité pour les associations que nous avons rencontrées. D'une part, elles reconnaissent que des progrès ont été faits dans la réduction des nuisances, notamment au niveau des délais d'incorporation des effluents. D'autre part, les associations rencontrées ont une échelle d'action nationale voire internationale ; elles s'impliquent peu dans ces cas de conflits territorialisés même si elles peuvent apporter un soutien financier, juridique ou logistique aux associations locales dans le cas de conflits particuliers, par exemple que de très grands projets ou impliquant des personnalités emblématiques (voir le cas de la ferme des 1000 vaches, Figure 2). Enfin, il s'agit d'impact difficile à argumenter, notamment pour empêcher la réalisation d'un projet d'élevage :

« Il y a une différence entre les arguments qu'on nous oppose lors des enquêtes publiques [les odeurs surtout] et ceux qui nous sont opposés dans les dossiers qui vont au tribunal. On ne retrouve pas les odeurs dans ces dossiers parce qu'ils n'ont pas de base [scientifique] pour attaquer sur le fait qu'il y ait des odeurs ou pas. Ils attaquent sur des risques de pollution, sur les capacités techniques et financières [de l'éleveur]... » (acteur R&D)



Figure 2 : Affiche de l'association Novissen qui milite contre l'installation de "la ferme des 1000 vaches" dans la Somme
 @novissen.com

2.1.7. Perception par le grand public

Acteurs des filières et salariés d'associations partagent la conviction que la critique des impacts environnementaux de l'élevage par le grand public se renforce. Les différents sujets déclenchent selon eux plus ou moins de réactions de la part de l'opinion publique : si les questions d'émissions de GES et de pollution de l'eau sont bien connues, les nuisances déclenchent des mobilisations plutôt localisées, et les questions d'alimentation des animaux sont peu connues, ou moins bien comprises.

Le CIV, Centre d'Information des Viandes, a effectué en 2010 une étude IFOP visant à évaluer la perception par la société de l'impact de l'élevage et des métiers de la viande sur l'environnement. Les résultats de cette étude ont pu être mis en regard avec ceux obtenus lors d'une étude similaire effectuée en 2007. Il ressort de cette étude que, de manière générale, la population exprime largement la conviction d'un impact négatif des productions agricoles sur l'environnement. Il est en premier lieu associé aux grandes cultures, mais l'impact de l'élevage est de plus en plus perçu, notamment celui de l'élevage bovin. La perception d'un impact négatif de l'élevage sur les ressources en eau, les émissions de CO₂, la consommation d'énergie et le réchauffement climatique est en progression. Les productions de volailles et de porcs sont considérées comme les plus néfastes pour l'environnement, mais la majorité des personnes interrogées font de l'élevage bovin le principal responsable du réchauffement climatique. La dégradation des sols et la pollution des eaux sont imputées en premier chef à l'élevage porcin. Des distinctions s'opèrent au sein même de l'élevage bovin, l'élevage allaitant étant jugé plus néfaste pour l'environnement que l'élevage laitier. Bien que la perception des effets positifs de l'élevage sur l'environnement soit en progression entre 2007 et 2010, les trois quarts des sondés restent en faveur d'une modification des systèmes d'élevage afin de réduire leur impact sur l'environnement. Le soutien de l'opinion publique à l'égard de l'élevage français est cependant majoritaire et stable, en premier lieu pour assurer et soutenir une production nationale de produits animaux et également pour permettre la diversité des races bovines et ovines. Ce résultat a été confirmé par un travail mené par des étudiants en Master Productions Animales à AgroCampus Ouest pour le compte du GIS Elevages Demain. Un sondage d'opinion effectué auprès

de 1 083 élèves de Terminale de lycées généraux et agricoles a révélé l'attachement des jeunes adultes à l'activité d'élevage et leur volonté de conserver sur le territoire français des filières d'élevage (AgroCampus Ouest 2014).

2.1.8. Regard des médias et des distributeurs

Les deux journalistes ont cité, en filière bovine, la ferme des 1000 vaches, les émissions de CO₂ et les aliments à base de soja. Pour l'impact environnemental de la filière porcine, ils ont évoqué les algues vertes, la concentration des élevages en Bretagne, et les seuils ICPE³. A ce propos, ils considèrent que l'élevage porcin n'est pas le seul responsable de la pollution des eaux, mais qu'une solution à ce problème serait le développement de l'élevage sur paille qui réduirait la quantité de lisier à traiter. Pour l'un d'eux, l'élevage bovin est le premier concerné par les remises en causes concernant l'impact environnemental :

« La thématique environnementale concerne surtout les vaches. La filière porcine dérange moins de monde que la filière bovine, de par son caractère concentré sur le territoire. » (journaliste)

Les deux distributeurs rencontrés se sont plutôt surtout exprimé sur les questions d'économies d'énergie en bâtiment et sur les émissions de GES. En pratique, l'un d'eux a une marque de distributeur dont le cahier des charges impose une alimentation composée au minimum de 80% d'herbe pâturée, d'herbe conservée et de foin ; l'autre garantit que les animaux sont nourris sans OGM. Tous deux considèrent indispensable de « *lier l'environnement à la problématique économique* ».

2.2. LE BIEN-ETRE ANIMAL

2.2.1. La question animale

La sensibilité au sort des animaux n'est pas nouvelle : « Des protestations de la bonne société du XIXe siècle contre la « brutalité » (physique et verbale) des charretiers, à la récente mobilisation contre les conditions de transport et d'abattage des animaux de boucherie, se manifeste la continuité d'une sensibilité à la souffrance animale et de la condamnation morale d'une cruauté dégradante envers les animaux » (Larrère et Larrère 1997). En effet, en Europe, les premiers questionnements politiques et non religieux sur le bien-être animal ont émergé en Grande-Bretagne au début du XIXème siècle, avec en 1824 la création de la première association de protection animale, la Society for the Prevention of Cruelty to Animals, dont la mission première était de protéger les chevaux d'attelage des mauvais traitements infligés par les cochers. Ses idées trouveront écho dans de nombreux pays, comme en France où une branche est créée en 1845, la Société Protectrice des Animaux (SPA), reconnue d'utilité publique en 1860. La première association française consacrée à la protection des animaux en élevage, l'OABA (Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs), est créée beaucoup plus tard, en 1961. D'autres suivront comme la PMAF (Protection Mondiale des Animaux de Ferme) en 1994 ou CIWF (Compassion In World Farming) qui a ouvert son bureau à Paris en 2009.

Dans les années 1970, vont émerger des revendications sur le bien-être des animaux en élevage de la part de certains techniciens de l'INRA, qui développent le sentiment de « torturer des bêtes auxquelles ils s'étaient attachés par la force des choses » (Larrère et Larrère 1997). Dans un contexte de révolution verte avec une volonté nationale de maximisation de la production, ces techniciens expriment leur malaise face au changement de statut de l'animal d'élevage qu'ils perçoivent, d'animal domestique à animal de laboratoire. Traité presque individuellement dans les élevages

³ ICPE : Installations Classées Pour la Protection de l'Environnement

jusqu'aux années 1950, l'animal perd son individualité au fur et à mesure de l'agrandissement des exploitations modernes pour être considéré comme une partie d'un groupe ou d'un « lot ». Pourtant, des liens entre les éleveurs et leurs animaux subsistent en élevage intensif, et ils peuvent être sources de souffrance pour l'éleveur : « la pérennité de cette relation entre hommes et animaux dans le contexte actuel des activités d'élevage est toutefois cause de souffrance, car elle perdure en opposition aux injonctions contraires et de plus en plus paradoxales de l'encadrement technique, économique et scientifique des éleveurs et à une organisation du travail fondée sur la division du travail et la mise à distance de l'autre, humain ou animal » (Porcher 2002). Certains éleveurs vivent alors mal l'évolution de leur métier et commencent, eux aussi, à s'intéresser à la question animale. Le concept de « bien-être animal » apparaît en tant que tel au début des années 80, suite aux travaux d'éthologues qui montrent que les environnements confinés peuvent engendrer des frustrations à l'animal, voire des souffrances, en l'empêchant d'exprimer pleinement son comportement naturel (Dawkins 1983). Le pouvoir politique va parallèlement s'approprier ce concept.

En 1978 est conclue la Convention Européenne sur la protection des animaux dans les élevages (78/923/CEE). Elle vise en particulier « les systèmes modernes d'élevages intensifs », définis dans la Convention comme « ceux qui utilisent surtout des installations techniques exploitées principalement à l'aide de dispositifs automatiques ». Cet accord réglementaire matérialise le résultat d'un processus d'évolution des élevages et des mentalités. Il sera suivi de directives spécifiques aux différentes espèces animales élevées dans ces systèmes dits intensifs - poules pondeuses en 1986 (86/113/CEE) et 1999 (99/74/CE), porcs et veaux en 1991 (91/630/CEE et 91/629/CEE respectivement), poulets de chair en 2007 (2007/43/CE) - et de directives relatives au transport et à l'abattage des animaux au début des années 1990.

Récemment, les profondes crises sanitaires qui ont affecté l'élevage (ESB en 1996 et 2000, fièvre aphteuse en 2001, grippe aviaire en 2005/2006,...) ont fait surgir, ou ressurgir, dans l'opinion publique des interrogations et inquiétudes à l'égard du traitement des animaux en élevage. Les mutations survenues dans les sociétés occidentales actuelles, avec le développement de l'urbanisation, ont augmenté le nombre de citoyens n'ayant de rapport à l'animal qu'au travers de leurs liens affectifs avec leur animal de compagnie. « Cette référence conduit un nombre croissant de citoyens (et de ruraux non agriculteurs) à juger les pratiques d'élevage, l'attitude des chasseurs et le traitement des animaux de laboratoire à l'aune de leur modèle : celui de l'animal familier » (Larrère et Larrère 1997). Si la sensibilité à l'égard des animaux n'est pas nouvelle, elle est de plus en plus associée à un questionnement philosophique qui remet en cause le caractère utilitaire attribué aux animaux d'élevage par l'Homme. L'animal est-il un être sensible ou une machine de production cartésienne ? S'il est un être sensible, est-il légitime pour l'Homme de l'exploiter, voire de le manger ? Quels sont ses droits par rapport à ceux de l'Homme ?... Ces questionnements renvoient à un clivage au sein des associations de protection animale, c'est-à-dire militant pour la prise en compte du bien-être animal, chez qui deux positions s'expriment vis-à-vis de l'élevage. L'une, « réformatrice », préconise l'amélioration des pratiques et traitements des animaux en élevage ; l'autre, plus radicale, milite pour la suppression totale de l'élevage au motif de l'assujettissement de l'animal par l'homme (Burgat et Dantzer 1997).

Aujourd'hui, les questions de bien-être animal en élevage sont discutées dans de nombreuses arènes de la société : scientifiques, agricoles, sociales, médiatiques, politiques,... Les positionnements contradictoires des différentes parties prenantes aux débats mènent souvent au conflit frontal. « Les associations de protection animale cherchent à montrer ce qui est indûment caché, adoptant un principe de dévoilement ; tandis que les filières d'élevage veulent montrer qu'il n'y a rien à cacher, se situant dans un principe de transparence » (Lamine 2006). Les associations agissent auprès des législateurs et du grand public pour les sensibiliser au sort des animaux d'élevage et dénoncer des traitements inacceptables en mobilisant leurs capacités émotionnelles, tandis que les acteurs de l'élevage font appel au raisonnement logique de leurs interlocuteurs en expliquant l'intérêt de leurs pratiques, ou plutôt de celles qu'ils choisissent de mettre en avant. Les scientifiques quant à eux sont

chargés de produire des connaissances sur le bien-être animal et les conditions d'élevage adaptées. Les éleveurs et les consommateurs sont généralement peu consultés dans les concertations. Enfin, le législateur, en particulier à l'échelle européenne, semble tendre à un octroi progressif de libertés supplémentaires à l'animal (Bourdon 2003).

Des entretiens effectués pour cette étude ressortent deux principaux points de débat sur le bien-être animal : les conditions de logement, avec en premier lieu l'accès au plein air, et les interventions humaines sur les animaux potentiellement douloureuses (caudectomie, castration, écornage,...). Au-delà de ces considérations pratiques et techniques, des débats, liés aux différentes représentations du bien-être animal entre protagonistes, portent sur la définition même du concept.

2.2.2. Visions et définitions du bien-être animal

Les incertitudes scientifiques sur la définition et l'évaluation du bien-être animal laissent la porte ouverte à de nombreuses questions sujettes à controverse. L'approche biologique et zootechnique définit le bien-être animal comme une harmonie entre l'animal et son environnement, associée à des possibilités d'adaptation et à une souffrance limitée (Veissier et Boissy 2002). L'évaluation du bien-être s'effectue alors par la « recherche d'indicateurs biologiques – ou comportementaux – du stress associé aux difficultés qu'éprouvent les animaux à s'adapter à leur environnement » (Larrère 1997). Cette définition s'appuie sur les « cinq libertés de l'animal » définies par le Farm Animal Welfare Council, fédération anglaise des associations de protection animale, en 1992 : (1) ne pas souffrir de faim ni de soif ; (2) ne pas souffrir de contrainte physique ; (3) être indemne de douleurs, de blessures et de maladies ; (4) avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux ; (5) être protégé de la peur et de la détresse. En élevage, cette définition implique un accès à de l'eau et à une nourriture préservant la santé des animaux, un environnement approprié comportant des abris et une aire de repos confortable, une prévention ou un traitement rapide des maladies, des espaces et équipements adéquats, un contact avec des animaux de la même espèce, et des conditions d'élevage et traitements évitant les troubles comportementaux. Cette définition est reprise par les associations de protection animale, ainsi que dans l'approche réglementaire du bien-être animal à l'échelle européenne.

Il ressort des entretiens effectués que la représentation du bien-être animal des acteurs des filières est très liée aux critères quantitatifs de performance de l'élevage : si les performances de reproduction et de croissance sont bonnes et les pertes limitées, cela prouve que les animaux se sentent bien. En d'autres termes, « il s'agit de savoir si une contrainte donnée imposée aux animaux se traduit (ou non) par une augmentation de la mortalité, de la morbidité, ou des traumatismes. En l'absence de tels signes, on considèrera que le bien-être des animaux est respecté » (Larrère 1997). « Cette attitude est plus fréquente lorsque les animaux sont élevés dans de grands groupes homogènes (lots d'animaux), et qu'ils restent peu de temps dans l'élevage », précisent Dockès et Kilg Eveillard (2007). Les arguments de ces acteurs pour justifier le respect du bien-être de l'animal dans leurs pratiques se rapportent à l'explication technique de leur finalité : on écorne les vaches pour éviter qu'elles ne se blessent, on contrôle la lumière des bâtiments pour gérer la croissance des volailles, on attache les truies pour ne pas qu'elles écrasent les petits,... Les acteurs de la filière se qualifient de « pragmatiques » et considèrent que « tout problème a sa solution ». Ils attendent de la science qu'elle statue clairement sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre. Les éleveurs ont plutôt une vision du bien-être animal associée à la qualité du produit, dans une relation de cause à effet : un animal élevé dans des conditions respectant son bien-être produira de la viande goûteuse et saine. Ils ont aussi une représentation du bien-être de leurs animaux intimement liée à leur propre bien-être : si l'éleveur ne prend pas de plaisir dans son travail, cela retentira sur l'état général des bêtes. Une incompréhension de certaines revendications militantes semble émaner des discours des acteurs des filières, et en particulier de ceux des éleveurs. Pour eux, le maintien de la santé physique et mentale des animaux fait naturellement partie de leur travail car c'est une garantie de bonne production. « Si le terme de bien-être animal n'est pas utilisé spontanément par les éleveurs, la

nécessité d'être attentif à l'animal et le rejet des "mauvais traitements" sont contenus dans la définition qu'ils donnent de leur métier » (Dockès et Kling-Eveillard 2007). Certaines attentes d'associations ou du public leur semblent irrationnelles, anthropomorphiques, et parfois même en contradiction avec leurs propres principes :

« *Est-il plus acceptable d'écorner, de laisser les cornes aux vaches et qu'elles se blessent, ou de produire des animaux sans cornes génétiquement modifiés ?* » (éleveur)

Pour les associations, cette vision quantitative des acteurs de l'élevage reflète leur « *souci prioritaire de rentabilité de l'exploitation* ». Elles leur reprochent en quelque sorte de faire un amalgame entre « bien-être animal » et « bien-traitance » qui représente pour elles de simples « bons soins de l'homme sur l'animal », pour reprendre les termes de Lesage (2013). Les membres d'association rencontrés partagent plutôt une vision « de conviction » du bien-être animal, qu'ils évaluent par des critères qualitatifs : un animal se sent bien s'il peut bouger, voir la lumière du jour, avoir des liens sociaux avec d'autres animaux, etc. :

« *Il y a des besoins physiologiques : bouger, se nourrir, respirer l'air frais ; et il y a aussi tout ce qui est comportement, aspect cognitif : interaction, affectivité, sensibilité. Mais le bien-être n'est pas toujours bien compris, on n'attend pas que la poule se fasse doré au soleil.* » (association de protection animale)

Pour les associations, le respect des normes européennes, attestant de bonnes pratiques pour les acteurs de l'élevage, n'est pas une preuve de respect du bien-être animal : ils distinguent la *protection* animale, garantie par les normes, du *bien-être* qui correspond à la possibilité pour l'animal d'exprimer son comportement naturel. La difficulté est ici de préciser cette notion de comportement naturel. Selon Larrère (1997), « l'idée est d'observer, dans un environnement de plein air, le répertoire des comportements qu'expriment les animaux, et de s'en inspirer pour concevoir les modalités de l'élevage ». Ainsi, pour les associations de protection animale, les systèmes qui entravent cette liberté sont à écarter.

2.2.3. Conditions de logement et interventions sur l'animal

Les débats sur les conditions de logement portent principalement sur l'absence d'accès au plein air ou de lumière naturelle, et sur la contention ou l'attache des animaux. Concernant les interventions humaines, les mutilations (écornages, caudectomie, meulage des dents, débécage, castration,...) sont remises en cause, et en particulier en l'absence de prise en charge de la douleur.

Les problématiques varient selon les filières. L'élevage bovin semble moins remis en cause sur le bien-être animal que les autres productions, ce que les acteurs de l'élevage expliquent par l'image pastorale auquel il est associé chez le grand public. Les associations de protection animale ont reconnu que cette filière ne constituait pas une priorité dans leurs actions. *A contrario*, la filière porcine doit actuellement faire face à de vives critiques, en particulier sur le logement sur caillebotis sans litière et la castration des porcelets. En aviculture, sont remis en cause l'élevage en cage des poules pondeuses, la claustration et l'entassement des volailles :

« *Ces élevages de 400 000 poules en cage, sur 3 niveaux, à 3 par cage dans des cages de 20 cm sur 40, c'est effectivement intolérable.* » (association environnementale)

Ce propos illustre un procédé assez fréquent d'exagération de la réalité par certains acteurs, ou alors une méconnaissance des normes en vigueur (qui garantissent 750 cm² d'espace minimum disponible par poule pondeuse).

Les acteurs des filières considèrent avoir beaucoup progressé sur ces différents points et se déclarent volontaires pour poursuivre dans cette voie. D'autant qu'ils notent que les évolutions vers plus de bien-être animal peuvent conduire à des systèmes d'élevage mieux appréciés par les éleveurs :

« J'ai été chez une jeune éleveuse qui était passée en bien-être des truies gestantes [conduite en groupe], et évidemment, ça été des travaux, des soucis économiques, etc. Mais elle est super-contente. Elle dit « c'est vraiment une autre relation avec mes animaux, je les connais mieux, elles [les truies] sont plus calmes ». » (interprofession)

Ils redoutent toutefois que les revendications des contestataires conduisent à l'instauration de nouvelles normes. En cette période de crise, elles pourraient, selon eux, être en contradiction avec la recherche de production et de rendement nécessaire à la viabilité des exploitations et conduire à la fermeture de nombreux élevages incapables de s'y conformer. Ils insistent sur le fait que l'amélioration du bien-être animal en élevage n'est pas qu'une question de volonté, mais aussi de moyens financiers et d'accès au foncier. Les associations se disent conscientes des enjeux économiques et considèrent que la prise en compte du bien-être animal, au-delà d'être une considération éthique, est un atout pour les exploitations :

« Intégrer dès maintenant le bien-être dans son exploitation est un pari gagnant sur l'avenir pour les éleveurs, car c'est une anticipation des demandes sociétales et des futures politiques agricoles qui vont en tenir compte. » (association de protection animale)

En outre certaines pratiques, comme l'entretien d'aires paillées ou l'anesthésie des porcs avant caudectomie, apparaissent aux acteurs des filières en contradiction avec le bien-être de l'éleveur, car lui rajoutant du temps de travail. La difficulté du métier représente un frein à l'instauration de pratiques tenant mieux compte du bien-être des animaux :

« C'est un sujet difficile le bien-être car améliorer le bien-être [animal], ça peut compliquer le travail de l'éleveur, qui est déjà très dur, ou dégrader les performances économiques. » (acteur R&D)

Contrairement à certaines associations, les acteurs des filières considèrent que l'élevage intensif n'est pas incompatible avec le bien-être animal. Selon eux, la situation du bien-être des animaux d'élevage en France doit être dédramatisée car la réglementation nationale en la matière leur semble très exigeante. Ils souhaiteraient voir l'élevage standard reconnu et valorisé pour sa capacité à offrir au consommateur des produits bon marché produits dans le respect de l'animal. Mais les associations considèrent que les élevages qui se contentent de suivre les réglementations européennes *a minima* ne garantissent que la *protection animale*. Pour elles, le *bien-être animal* va au-delà de ces réglementations, jugées insuffisantes et cette distinction leur est très importante.

2.2.4. Le cas particulier du foie gras

Un débat porte spécifiquement sur le gavage des canards ou des oies pour la production de foie gras. Pour les acteurs de la filière, l'acte de gavage est presque naturel et reproduit une technique qui date de l'Égypte antique. Ils communiquent sur les qualités du produit, son lien au terroir et son côté festif. Toutes les associations de protection animales rencontrées réprouvent cette production, et condamnent fermement la pratique du gavage. Elles jugent le blocage des animaux dans des parois métalliques puis l'enfoncement d'un entonnoir dans leur gorge pour les gaver douloureux, traumatisant pour l'animal et responsable de nombreuses pathologies (traumatismes de l'œsophage et de l'estomac, hypertrophie du foie, troubles cardiaques et pulmonaires). Les acteurs de la filière rétorque que l'acte est très rapide, effectué sur une période limitée de la vie de l'animal, et qu'il ne déclenche pas de « *manifestation de désapprobation violente* » de la part de l'animal. Ils mettent de plus en avant les recherches en cours sur le gavage naturel. Sur ce point, certaines associations s'interrogent :

« On ne sait pas encore s'il faut se positionner contre le gavage ou contre le foie gras. Si on se positionne contre le gavage, il y a une possibilité de se positionner sur une alternative, si elle se débloque. Ou bien on peut se positionner complètement contre le foie gras parce que, même sans le gavage, le foie hypertrophié provoque des pathologies et un mal-être important. » (association de protection animale)

Les épinettes, cages individuelles dans lesquelles les animaux sont enfermés lors du gavage, sont qualifiées d'« *affreuses* » par les associations. Sur ce point, les acteurs de la filière reconnaissent que des efforts peuvent et vont être effectués. D'ailleurs, une recommandation du Conseil de l'Europe impose de nouvelles normes de logement des canards depuis fin 2010 (délai supplémentaire de 5 ans pour la France). Elle interdit les cages individuelles dans le respect de la liberté de mouvement des canards.

2.2.5. Perception par le grand public

D'après une étude de l'Eurobaromètre (2005), la perception du bien-être des animaux de rente varie selon les filières. Alors que la majorité des français sondés ont une image positive du bien-être des vaches laitières, ils sont plus mitigés au sujet des porcs et deux tiers d'entre eux perçoivent négativement le bien-être des poules pondeuses. S'ils jugent la situation meilleure en Europe qu'ailleurs dans le monde, la majorité des sondés considèrent que la réglementation française sur l'alimentation et l'agriculture n'accorde pas assez d'importance au bien-être animal. Toutefois, ils sont 56% à ne pas penser au bien-être animal lorsqu'ils achètent de la viande. Interrogés sur leurs représentations du bien-être animal, les consommateurs « évoquent tout d'abord des aspects liés au comportement de l'éleveur comme le "respect" ou "l'amour" de l'animal, l'éleveur qui parle à ses animaux ou les protège. Ils soulignent ensuite l'importance du respect des besoins fondamentaux de l'animal : une alimentation de qualité et en quantité suffisante et l'absence de stress. Ils insistent aussi sur la possibilité pour le veau de "vivre en famille, ne pas être séparé de ses cousins" » (Dockès et al 2007).

Pour les acteurs rencontrés dans le cadre de cette étude, le grand public en France est moins concerné par le bien-être animal que dans les pays nord-européens. Ils notent cependant que, depuis une dizaine d'années, de plus en plus de citoyens sont sensibles à cette question, et en particulier à la prise en charge de la douleur, à l'accès au plein air et à la lumière naturelle. Ils sont aussi choqués par les densités d'animaux dans les élevages les plus grands, notamment en filière avicole. D'après les acteurs des filières, les visiteurs lors de portes ouvertes d'élevages interrogent souvent l'éleveur sur l'intérêt de certaines pratiques, comme la coupe de queues ou l'écornage. Ils se montrent majoritairement ouverts à la discussion et compréhensifs lorsque ces pratiques leur sont expliquées. Selon Lossouarn (2003), « la mutation extraordinaire des systèmes de production animale et des filières au cours des 4 ou 5 dernières décennies n'a pas été expliquée aux consommateurs qui, dans le même temps, ont largement perdu leurs racines rurales. Beaucoup de nos concitoyens ont aujourd'hui pour référence l'animal de compagnie ; cela crée un immense besoin d'explication des techniques et des systèmes d'élevage actuels, d'une part, et crée un terrain favorable pour imposer dans le débat la question du bien être animal, d'autre part ». Le sondage réalisé en 2014 par les étudiants en Master à Agrocampus-Ouest (2014) confirme que le bien-être des animaux est la première préoccupation des jeunes adultes sur l'élevage (cité par 80% des répondants), devant l'environnement (54%), la production d'aliments (48%) et les crises sanitaires (25%).

2.2.6. Regard des médias et des distributeurs

A propos du bien-être animal, les deux journalistes rencontrés ont spontanément évoqué les filières avicole et porcine. Ils se représentent « *le poulet de l'industrie agroalimentaire* » élevé dans l'obscurité, avec le bec coupé et abattu très jeune. L'un d'eux a également évoqué la mise aux normes des cages en filière pondeuse : il reconnaît que les conséquences économiques de cette évolution ont parfois été difficiles pour les éleveurs, mais il considère que ces derniers auraient dû anticiper les dépenses en échelonnant les travaux sur le long terme. En filière porcine, les journalistes ont salué la mise aux normes des bâtiments de truies gestantes (suppression des cases de contention individuelle, augmentation de la surface par animal) qui offre plus d'espace par animal, tout en regrettant qu'« *elles restent sur du béton toute la journée* ». Ils déplorent le caractère claustré de

l'élevage porcin, « au même titre que l'élevage de poules, et au contraire de l'élevage de vaches, moutons et chèvres ».

Les distributeurs ont évoqué des conditions et critères permettant l'évaluation du bien-être animal : élevage plein air, bon état général des ailes et absence de pododermatites pour les volailles, pâturage pour les bovins, élevage sur litière et absence d'interventions douloureuses (comme la caudectomie) pour les porcs. La question de la castration fait débat. Un distributeur a précisé que l'absence de castration ne suffisait pas à garantir le bien-être de l'animal. Pour un autre, les consommateurs français pourraient se détourner d'une viande présentant un risque d'odeur. Si une législation sur l'élevage de mâles entiers venait à s'appliquer, il envisage de se tourner vers d'autres marchés à l'export. En outre, les distributeurs rencontrés ont souligné l'exigence des normes françaises et européennes en termes de bien-être animal, qui représentent un argument commercial sur les marchés d'export hors UE.

2.3. LA SANTE

2.3.1. La question sanitaire

La contestation sociale de l'élevage sur la question sanitaire a pris de plus en plus d'ampleur suite à des événements majeurs ayant eu des conséquences graves sur la population (maladies ou décès), et un fort relai médiatique : crises de l'ESB en 1996 et 2000, fièvre aphteuse en 2001 et 2007, grippe aviaire H5N1 en 2005/2006,... Le cas de l'ESB est, pour beaucoup d'auteurs, emblématique. Pour Barbier (2003), la crise de la « vache folle » a fait naître une « psychose » au sein de la société sur les risques sanitaires de l'élevage. « [La référence à la vache folle] exprime aussi une inquiétude radicale vis à vis de la modernité. À travers la définition et la distribution des risques de transmission de l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) à l'homme, s'amorce une critique de la séparation des faits et des valeurs mettant en jeu la question de la vie et de la mort ». L'ESB a engendré, de la part des consommateurs, « une crise de confiance majeure envers la viande bovine et, par extension, envers les pratiques des acteurs de la filière » (Sans 1999). Par la suite, les actions de ces derniers ont eu pour objectif la restauration de cette confiance par la mise en place d'une différenciation des produits liée à l'origine, à la race, ou à certaines caractéristiques d'élevage comme le respect du bien-être animal (Sans 1999).

Paradoxalement, la thématique sanitaire a très souvent été citée par les acteurs rencontrés comme étant la plus sensible aux yeux du grand public, mais n'a que très rarement été abordée en détail dans les entretiens. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils considèrent que l'intensité de ces débats est moins importante actuellement qu'elle n'a pu l'être par le passé. Ils admettent cependant que le sujet, très lié aux événements de l'actualité, peut resurgir à l'avenir. Les débats portent sur l'antibiorésistance et les risques de maladies (épizooties ou zoonoses).

2.3.2. Antibiorésistance

Les débats sont, entre autres, portés par le monde hospitalier qui accuse l'élevage d'être responsable du développement des maladies nosocomiales. Les représentants de la filière porcine, la plus fréquemment évoquée dans les entretiens sur cette thématique, ont mis en place, en 2010, avec des vétérinaires, un moratoire sur l'utilisation des céphalosporines de 3^{ème} et 4^{ème} générations, antibiotiques également utilisés en médecine humaine. Tous les acteurs rencontrés ont salué cette attitude proactive et d'autodiscipline de la filière. Selon un éleveur porcin, la réussite de cette mesure réside dans l'intérêt économique que trouvent les éleveurs à diminuer leur utilisation d'antibiotiques :

« *Tant qu'on ne touche pas au porte-monnaie, les mesures ne passent pas. Les médicaments ne sont pas remboursés pour les animaux, donc ils ne sont pas utilisés pour le plaisir.* » (éleveur)

En outre, l'ensemble des filières animales sont parties prenantes du Plan EcoAntibio 2017 qui « prévoit un usage prudent et raisonné des antibiotiques, se traduisant par des objectifs qualitatifs et quantitatifs (réduire de 25% en 5 ans, l'usage des antibiotiques en médecine vétérinaire, avec un effort particulier de réduction des antibiotiques d'importance critique) » (www.agriculture.gouv.fr).

Finalement, il ressort des entretiens qu'un consensus est établi sur le fait que des marches de progrès demeurent en terme d'utilisation d'antibiotiques, qu'il faut les utiliser mieux et moins. Cependant, certains acteurs insistent sur la nécessité de *mieux* les utiliser, tandis que d'autres considèrent qu'il faut *moins* les utiliser.

2.3.3. Epizooties et zoonoses

La remise en question des élevages à propos des épizooties est principalement associée, dans les discours, aux abattages massifs lors des crises sanitaires. Elle traduit aussi une inquiétude face aux risques du système industriel :

« *C'est une course de vitesse entre biosécurité et prise de risques par des élevages toujours plus grands. L'industriel, du fait d'avoir une fragilisation de la constitution robuste des animaux, induit une baisse immunitaire.* » (association environnementale)

Cependant, l'ensemble des acteurs ont salué la fiabilité des élevages français en termes de sécurité sanitaire et de traçabilité.

2.3.4. Perception par le grand public

Pour l'ensemble des acteurs rencontrés, les risques sanitaires liés à l'élevage sont une préoccupation forte du grand public, même si les débats sont moins vifs que par le passé, notamment après les crises sanitaires, comme la vache folle. Pour Lossouarn (2012), « la première crise de *la vache folle* a révélé le hiatus qui s'était créé entre la société prise dans son ensemble et l'évolution de l'élevage qui avait connu des changements majeurs en l'espace de quelques décennies ». Ces débats sont susceptibles de revenir sur le devant de la scène en fonction de l'actualité.

Par contre, les questionnements sur les propriétés nutritionnelles des protéines animales sont de plus en plus fréquents. Les acteurs des filières notent d'ailleurs qu'un nombre croissant de personnes se déclarent intolérantes au lactose sans être médicalement diagnostiquées, ou que d'autres limitent leur consommation de viande par crainte du cholestérol et des risques cardio-vasculaires :

« *La thématique de la santé est importante car le grand public a tendance à se soigner, ou du moins se maintenir en bonne santé, avec l'alimentation. Les documentaires sur l'industrie agroalimentaire donnent l'impression qu'on creuse sa tombe avec ses dents, et ça écœure le grand public.* » (journaliste)

Les produits naturels ou issus d'élevages alternatifs sont considérés par le grand public comme meilleurs pour la santé que les produits transformés ou industriels. Les acteurs s'accordent à dire que les modes de consommation sont en train de changer, en grande partie pour des raisons sanitaires :

« *La consommation française commence à suivre la tendance des US : les plus favorisés consomment de bons produits qui les maintiennent en bonne santé, tandis que les moins favorisés achètent en GMS et ont des problèmes d'obésité.* » (journaliste)

2.3.5. Regard des médias et des distributeurs

Pour les journalistes que nous avons rencontrés, l'élevage en plein air diminue les risques de maladies des animaux, car ils sont plus robustes lorsqu'ils vivent « *au grand air* ». Les abattages massifs lors de crises sanitaires les ont profondément choqués. Ils ont le sentiment que les élevages intensifs, par souci d'économies, fonctionnent à la limite de la législation et prennent des risques par rapport à la sécurité sanitaire. Concernant les propriétés nutritionnelles des protéines animales, ils remettent en cause les recommandations du Programme National Nutrition Santé dont ils doutent de l'indépendance. L'un d'eux considère que l'abattage trop précoce des animaux est nocif pour leur gras, et l'autre s'interroge sur la nécessité pour l'organisme humain de consommer du lait. Sur l'antibiorésistance, ils associent le nombre et la promiscuité des animaux en élevage intensif à la nécessité d'avoir recours aux antibiotiques, et pointent le manque de contrôle des résidus de médicaments dans les abattoirs industriels.

Pour les distributeurs, la problématique sanitaire est très importante, en particulier la traçabilité et les antibiotiques. L'une des marques se considère comme précurseur en matière de traçabilité, une autre a développé une MDD (Marque De Distributeur) sans antibiotiques, et l'autre affirme contrôler sérieusement la médication en élevage. Comme pour le bien-être animal, la réglementation française sur l'utilisation d'antibiotiques et d'hormones représente pour les distributeurs un argument de vente à l'export. Un seul d'entre eux s'est exprimé sur les propriétés nutritionnelles des protéines animales :

« Il faut donner des préconisations de consommation aux gens. Par exemple, on ne peut pas manger de la viande Bleu-Blanc-Cœur deux fois par jour sans risque pour sa santé. Il faut manger moins et mieux. » (distributeur)

2.4. LE MODELE D'ELEVAGE

2.4.1. La question rurale

En cinquante ans, l'agriculture française a connu de profonds bouleversements. Le nombre d'exploitations agricoles a été divisé par quatre, et la part de la population active agricole dans l'emploi total en France est passée de 33% à environ 3% entre 1955 et 2010. La SAU a aussi diminué, de 72% à 50% du territoire entre 1950 et 2007, du fait du développement des forêts et de l'urbanisation (Desriers 2007). L'agrandissement et la spécialisation des élevages se sont accompagnés d'une automatisation et d'une forte hausse de la productivité des facteurs de production (animal, foncier, travail) (Roguet et al soumis). La production laitière a augmenté de 78% entre 1960 et 1983 ; le cheptel de porc a plus que doublé entre 1960 et 1983. « Cette modernisation s'est accompagnée d'un fort développement des formes d'organisation sociétale, qui traduit le passage à une activité d'entreprise comparable à celle des autres secteurs » (Desriers 2007).

Pour Hervieu (2002), cette diminution de la part des agriculteurs au sein de la population active française est un facteur explicatif de la crise identitaire qui touche nombre d'éleveurs de nos jours. « [...] la paysannerie, en France, n'est pas un groupe social comme les autres. C'est un milieu chargé d'une épaisseur démographique et historique. Le jour où ce groupe s'est aperçu qu'il était une petite minorité parmi d'autres et que l'unité nationale ne reposait plus exclusivement sur lui, un immense malaise s'est installé ». Libérée de la crainte de manquer de nourriture, la population a peu à peu banalisé l'activité de production alimentaire. « Autrefois garant de la survie de la communauté, l'agriculteur voit désormais son statut ramené au même niveau que celui de ses concitoyens : son métier n'est plus qu'un métier parmi d'autres ». Cette banalisation et cet éloignement ont conduit à une abstraction de l'alimentation au sein de la population, à une ignorance du monde agricole et à une incompréhension entre les agriculteurs et le reste de la société.

Dans l'esprit des urbains, désormais majoritaires en nombre, les agriculteurs ont longtemps représenté, et représentent encore parfois, « les seuls dépositaires de la relation entre l'homme et la nature » (Hervieu 2002). Depuis les années 80, le rural est de plus en plus synonyme, pour la société, de campagne, de paysage et de patrimoine à préserver : l'activité agricole n'est plus seulement en recul dans les faits mais aussi dans les représentations (Mathieu 1998). Elle est davantage associée à une activité gestionnaire de la nature qu'à une activité de production. Le rural est vu comme idyllique, naturel, convivial et alternatif face à la ville encombrée et polluée, mais incontournable pour les emplois et les loisirs culturels. La campagne devient le lieu de résidence pour de plus en plus d'habitants nés en ville qui continuent d'y travailler et d'y passer du temps, et qui revendiquent leur choix de vie. Mais cette vision romantique se trouve confrontée à la réalité agricole moderne qui cherche, au contraire, à se libérer des contraintes naturelles par la mécanisation de la production par exemple (Hervieu 2002). « Dans les représentations dominantes on en vient à se demander si les agriculteurs qui polluent les nappes phréatiques, produisent une alimentation malsaine à base d'hormones, d'antibiotiques, de farines contaminées et de plantes génétiquement modifiées, sont de vrais ruraux » (Mathieu 1998). Un décalage fort s'opère entre les représentations idylliques du rural et du métier d'éleveur et les réalités de l'agriculture.

Des entretiens il ressort que l'organisation de l'élevage soulève deux principaux axes de questionnement en France. Tout d'abord, à l'échelle de l'exploitation, le modèle intensif dans sa globalité est remis en cause. Ensuite, à l'échelle du territoire, la concentration des élevages dans l'espace breton fait débat.

2.4.2. Le modèle intensif

Les associations, de protection animale comme environnementales, s'opposent à l'élevage intensif qu'elles définissent comme un mode de production qui vise à augmenter le rendement (notion de productivisme) par des densités animales élevées, qualifiées par certains de « *concentrationnaires* », de fortes consommations d'intrants (aliments, eau, médicaments, engrais chimiques... selon les filières) et le confinement des animaux dans des bâtiments. Certaines d'entre elles font la distinction entre élevage intensif et élevage industriel :

« Un élevage industriel est forcément intensif, un élevage familial peut être très intensif, avec tous les impacts qu'on décrit sans entrer dans la catégorie industriel » (association environnementale)

On retrouve dans les discours des associations la distinction explicitée par Jocelyne Porcher (2001) : « l'expression "élevage intensif" fait référence à l'utilisation intensive de certains facteurs de production (le travail ou la terre/les bâtiments – le plus souvent) alors que l'expression "élevage industriel" renvoie à une organisation des moyens de production et à des finalités de type industriel ».

Les associations reprochent à l'élevage intensif des effets négatifs multiples sur l'environnement, le bien-être animal, la sécurité sanitaire, les conditions de travail des éleveurs et l'emploi. Il induit selon elles une déshumanisation du travail. N'étant qu'un maillon au sein d'une filière segmentée, elles considèrent que l'éleveur n'est plus maître de son activité : ses façons de produire lui sont dictées et son savoir-faire est ignoré, il n'a pas de pouvoir sur la fixation du prix de ses produits. La grande taille des exploitations, qui amène certains éleveurs à employer de la main d'œuvre extérieure, moins impliquée dans l'entreprise, peut selon elles nuire à la qualité de la production. Elles voient l'éleveur en système intensif davantage comme un chef d'entreprise que comme un « paysan ».

Les associations de protection animale considèrent que l'élevage intensif « dés-animalise » l'animal : il est considéré comme une machine et un outil de travail, non comme un être sensible. Ses performances doivent être maximisées, il a été sélectionné pour être le plus possible adapté au système. Selon elles, la claustration induit des frustrations chez l'animal, du fait de l'impossibilité d'exprimer son instinct naturel, et des troubles comportementaux comme l'agressivité. La

promiscuité des animaux et leurs conditions de logement est pour elles à l'origine de problèmes de santé dans le troupeau qui obligent les éleveurs à utiliser des antibiotiques et à dépenser des sommes importantes en frais vétérinaires. Ces associations souhaitent des systèmes d'élevage adaptés à l'animal, compatibles avec leurs comportements naturels, c'est-à-dire avec plus d'espace par animal, une absence de pratiques douloureuses et, si possible, un accès à l'extérieur.

Pour les associations environnementales, le système intensif est responsable d'une dégradation de l'environnement en dehors de l'exploitation : en polluant l'eau, l'air et le sol, il affecte non seulement la vie de l'éleveur et de ses animaux, mais aussi celle de la société toute entière. Elles sont en faveur de systèmes agroécologiques, basés sur les services écosystémiques, en réassociant cultures et élevage, et reconnectant les flux de carbone et d'azote dans des schémas jugés cohérents. Elles défendent aussi la polyculture-élevage qui permet une complémentarité, à l'échelle de l'exploitation, entre les activités productrices et consommatrices d'azotes, et une compensation par les productions végétales des émissions de gaz à effet de serre de l'élevage.

Pour les acteurs de l'élevage, la demande des consommateurs pour des produits standards et bon marché est telle qu'il serait préjudiciable pour la France de privilégier uniquement les productions labellisées ou bio, souvent citées en exemple par les associations. Selon eux, il faut encourager les filières conventionnelles françaises, soumises à des réglementations strictes, plutôt que de risquer de devoir importer des produits de pays n'ayant pas de telles exigences pour répondre à cette demande. La viabilité des exploitations reste une priorité des filières et certains acteurs des filières de granivores considèrent l'élevage intensif est comme un facteur de rentabilité économique dans un secteur d'activité en crise. Les acteurs des filières refusent une diminution de la production nationale, qu'ils associent aux revendications des associations alors qu'elle n'est pas forcément un objectif pour ces dernières :

« On souhaite une réorientation du système de production et logiquement, ça peut mener à une diminution de la production mais pas forcément. Le message-clé, ce n'est pas tant la diminution que l'amélioration. Ça peut être une des conséquences, mais ce n'est pas le but recherché. » (association de protection animale)

Lors des entretiens, les acteurs de l'élevage se sont souvent montrés en attente d'une description fine, de la part des contestataires de l'élevage intensif, du système qu'ils soutiennent. Ils ont le sentiment qu'en les amenant à envisager l'ensemble des conséquences socioéconomiques qu'aurait la mise en place du système agricole qu'ils défendent, les contestataires se rendront compte, par eux-mêmes, de son irréalisme et de son incohérence. Ces derniers sont d'ailleurs souvent restés vagues dans la description des systèmes « familiaux » dont ils souhaitent voir le développement. Alors que les acteurs des filières souhaiteraient qu'on leur propose des systèmes complets et précis, avec une taille d'élevage et un nombre d'animaux définis, les contestataires se contentent d'évoquer des élevages « de petite taille », « avec moins d'animaux », et « qui respectent davantage l'environnement et le bien-être animal ». Pour les acteurs des filières, ce manque de précision est une faiblesse dans l'argumentaire des contestataires de l'élevage intensif et une justification, pour certains, de l'absence de prise en compte de ces demandes dans l'organisation des filières. Cependant, beaucoup d'associations sont conscientes de ce reproche que leurs adressent les acteurs des filières. Elles sont vigilantes, dans l'exposition de leurs demandes, à pointer spécifiquement les pratiques à améliorer, à en proposer des alternatives réfléchies, ou à nuancer leurs propos par une prise en compte des aspects économiques. En outre, même si certains contestataires restent vagues quant au type d'élevage qu'ils souhaitent voir se développer, ils sont toujours catégoriques quant au système d'élevage qu'ils réprouvent.

Acteurs de l'élevage et associations s'accordent toutefois sur le caractère familial des élevages français, dont ils jugent les tailles bien inférieures à ce qui existe ailleurs dans le monde. Bien que partisans de petites exploitations, les associations soutiennent les élevages intensifs qui

réfléchissent à faire évoluer leurs pratiques. Elles se placent dans une démarche de progrès, souhaitant améliorer l'élevage conventionnel en encourageant les étapes intermédiaires d'évolution :

« S'il y a 10 000 poulets produits en standard et 200 en alternatif, je préfèrerais toujours le système alternatif, mais je préfère aussi que les 10 000 standards soient meilleurs que ce qu'ils sont maintenant. On préfère que le standard haut de gamme français soit sur le marché plutôt qu'un standard bas de gamme qui vient d'ailleurs. » (association de protection animale)

2.4.3. La concentration géographique

Cette problématique a été principalement soulevée par les associations environnementales. Pour elles, la concentration de la majorité des animaux d'élevage en Bretagne pose d'importants problèmes environnementaux, notamment en termes de gestion des effluents. Se posent également des problèmes de qualité de vie pour les habitants des environs qui doivent subir les nuisances engendrées par l'élevage.

Les associations souhaitent pour certaines le plafonnement absolu du cheptel en Bretagne, pour d'autres sa diminution. Elles souhaitent qu'une réflexion se mette en place pour reconnecter les systèmes d'exploitation à la grande diversité des territoires français et de leurs valeurs ajoutées. L'une de leurs exigences principales est le retour du lien au sol. Elles considèrent que la répartition de l'élevage en France est aberrante : la Bretagne concentre une grande partie des cheptels et se trouve en excédent d'azote, ce qui engendre des problèmes de pollution des eaux, tandis que d'autres régions, où l'élevage est de moins en moins présent, sont déficitaires en engrais azotés et doivent en importer. Elles considèrent donc qu'une réflexion sur l'agriculture doit être engagée au niveau national :

« Les protéagineux, par exemple, fournissent un bénéfice agronomique direct pour les céréaliers, car ils fixent l'azote et font une tête de rotation excellente. L'élevage peut valoriser ces productions végétales locales, alternatives au soja. » (association environnementale)

Les associations comprennent cependant les enjeux humains et financiers, souvent soulevés par les acteurs de l'élevage, que représente la concentration des élevages: la densité et la proximité des acteurs des différents maillons de la filière réduit les coûts de transport et de production, du fait d'économies d'échelle et d'agglomération. Pour certaines associations, la filière porcine, très majoritairement située en Bretagne, doit s'exporter dans d'autres régions et accepter d'en supporter, au moins temporairement, le surcoût. Pour les acteurs de l'élevage, une telle délocalisation de la production ne peut pas s'effectuer dans le contexte économique actuel, car elle menacerait la compétitivité des filières. Ils ajoutent que beaucoup d'emplois sont en jeu et qu'une délocalisation des activités nécessiterait des mobilités d'employés ou des reconversions. De plus, les acteurs de la filière porcine soulignent la difficulté qu'ont les éleveurs porcins à s'installer dans des régions où cette filière est peu implantée (et où pourtant le porc pourrait trouver toute sa place d'un point de vue environnemental) : ces projets déclenchent souvent des levées de boucliers des populations locales et les enquêtes publiques peuvent être très compliquées (cf. 2.1.6).

2.4.4. Perception par le grand public

Il y a, selon l'ensemble des acteurs rencontrés, une véritable méconnaissance des systèmes de production de la part du grand public, voire une vision fantasmée et une nostalgie d'une agriculture « d'autrefois », souvent déformée par l'imaginaire. Les acteurs des filières considèrent d'ailleurs que le caractère fermé des élevages crée un sentiment de méfiance de la part de la population :

« Il y a des gens qui imaginent le bio comme étant 50 poules ou 10 vaches. Il y a une différence dans l'acceptabilité selon le mode d'élevage, entre des bâtiments fermés, et ceux où les animaux peuvent

aller dehors. En Label et en plein air, je ne suis pas sûre qu'il y ait vraiment de problème en termes d'acceptabilité sociale. » (acteur R&D)

Selon eux, certains modes de production sont idéalisés par le grand public. L'élevage biologique est imaginé avec des effectifs beaucoup plus réduits que dans la réalité et les labels jouissent d'une image de qualité et de terroir, alors que certains points de leurs cahiers des charges manquent d'exigences selon les associations. Les élevages caprins et ovins sont considérés comme étant très artisanaux, avec des animaux en liberté dans de petites exploitations. L'élevage bovin jouit d'une image de production extensive associée au pâturage, mais avec des troupeaux plus grands. A l'opposé, les élevages de porcs ou de volailles renvoient généralement à une image industrielle et déshumanisée (Repères pour Anicap 2001). C'est pourquoi, pour redonner une dimension humaine à ces activités et tenter d'en améliorer la perception, ces filières mettent en avant l'éleveur dans leur communication.

D'après certains acteurs, un goût pour les produits différenciés ou labellisés se développe dans les franges de la société les plus favorisées :

« Les consommateurs les plus éduqués, qui ont le pouvoir d'achat, se détournent des produits industriels en faveur d'un mode de consommation alternatif. » (journaliste)

Les distributeurs font le constat que leur marque de distributeur répond à une demande réelle, qui peut être influencée par les reportages et les polémiques sur l'élevage. Ils ont, de plus, le sentiment que le grand public a une vision négative des rapports de force entre les producteurs et la grande distribution, vue comme injuste vis-à-vis des éleveurs.

Pour l'ensemble des acteurs rencontrés, le grand public est de plus en plus sensible à la question des impacts environnementaux liés à la concentration géographique de l'élevage, notamment sous l'effet des campagnes répétées des associations ou des reportages des médias sur les algues vertes en Bretagne.

2.4.5. Regard des médias et des distributeurs

Les deux journalistes rencontrés jugent les systèmes intensifs peu rentables, dévalorisants pour l'éleveur et néfastes pour l'environnement. Selon eux, l'éleveur est pris dans un système et un mode de pensée qui le dépassent, et il n'a plus le contrôle de son activité. Ils soulignent aussi les dissensions qui existent dans la profession agricole à propos des systèmes d'élevage :

« Le système est parti en dérive et maintenant il est régi par les prix. Les éleveurs qui arrivent à parler des dysfonctionnements de la filière sont ceux qui sont sortis du système productiviste, les autres sont conditionnés et il est très difficile pour eux de remettre en cause l'élevage industriel. » (journaliste)

Pour ces journalistes, la solution à ces contestations passe par la délocalisation des élevages de Bretagne et le développement de la polyculture, de la transformation à la ferme et de la vente directe.

Les distributeurs, quant à eux, ne remettent pas en cause le système intensif, qu'ils considèrent indispensable à la production des volumes dont ils ont besoin :

« On travaille avec de très gros volumes, donc on a besoin de tous les systèmes d'élevage. Il faut travailler avec chacun. C'est cette diversité qui garantit les marges de progrès. » (distributeur)

L'un des distributeurs a toutefois souligné le manque de diversité dans les systèmes porcins.

Les distributeurs ne sont pas contre les attentes des associations, mais précisent que la modification des systèmes (comme les cages en élevage de poules pondeuses) prend beaucoup de temps. Pour eux, il est primordial de laisser au client le choix dans les produits offerts. Ils misent donc sur la différenciation et segmentent leur marque de distributeur en plusieurs catégories de produits : générique, bio, ou avec un cahier des charges intermédiaire privé. Dans ce dernier cas, le cahier des

charges est moins exigeant qu'en production biologique et peut facilement être modifié en fonction des innovations techniques. Le prix des produits se situe à un niveau intermédiaire entre le standard et le biologique destiné, selon eux, aux clients à fort pouvoir d'achat. La contractualisation directe avec les éleveurs permet d'orienter le mode de production vers les exigences que l'enseigne se fixe. L'un des distributeurs rencontrés qualifie d'« extensif » le mode de production dans sa marque de distributeur, l'autre souligne le dynamisme de ses fournisseurs :

« Les exploitations qui travaillent avec nous sont solides, avec des investissements et des innovations. Il n'y a plus aujourd'hui de petits producteurs qui travaillent avec nous. Ce sont des entreprises devenues des leaders dans leur domaine. » (distributeur)

Selon eux, les éleveurs engagés dans ces contrats en sont satisfaits car leurs surcoûts sont compensés par les prix payés par l'enseigne.

2.5. LA CONSOMMATION DE VIANDE

La consommation de viande est souvent l'entrée prise par les médias pour parler de l'élevage, avant de mener aux autres controverses. Pour Lossouarn (2012), « en France, en Europe, et plus largement, dans les pays développés, les viandes focalisent l'attention des médias : ceci, rarement à leur avantage et de façon quasi ininterrompue depuis la première crise de l'ESB de 1996 ». Cette controverse a récemment gagné en intensité avec la publication en 2006 du rapport *Livestock Long Shadow* de la FAO, qui souligne l'impact de la production de viande sur le climat (Dockès et al 2011). Dans ce rapport, la viande rouge est particulièrement décriée, et de là l'élevage bovin.

2.5.1. Les positions végétariennes

Les associations végétariennes présentent l'élevage comme une activité nuisible pour les humains, l'environnement et les animaux. En France, cette vision est surtout représentée par l'association L214 qui, bien que militant en premier lieu pour le bien-être animal, souhaite aussi l'arrêt de la consommation de produits animaux. Sur son site internet, l'association déclare vouloir « nourrir le débat public sur la condition animale, soulever la question du spécisme, revendiquer l'arrêt de la consommation des animaux et des autres pratiques qui leur nuisent » (www.L214.fr). Les positions végétariennes sont relayées par de nombreuses personnalités internationales (acteurs, chanteurs,...) rendant le sujet attractif pour les médias, y compris ceux qui ne sont pas spécialisés sur le sujet. En 2009 par exemple, lors de la Convention Internationale sur le Climat de Copenhague, un certain nombre de personnalité médiatiques, dont Paul McCartney et le président du GIEC Rajendra Pachauri, tous deux ouvertement végétariens, ont milité pour le *Meatless Monday* (Lundi sans viande). Beaucoup d'articles de presse, après avoir exposé différentes critiques sur l'élevage, proposent des méthodes pour basculer vers un régime végétarien. Lossouarn (2012) soulève la question de la mise à mort de l'animal, condition *sine qua non* à la production de viande : « ceci n'est jamais anodin, d'autant qu'il s'agit d'animaux supérieurs. De cette contrainte incontournable de la mise à mort, on remonte aisément à la souffrance animale et aux questionnements éthiques sur les rapports des hommes aux animaux d'élevage ».

2.5.2. Les arguments flexitariens

D'autres articles défendent une modification des modes de production et une diminution de la consommation de viande. En 2010 et 2011, les ouvrages *Bidoche*, de Fabrice Nicolino, et *Faut-il Manger les Animaux ?*, de Jonathan Safran Foer, cherchant à dénoncer des dérives de l'élevage intensif en France et aux USA, sont des best-sellers. Des personnalités emblématiques – éleveurs, agronomes, restaurateurs ou bouchers – prennent aussi position en dénonçant, de l'intérieur de la

filière viande, les méthodes de production intensives. Ils ne se positionnent pas comme « anti-viandes », mais promeuvent une diminution de la consommation de viande au profit de produits de meilleure qualité (élevage extensif, pratiques durables, lien au terroir,...).

Les associations rencontrées, volontairement choisies pour leur positionnement réformiste de l'élevage et non abolitionniste, ont beaucoup insisté sur le fait qu'elles ne prônent pas le végétarisme et ne sont pas contre l'élevage. Elles ont toutefois des exigences fortes en termes de respect de l'animal, et jugent la surconsommation de viande responsable des problèmes environnementaux. Elles œuvrent à faire évoluer les habitudes alimentaires, en incitant le grand public à réduire sa consommation et à privilégier la viande produite dans des conditions éthiques et écologiques :

« Si le poulet provient d'un élevage comme il y en a quand même beaucoup en France, Poulet de Loué ou autres Label Rouge, élevés et abattus dans de bonnes conditions, ce n'est pas un crime. Manger du poulet venant d'un élevage respectueux du bien-être, ce n'est pas un crime. » (association de protection animale)

Leurs actions visent d'abord la viande blanche (volaille et porc) dont la consommation augmente au niveau mondial et qu'elles associent à des modes de production intensifs. Pour elles, ces problèmes concernent moins la viande bovine car la consommation stagne au niveau national, et elles reconnaissent les bénéfices de l'élevage herbivore en termes de valorisation d'espaces improductifs et de maintien des prairies. Ce positionnement est partagé par les journalistes rencontrés qui, en se défendant d'être « anti-viandes », souhaitent qu'une rééducation des façons de s'alimenter s'opère dans la société française. Ils souhaitent une augmentation forte du nombre de flexitariens, c'est-à-dire de consommateurs adoptant un régime majoritairement sans viande. Cependant, ils font le constat que l'intérêt du grand public pour la viande est velléitaire : le goût des français pour les produits carnés est encore trop fort pour qu'ils s'en détournent régulièrement. Pour eux, si les pratiques en élevage étaient correctes, le discours d'associations végétariennes de type L214 ne trouveraient pas un tel écho.

Selon l'ensemble des acteurs rencontrés, l'idée qu'il faut diminuer sa consommation de viande pour des raisons écologiques, sanitaires et éthiques grandit dans l'opinion publique. Cette situation inquiète particulièrement les acteurs de la filière et les distributeurs, qui ont observé un changement de statut de la viande dans la société :

« Autrefois, la viande avait une place importante dans le repas, et les gens étaient prêts à faire des efforts financiers pour en avoir un morceau et en donner à leurs enfants. Elle avait un statut de force, de santé, et d'aliment indispensable. Cette vision est en train de changer avec les multiples remises en cause. » (interprofession)

Ils redoutent une augmentation du nombre de « flexitariens » au sein de la population, qui serait accentuée par de nouvelles crises sanitaires ou économiques. Ils cherchent à dédramatiser la situation française où la consommation de viande n'est, selon eux, pas excessive.

2.5.3. Les impacts sur la santé

La publication de plusieurs études à la fin des années 90 a fait naître une controverse sur le lien entre consommation de viande et cancer du colon, et des inquiétudes sur les dangers pour la santé de la consommation de viande (Parnaud et Corpet 1997). Selon les acteurs rencontrés, bien que des mouvements de mobilisation se soient développés à l'époque, cette controverse est assez peu active actuellement. Les associations ont d'ailleurs déclaré ne pas travailler sur ce sujet et reconnaissent à la viande des qualités nutritionnelles.

La stratégie principale des filières viande est de relayer les recommandations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et du PNNS (Programme National Nutrition Santé) sur les niveaux de consommation, soit jusqu'à 500 g par semaine de viandes rouges, blanches et charcuteries, et un

aliment de la famille viande-œuf-poisson une à deux fois par jour, en privilégiant les moins gras. Pour l'interprofession de la filière viande bovine, 20% de la population française sont en surconsommation de viande et 20% n'en consomment pas assez pour couvrir leurs besoins nutritionnels en vitamine B12 et en Fer. Certaines associations ont mis en doute la neutralité du PNNS, le suspectant d'être au service des filières animales.

2.6. HIERARCHISATION DES CONTROVERSES

La hiérarchie des remises en cause de l'élevage, ainsi que les enjeux qui leur sont liés, ne sont pas les mêmes pour les différentes productions animales :

- L'élevage bovin est principalement concerné par les débats sur ses émissions de gaz à effet de serre et la consommation de viande rouge. Ces questions se posent à une échelle globale, et l'élevage bovin français se trouve pointé du doigt au même titre que l'élevage d'autres pays ayant des systèmes de production très différents. Elle est, par contre, moins critiquée au sujet du bien-être animal.
- L'élevage porcin est d'abord critiqué pour ses nuisances (odeurs et bruit) et son impact sur la qualité de l'eau, en étant régulièrement assimilé aux algues vertes. Les conflits sont très localisés, et l'éleveur a parfois à y faire face seul. Les conflits de voisinage représentent un frein aux projets d'installation et de modernisation de ces filières. « La contestation s'appuie plus souvent sur la critique d'un modèle d'élevage jugé industriel que sur la contestation d'un aspect précis du projet » (Grannec et al 2014).
- Les élevages en bâtiments (principalement de porcs et de volailles) sont au cœur de débats sur le bien-être animal.
- Les élevages de chèvres bénéficient d'une bonne image auprès de la société, et sont moins concernés par ces remises en cause.

Il y a, de la part du grand public, une méconnaissance des pratiques, de l'animal, et de l'élevage en général. Les préoccupations principales concernent localement les nuisances, et en particulier les odeurs. Il existe, de plus, un écart entre l'action du consommateur et ses convictions ou attentes en tant que citoyen. Selon les acteurs rencontrés, les préoccupations principales des consommateurs demeurent en premier lieu le prix des aliments, puis leur goût et leur impact sur la santé. L'aspect environnemental est plus secondaire, de même que le bien-être animal. Cependant, les modes d'élevage semblent susciter un intérêt croissant de la part grand public, et cette tendance semble vouée à perdurer.

2.7. EVOLUTION DES CONTROVERSES

Après analyse des propos recueillis lors des entretiens, il s'avère que certains sujets de controverse sont plus ou moins vifs actuellement. Une partie, en effet, ne fait plus l'objet de débat entre les acteurs rencontrés : ce sont les controverses closes, du moins au moment de l'étude. D'autres conflits, bien qu'ils ne soient pas complètement réglés, semblent être en voie d'amélioration, les parties prenantes se montrant ouvertes au dialogue. Sur d'autres sujets, enfin, la situation semble bloquée : aucune négociation n'est envisagée pour le moment.

Bien entendu, la situation des débats dépend des parties prenantes considérées. Ainsi, une controverse close ou en voie d'amélioration entre les acteurs des filières et les associations peut être en situation bloquée avec d'autres acteurs. C'est le cas pour tous les points de débats avec les

militants anti-élevage. C'est également le cas, par exemple, pour la question des antibiotiques entre les acteurs de l'élevage et le monde médical.

2.7.1. Les controverses closes

Il faut, avant toute chose, noter qu'une controverse close à un moment donné peut être rouverte à un autre moment, selon les circonstances (Callon 1981). Ainsi, tous les sujets suivants, qui ne sont pas à l'origine de débats actuellement, pourraient revenir sur le devant de la scène publique selon les événements (en cas de scandale sanitaire par exemple, ou bien à l'occasion de la publication d'une nouvelle étude scientifique).

Nous avons montré que l'utilisation d'antibiotiques en élevage n'était pas un sujet de critique de la part des associations rencontrées. Elles reconnaissent que des efforts ont été réalisés par les filières animales et ne considèrent plus ce sujet comme prioritaire dans leurs actions pour le moment. Les acteurs de l'élevage, de plus, se montrent volontaires pour poursuivre dans cette voie. Il est à noter que, sur ce point, le législateur est intervenu : le plan EcoAntibio du Ministère de l'agriculture prévoit de réduire de 25% en 5 ans l'utilisation des antibiotiques en médecine vétérinaire. Les associations se placent donc dans une posture d'attente, pour voir si cette volonté se traduit en actes. Les journalistes, quant à eux, ont assez peu évoqué ce sujet dans leur discours, ce qui traduit une importance limitée du sujet pour les médias.

Il semble également y avoir consensus, en production porcine, sur l'arrêt de la castration, du moins sans prise en charge de la douleur. Les débats sur la question sont plutôt scientifiques et techniques et portent sur les alternatives possibles à cette pratique : production de mâles entiers (si les risques d'odeurs dans la viande sont maîtrisés), immunocastration, castration avec prise en charge de la douleur (anesthésie ou analgésie). Plus que suscitant un débat, ce sujet est pour l'instant latent tant que les hypothèses de solutions sont en phase de test.

On peut également classer la question des risques d'épizooties et de zoonose dans cette catégorie des controverses actuellement closes. En effet, il n'y a pas actuellement de débat médiatique ou de campagne associative sur le sujet. Cependant, ce point est très conjoncturel et lié aux crises sanitaires.

2.7.2. Les conflits en voie d'amélioration

D'après les entretiens, on peut considérer que le débat sur les émissions de gaz à effet de serre par les animaux d'élevage est en voie d'amélioration. En effet, bien qu'il soit scientifiquement avéré que l'élevage de ruminants contribue à ces émissions, la faculté de stockage des prairies commence à être reconnue par toutes les parties prenantes. De plus, l'élevage de ruminants correspondant assez bien aux attentes des associations en termes de taille et de conduite, les critiques qui lui sont adressées sont modérées. Les débats restent cependant assez vifs à propos de la viande qui, elle, reste associée à la pollution atmosphérique pour les associations et le grand public.

En outre, sur la question de la pollution des eaux, et en particulier des algues vertes, les débats semblent moins virulents qu'ils n'ont pu l'être dans un passé récent. En effet, les associations qui, pendant longtemps, ont pointé du doigt la responsabilité de l'élevage, en particulier porcin, reconnaissent désormais que d'autres facteurs entrent en jeu dans ce phénomène. Elles insistent, de plus, sur l'importance des nitrates organiques dans la fertilisation des cultures. Les acteurs de l'élevage, quant à eux, prennent le traitement de leurs effluents au sérieux, et ont réalisé des progrès notables en matière de réduction des émissions. Cependant, dans les médias, l'élevage porcin reste quasi-systématiquement ciblé par les journalistes lorsqu'ils traitent des algues vertes.

Il semble également que la prise en charge de la douleur soit un sujet sur lequel les différentes parties prenantes sont ouvertes au dialogue. En effet, les pratiques douloureuses pour les animaux

ne satisfont pas les éleveurs, qui seraient prêts à modifier leurs habitudes de travail si des solutions satisfaisantes étaient trouvées. Par contre, la controverse sur le gavage en production de foie gras reste ouverte : les associations jugent la pratique « *barbare* » tandis que les acteurs de la filière la considèrent peu traumatisante pour l'animal lorsqu'elle est correctement réalisée.

Enfin, la majorité des associations rencontrées considèrent que l'élevage intensif ne doit pas disparaître car il répond à l'importante demande des consommateurs en produits animaux. Elles préfèrent donc chercher à améliorer cette production standard de masse en France, plutôt que de devoir importer des produits sur lesquels elles n'auraient aucun regard. Bien sûr, ce positionnement n'est pas celui des acteurs partageant la vision « alternative » (cf. 3.4.1.) qui, eux, souhaitent l'arrêt complet de ce type de système.

2.7.3. Les situations bloquées

Selon Chateauraynaud (2004), « la force d'un argument ne réside ni dans la cohérence propre à une argumentation, ni dans un simple rapport de forces, mais repose sur l'entrée des protagonistes dans un espace de calcul commun. Sans cet espace, ce qui forme un argument pour les uns n'en est pas pour les autres ». Ainsi, dans les situations bloquées, les acteurs semblent ne pas se comprendre mutuellement car ils ne partagent pas la même représentation des situations et des enjeux. Les débats tournent souvent autour d'un échange de contre-arguments et de la mise en cause du bien-fondé de la motivation profonde de l'adversaire.

Il semble que la situation soit bloquée à propos des nuisances engendrées par les élevages, et surtout par les élevages porcins. En effet, lors des enquêtes publiques pour des projets d'élevage, l'opposition des acteurs locaux est fréquente, et les motivations sont très variables d'une situation à l'autre. Parfois, la crainte d'éventuelles nuisances l'emporte sur la réalité des émissions d'odeurs ou de bruit. Ces débats peuvent conduire à l'annulation de l'arrêté d'autorisation pour l'éleveur. Sur cette question, il est donc très difficile pour les acteurs de s'engager dans un dialogue apaisé.

Concernant le bien-être animal, une incompréhension subsiste au niveau des conditions de logement des animaux. En effet, les acteurs de l'élevage ont le sentiment de bien faire lorsqu'ils respectent les réglementations, mais les associations attendent plus de leur part. Sur ce point, le blocage peut être lié à la situation de crise que traversent les filières d'élevage : les difficultés économiques des exploitations ont rendu les mises aux normes difficiles, et il est inenvisageable pour beaucoup d'éleveurs de se réengager dans de nouveaux investissements actuellement.

Enfin, il semble y avoir un dissensus fort à propos de la déconcentration des élevages du territoire breton. C'est une demande forte des associations, qui considèrent que l'organisation actuelle de l'élevage manque de cohérence, mais c'est une requête irrecevable pour les acteurs de l'élevage, en particulier porcine, dont la compétitivité repose – entre autres – sur les économies d'échelle et d'agglomération générées par cette concentration. Là encore, le contexte de crise peut accentuer le blocage de la situation.

3. DISCUSSION DES RESULTATS

3.1. REGISTRE DES DISCOURS

Lors des entretiens, certains acteurs ont un discours ancré dans une tonalité particulière, qui conditionne les informations données et les positions adoptées. Trois types de registres de discours

ont pu être identifiés : institutionnel, militant et communicant. Dans un même entretien, l'enquêté peut successivement adopter des registres différents.

3.1.1. Les discours institutionnels

Dans certains entretiens, l'interlocuteur s'exprime en tant que représentant de la structure qui l'emploie, dans un discours que nous qualifions d'« institutionnel ». Ce registre d'expression a surtout été emprunté par les salariés des interprofessions et des instituts techniques mais aussi par plusieurs interlocuteurs d'associations et de la distribution.

La personne enquêtée ne cherche pas ici à livrer sa vision personnelle de la question abordée, mais celle de la structure à laquelle elle appartient. Elle n'engage pas sa personne dans ses propos et s'exprime généralement en utilisant la première personne de pluriel :

« Nous, on considère que l'élevage est indispensable car il rend énormément de services. Nous travaillons à maintenir de l'élevage en France. » (association environnementale)

Ces discours sont généralement bien structurés et les arguments sont livrés dans un ordre logique, ce qui peut traduire une forme d'habitude ou d'automatisme à les énoncer. On peut d'ailleurs retrouver la même structure argumentative sur les sites internet des institutions concernées. Les explications données sont très souvent de nature scientifique, parfois accompagnées d'une référence précise, et font appel à la rationalité de l'interlocuteur. Le jeu des contre-arguments est généralement présent et se traduit par des apports de preuves expertes, conduisant à des batailles de chiffres comme sur la consommation d'eau de l'élevage.

3.1.2. Les discours militants

Dans les discours militants, l'enquêté énonce une conviction forte, une opinion personnelle, bien que pouvant être partagée avec un groupe d'acteurs. Les associations et les journalistes ont très souvent tenu ce type de discours, et dans une moindre mesure certains acteurs des filières (syndicats ou éleveurs surtout).

L'interlocuteur s'exprime ici à la première personne du singulier. Le jeu des contre-arguments est aussi présent, mais n'implique pas forcément le recours à des références scientifiques. Les démonstrations font plutôt appel « au bon sens », à la moralité de l'interlocuteur. Les arguments avancés font plus appel à l'émotivité et à la sensibilité de l'interlocuteur qu'à sa rationalité. On y trouve parfois une tonalité catastrophiste :

« L'énergie va coûter de plus en plus cher. L'eau, sa gestion est de plus en plus difficile. Si on n'a plus de biodiversité, de haies, de talus,... on ne pourra pas réduire les pesticides. En plus, il y a le changement climatique qui vient là-dedans tout mélanger. C'est très inquiétant tout ça ! » (association environnementale)

Les parties se jugent réciproquement, les unes étant considérées comme aveuglées d'un pragmatisme qui les empêche de voir ce qui est « juste et bon » et les autres comme idéalistes inconscients des dures réalités du métier d'éleveur.

3.1.3. Les discours communicants

Certains acteurs ont des discours de communication pour faire passer un message précis : distributeurs et associations principalement, mais aussi parfois par interprofessions et journalistes.

Plus qu'un argumentaire, ces discours sont une mise en avant de la structure qui emploie l'enquêté, une valorisation de ses actions et de ses atouts. Les informations données se veulent simples et efficaces, les phénomènes scientifiques sont vulgarisés, l'emploi de mots-clés est fréquent :

« Notre poulet est plein air, pour des questions de bien-être : il peut exprimer son comportement naturel. Et il est sans antibiotiques, pour une question d'antibiorésistance. » (distributeur)

Là encore, les propos sont très structurés et correspondent aux informations que l'on trouve sur les sites internet correspondants. Dans ce type de discours, l'enquêteur oriente souvent la conversation vers les sujets qu'il souhaite développer, quelques soient les questions posées. Les entretiens sont donc particulièrement délicats à mener, et les informations obtenues ne correspondent pas toujours à l'objectif visé par l'enquêteur.

3.2. RAPPORTS ENTRE LES ACTEURS

3.2.1. Une solidarité difficile au sein des filières d'élevage

Les acteurs des différentes filières d'élevage se fixent pour principe de se défendre face aux critiques qui leur sont adressées sans jamais dénigrer une autre filière ou un certain type d'élevage. Cependant, malgré cette volonté de solidarité inter-filière, on ressent d'après les entretiens auprès de la filière porcine un sentiment d'isolement :

« Quand la filière bovine se défend avec le pâturage et que les volailles mettent en avant le plein air, nous, en porc, on ne se sent pas vraiment aidés. » (éleveur)

La question d'une argumentation commune est posée mais se heurte à la diversité des atouts des différentes filières et, au-delà, à la diversité des visions de l'élevage au sein même de la profession :

« Les maternités collectives, c'est un type d'élevage qui pose vraiment un problème d'acceptabilité, accentué par le fait que toute la profession n'est pas unanime pour soutenir les maternités collectives. Et plus la profession est divisée, plus ça pose problème. » (acteur R&D)

De plus, l'évolution des mentalités n'en est pas au même point selon les filières et entre acteurs d'une même filière :

« Pour certains de mes collègues techniciens ou même producteurs, commencer à s'intéresser au regard de l'autre, c'est déjà une forme de démission ou de compromission. » (interprofession)

Ensuite, les entretiens révèlent deux types de positionnement chez les acteurs de l'élevage face aux diverses réglementations (environnement, bien-être animal ou sécurité sanitaire). Elles sont pour certains « un ensemble de contraintes rendant leur activité plus difficile qu'elle ne l'est déjà et menaçant la viabilité économique des exploitations » ; tandis qu'elles représentent pour d'autres « une évolution nécessaire, une opportunité de modernisation et de réponse aux problèmes d'acceptabilité de l'élevage par la société » (Delanoue et al 2014). Ces résultats confirment ceux de Dockès et al (2007) qui montrent qu'« une partie des éleveurs trouve celle-ci [la réglementation sur le bien-être animal] trop stricte ou inadaptée. La critique porte essentiellement sur le manque de connaissances pratiques des personnes qui prennent des décisions. [...] D'autres éleveurs considèrent que les règles imposées sur le bien-être sont légitimes et suffisantes ».

3.2.2. Une diversité des modes d'action entre associations

Dans leur action militante, associations environnementales et de protection animale travaillent parfois de concert. C'est une façon pour elles de se positionner sur des thématiques qui ne représentent pas une priorité dans leurs engagements, mais qui les préoccupent tout de même.

Participer aux réflexions et faire du lobbying à l'échelle européenne et nationale, pour faire évoluer les politiques publiques vers les principes agroécologiques⁴ ou une meilleure prise en compte du bien-être animal⁵ en élevage est un axe important de l'activité de nombreuses associations.

Elles n'ont cependant pas toutes les mêmes modes d'action. Certaines, percevant des financements publics, sont jugées par d'autres associations trop timorées dans leurs campagnes pour ne pas froisser les politiques. Tandis que d'autres sont jugées à l'affût du scandale et du sensationnel, au détriment d'un réel travail de fond, afin de percevoir un maximum de financements privés. Les associations rencontrées se positionnent parmi celles qui se veulent des leviers d'amélioration de l'élevage, en préférant la mise en avant des systèmes qu'elles soutiennent à la dénonciation des mauvais comportements. Elles considèrent que les actions violentes, en détériorant les relations entre associations et acteurs de l'élevage, peuvent être des obstacles au dialogue et au travail constructif.

3.2.3. Entre le monde de l'élevage et les associations, vers un dialogue jugé nécessaire

On perçoit un sentiment d'injustice dans beaucoup de discours des acteurs des filières. Bien qu'ils concèdent parfois que des abus aient pu être commis par le passé en termes de surexploitation des ressources et de réification de l'animal, ils considèrent que leurs efforts et progrès ne sont pas reconnus par les associations, et que certaines critiques à leur encontre ne sont plus justifiées. Ils ont aussi parfois l'impression d'être des boucs-émissaires pour des critiques allant au-delà du simple sujet de l'élevage, car remettant en cause l'ensemble du système de société actuel. De manière générale, les acteurs des filières considèrent que les revendications des associations vont au-delà des questionnements ou attentes des citoyens :

« Ces associations ne représentent pas l'ensemble de l'opinion publique. Néanmoins, en proportion de ce qu'elles représentent elles participent quand même fortement au débat et à l'acceptabilité sociétale de l'élevage d'une manière générale. » (interprofession)

Toutefois, des rapprochements et discussions entre filières et associations se font jour. Elles sont jugées nécessaires pour progresser dans la compréhension mutuelle et la recherche de terrains d'entente :

« L'existence de controverses, c'est un peu inévitable dans les activités humaines. En revanche, il y a vraiment beaucoup de choses à faire autour du dialogue et de la connaissance et puis, il y a aussi à vraiment être capable de faire évoluer, dans une certaine mesure, nos façons de produire » (acteur R&D).

Généralement, les résultats sont appréciés et jugés constructifs. Les protagonistes laissent entendre une meilleure écoute réciproque depuis quelques années, et des interlocuteurs plus sensibilisés aux réalités complexes de l'élevage. Des rancœurs se font encore sentir, de la part des acteurs des filières,

⁴ Créé en 2007, le groupe PAC 2013 fédère 25 organisations dont Agir pour l'Environnement, la Confédération Paysanne, le réseau Cohérence, la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique), la FNH (Fondation Nicolat Hulot), le RAC (Réseau Action Climat), le RAD (Réseau Action Durable), et WWF France. Ce groupe fait des propositions pour une « une approche intégrée de la politique agricole en conciliant des objectifs de souveraineté alimentaire, de protection de l'environnement et de développement rural ». (<http://www.pouruneautrepaq.eu>)

⁵ Fondé en 1980, Eurogroup for Animals fédère 48 organisations phares de la protection animale dans les Etats membres de l'Union européenne et œuvre à l'échelle communautaire pour « une agriculture durable avec des animaux d'élevage heureux et sains, et de hauts standards pour la réglementation et l'industrie ». Il intègre, entre autres, la Fondation Brigitte Bardot, la SPA (Société Protectrice des Animaux), l'OABA (Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs), la PMAF (Protection Mondiale des Animaux de Ferme), et CIWF (Compassion in World Farming). (<http://eurogroupforanimals.org/>)

quant aux méthodes de mobilisation utilisées par ces associations : « [Les acteurs des filières] jugent certaines communications caricaturales et tentant de généraliser des déviances dans les pratiques, certes condamnables, mais anecdotiques » (Delanoue et al 2014). Cependant, dans leur esprit, un changement de positionnement des associations commence à s'opérer : de contestataires pures critiquées sur leur manque de compétences techniques, elles se placent désormais en forces de proposition légitimes. Ce changement de stratégie des ONG peut être lié à leur volonté d'être davantage incluses dans les concertations sur l'avenir des filières agricoles organisées par la filière ou le milieu politique :

« Notre préoccupation est d'essayer de garder un dialogue avec les éleveurs et avec les organisations professionnelles, pour essayer d'avoir une compréhension mutuelle, et arrêter de se caricaturer. Même si on n'est pas d'accord in fine, il vaut mieux parler plutôt que diaboliser. » (association de protection animale)

3.2.4. Les médias : relais ou acteurs des controverses ?

Les médias modernes, par leur amplification sélective de certains sujets en privilégiant ceux qui suscitent une réaction émotive forte de la part de la société (Julliard 2008), sont des observateurs, et parfois acteurs, importants des controverses sur l'élevage.

Pour les associations comme pour les interprofessions, les médias sont un moyen de faire passer des messages au grand public ou au monde politique. Depuis une dizaine d'années, la parution de plus en plus fréquente d'articles, ouvrages ou reportages traduit, selon les associations dont l'analyse est régulièrement sollicitée par les journalistes, un intérêt grandissant dans la société française pour la condition animale et l'environnement, en lien avec l'alimentation.

Plusieurs acteurs des filières et des associations reprochent cependant aux journalistes leur ignorance des réalités agricoles en France. Ils jugent que les médias projettent sur la France l'image de systèmes présents dans d'autres pays qui n'existent pas sur notre territoire. Les acteurs des filières, qui ont le sentiment d'être régulièrement accablés par les médias, ressentent un parti pris assez fort de remise en cause des modes d'élevage intensifs, et parfois de l'élevage en général. Selon eux, les journalistes préfèrent traiter des sujets potentiellement scandaleux que des efforts et progrès effectués dans les élevages. Ils regrettent la partialité de certains journalistes et leur vision manichéenne des systèmes de productions :

« Il y a cette dichotomie entre l'intensif, rejeté en bloc, et puis l'élevage bio qui est paré de toutes les vertus. Le problème c'est leur façon de présenter les choses, qui est parfois trop caricaturale. » (interprofession)

Les deux journalistes rencontrés se définissent, quant à eux, comme des relais d'informations. Ils disent rechercher la plus grande objectivité dans leurs travaux mais se qualifient de militants, partageant globalement la vision de l'élevage des associations. Ils qualifient de difficile leur relation avec le monde de l'élevage, en particulier les tenants du modèle intensif de production animale. Pour eux, le CIV est un organe de communication et de lobbying des filières viande et n'a aucune légitimité scientifique. Ils disent être régulièrement contactés par les associations, et reçoivent systématiquement les ouvrages publiés sur le sujet.

3.2.5. Le rôle de la grande distribution

Les distributeurs, qui recherchent une valorisation de leur image auprès des consommateurs, prennent parfois position sur les pratiques d'élevage. L'enseigne Monoprix, par exemple, ne vend plus d'œufs produits en cage sous sa marque de distributeur. Mais les distributeurs enquêtés ne remettent pas en cause le système intensif, qu'ils considèrent indispensable à la production des volumes dont ils ont besoin. S'ils comprennent les attentes des associations, ils précisent que le

client doit avoir le choix. Des démarches qualité émergent de plusieurs autres enseignes, avec la mise en place de filières soumises à des cahiers des charges spécifiques intégrant des items liés à l'environnement, au bien-être animal, aux antibiotiques, aux OGM, etc. Ces engagements, généralement pris en partenariat avec des associations, conditionnent, selon les acteurs des filières d'élevage, le comportement d'achat des consommateurs, quel que soit leur avis sur le sujet. Pour les associations, si les distributeurs s'engagent dans cette voie, c'est qu'ils considèrent que ces points représentent une réelle attente de la part des consommateurs, sur le moyen et long terme, et non une lubie passagère. Ces démarches sont cependant vues par certains acteurs avant tout comme une stratégie de vente, plutôt que comme une réelle préoccupation :

« La marque distributeur a une image de marque et a peur de perdre de la clientèle. Ils bannissent les œufs de code 3, mais à côté de ça ils vendent toujours du cochon de la misère. » (association de protection animale)

Filières et associations dénoncent les distributeurs qui vendent des produits provenant de pays où les normes européennes ne sont pas respectées. Selon eux, la concurrence avec ce type de marchandises, très bon marché, fait pression sur les coûts de production des éleveurs français au détriment de l'investissement dans le bien-être animal, le respect de l'environnement, voire même la sécurité sanitaire. Chacun déclare travailler avec les filières aval et les distributeurs pour les sensibiliser à l'importance de rémunérer équitablement les produits issus de l'élevage :

« Il y a un réel problème de revenus en élevage, on en est conscient, et il y a un problème de céréalisation de certaines régions. La solution, ce serait que les filières aval achètent au juste prix les productions des éleveurs. Les répercussions de coût ne se font pas le long de la chaîne de valeur. » (association environnementale)

Les distributeurs, de leur côté, ont exprimé leur volonté de travailler conjointement avec l'ensemble des maillons des filières et les associations. Ils regrettent de n'être que rarement invités aux concertations concernant la production.

3.3. STRATEGIES DES FILIERES POUR AMELIORER L'ACCEPTABILITE DE LEURS ELEVAGES

Les problèmes d'acceptabilité sociale conduisent les filières d'élevages à faire évoluer leurs pratiques et à mieux communiquer.

3.3.1. Changement de pratiques

Certaines filières ont choisi de modifier de manière volontaire leurs pratiques d'élevage face à une contestation et une pression sociales devenues fortes. Signataire de la déclaration européenne sur les alternatives pour la castration des cochons, la filière porcine s'est engagée à mettre fin à leur castration chirurgicale d'ici 2018 à condition qu'une alternative satisfaisante soit trouvée. La filière avicole a, quant à elle, initiée un important travail de concertation avec des associations et des distributeurs dans le but de co-définir des systèmes satisfaisants pour l'ensemble des acteurs sociaux. Si une modification des élevages n'a pas encore été engagée à grande échelle, des tests et une volonté d'évoluer existent. Une concertation similaire a été engagée par l'interprofession bovine.

Certains changements de pratiques sont initiés par les éleveurs eux-mêmes. Le Poulet de Loué, par exemple, a été créé par des éleveurs souhaitant mettre en place un cahier des charges de production différent. « C'est grâce à la volonté des producteurs de sauvegarder une tradition de terroir que furent créés les syndicats de défense et obtenus, après un long parcours, les tout premiers labels en France : poulet blanc fermier de Loué en 1966, de Mayenne en 1967, poulet noir fermier de Challans

en 1969 » (Blondeau 2001). En outre, la Charte des Bonnes Pratiques en Elevage bovin, construite par les éleveurs suite à la crise de la « vache folle », compte aujourd'hui 95 000 élevages adhérents. « L'adhésion à la Charte se fait sur une base volontaire et individuelle. En adhérant à la Charte, chaque éleveur de bovins prend 6 engagements essentiels : identification, santé du troupeau, alimentation, qualité du lait, bien-être et sécurité, environnement » (www.charte-elevage.fr).

3.3.2. Communication

Sur certains sujets, les filières choisissent de communiquer avec transparence sur leurs pratiques, lorsqu'elles sont persuadées du bien-fondé de leur mode de fonctionnement et qu'elles considèrent que les remises en cause proviennent d'une incompréhension ou d'une méconnaissance de la réalité de l'élevage. C'est le cas, par exemple, lors de portes ouvertes en élevage (événements collectifs comme les Journées Elevage et Paysage pour les ruminants, ou initiatives plus individuelles) où le public est en contact direct avec l'éleveur qui peut expliquer son métier. D'après les acteurs rencontrés, ces opérations ont un impact positif sur la vision de l'élevage, avec des visiteurs ouverts à la discussion et compréhensifs :

« Nous, souvent, les animaux qu'on présente, ils ont la queue coupée, donc du coup on provoque les questions des visiteurs. Mais les gens comprennent, ils ne disent rien. » (acteur R&D)

Certaines filières peuvent s'appuyer sur l'image positive des productions alternatives pour améliorer celle de l'ensemble de la filière. C'est notamment le cas des ruminants ou des volailles, où l'ensemble de la production bénéficie des retombées en termes d'image des campagnes publicitaires pour des produits certifiés (AOP, IGP,...) ou labellisés (Label Rouge) dans lesquelles le lien au terroir et le maintien de la tradition sont mis en avant.

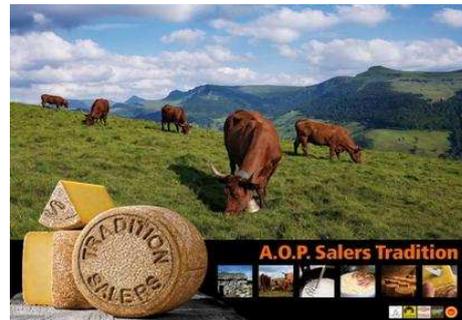


Figure 3 : Les œufs Label Rouge affichent systématiquement leur caractère plein air, les AOP mettent en avant le respect de la tradition ©loue.fr ©aop-salers.com

Pour Larrère (2003), « l'hypothèse selon laquelle les consommateurs aspirent à consommer des produits d'animaux ayant vécu heureux dans des élevages soucieux de préserver la qualité de leur environnement est confortée par la publicité même des entreprises ».

D'autres filières choisissent de mettre en avant l'éleveur pour insister sur l'aspect humain de la production. La campagne publicitaire de la filière porcine dans la presse écrite en 2012, par exemple, mettait ainsi en avant les atouts de ces différents métiers (éleveurs, charcutiers...).



Figure 4 : Campagne Inaporc mettant en avant les métiers et les savoir-faire de la filière porcine ©leporc.com

3.4. TYPES D'ATTENTES A L'EGARD DE L'ELEVAGE

Tous les acteurs rencontrés insistent sur l'intérêt de la France à maintenir sur son territoire des filières d'élevage viables et de haute qualité. Mais ce dernier terme n'est pas associé aux mêmes concepts dans les différents discours, et il traduit plusieurs types d'attentes envers l'élevage. Dans le travail de Dockès et al (2011), « la promotion d'un modèle européen de production (avec des standards élevés en matière de sécurité sanitaire et de protection de l'environnement) constitue le "paradigme écologiquement intensif" promu par une majorité des personnes rencontrées. Elles visent plutôt un encadrement des systèmes dominants existants. Certains vont plus loin en recherchant des systèmes de haute qualité, ancrés dans leurs terroirs, et globalement extensifs dans leurs moyens de production. Ils développent un paradigme "alternatif et extensif" ». Les entretiens effectués pour la présente étude ont confirmé et précisé cette représentation duale de l'élevage demain chez les acteurs.

3.4.1. La vision abolitionniste

Cette vision des « anti-élevage » n'a pas été détaillée dans notre travail qui s'est volontairement concentré sur les registres d'argumentation ne remettant pas en cause le principe même de l'élevage.

En France, la vision abolitionniste est surtout portée par l'association L214 qui, bien que militant en premier lieu pour le bien-être animal, souhaite l'arrêt de la consommation de produits animaux comme l'indique la description de ses objectifs :

« 1) Rendre compte de la réalité des pratiques les plus répandues, les faire évoluer ou disparaître par des campagnes d'information et de sensibilisation. Repérer et tenter de faire sanctionner les pratiques illégales par des actions en justice.

2) Démontrer l'impact négatif de la consommation de produits animaux (terrestres ou aquatiques) et proposer des alternatives.

3) Nourrir le débat public sur la condition animale, soulever la question du spécisme, revendiquer l'arrêt de la consommation des animaux et des autres pratiques qui leur nuisent. »

(Source : www.l214.com)

Le nom choisi par l'association correspond à l'article L214-1 du code rural de 1976 qui définit pour la première fois les animaux comme des êtres sensibles. Pour l'ONG, cet article n'a pour le moment pas été pris en compte sérieusement dans les pratiques ou le droit. Contrairement à ce que de nombreux acteurs des filières ont déclaré lors des entretiens, L214 ne revendique pas sur son site internet l'abolition complète de l'élevage mais on peut s'interroger sur son maintien, et sous quelles formes, en cas « d'arrêt de la consommation des animaux ».

Cette vision abolitionniste est aussi celle des courants philosophiques spécistes qui considèrent que l'être humain ne doit moralement pas tuer les animaux pour les manger, ni les exploiter. Lesage (2013) explique que « plus que la prise en considération des *intérêts* des animaux, cette approche considère que les animaux ne peuvent jamais être un *moyen* au service d'une fin et prône l'abolition de toute exploitation de l'animal par l'homme ». Ces courants sont à l'origine des débats sur le statut juridique de l'animal et leurs arguments sont souvent repris par les végétariens (régime sans viande) et les *vegans* (aucune consommation de produits issus d'animaux : viande, produits laitiers, œufs, cuir, laine,...). Mais ces modes de consommation témoignent parfois plus d'un rejet du mode d'élevage intensif que d'une réelle volonté d'abolition de l'élevage.

Les associations rencontrées lors de cette étude regrettent les modes d'action parfois violents de ces associations anti-élevage qui nuisent, selon elles, aux relations de l'ensemble du monde associatif avec les filières animales.

3.4.2. La vision alternative

Cette vision est celle des acteurs souhaitant la disparition du système d'élevage intensif qu'ils considèrent incompatible avec le respect de l'environnement, du bien-être animal et de la sécurité sanitaire. Ils le rejettent en bloc et ne sont pas sensibles aux arguments sur son amélioration effective ou possible. Dans nos entretiens, ces acteurs sont surtout représentés par les journalistes et quelques associations.

Leur solution est d'en finir avec le système « intensif et industriel » et de développer les systèmes alternatifs, qui correspondent soit à une démarcation par un signe officiel de qualité (certification biologique, Label Rouge,...) soit à la mise en œuvre de pratiques différentes de celles de l'élevage intensif (fourniture de litière en élevage porcin, élevage plein air,...).

Pour les acteurs qui partagent cette vision, cette transition des systèmes d'élevage passe par des incitations à l'installation d'élevages alternatifs, par l'interdiction de certaines pratiques ou équipements (par exemple les caillebotis) et par un plafonnement de la taille des élevages. Elle s'accompagne d'une diminution de la consommation de viande, et donc de sa production. Les élevages alternatifs sont donc imaginés d'une taille réduite par rapport à celles des élevages intensifs moyens. En somme, ces acteurs souhaitent à la fois un élevage alternatif et une consommation alternative. Dans leur vision, le régime *flexitarien* devient celui d'une majorité de la population et les consommateurs s'approvisionnent quasi exclusivement dans les circuits de distributions alternatifs (magasins bio ou de producteurs, vente directe, réseau AMAP,...).

Cette vision se rapproche de la vision de l'« agriculture idéalisée » liée à la nature, au paysage et au grand air décrite par Mathieu (1998). Les arguments techniques ne convainquent pas ces acteurs, pour qui l'élevage est synonyme de tradition préservée et de savoirs empiriques « ancestraux ». Ils sont en revanche susceptibles d'adhérer aux idées replaçant l'éleveur comme maître de son activité, capable de gérer son exploitation grâce à un savoir-faire spécifique, et lié à ses bêtes par des liens forts et individuels. Ils sont également sensibles au concept de multifonctionnalité de l'agriculture. Leur stratégie consiste souvent à démontrer des « absurdités » de l'élevage intensif en mobilisant des avis d'experts ou en dévoilant des « scandales dissimulés par les lobbys de l'élevage ».

3.4.3. La vision intensive

Cette vision est celle de quelques acteurs de certaines filières qui souhaitent que l'évolution des élevages se poursuive selon la tendance de ces dernières décennies. Autrement dit, l'élevage intensif doit encore se développer car il est le meilleur pour gagner en compétitivité dans une concurrence européenne et internationale. La restructuration des élevages (moins d'élevages, plus grands) doit se poursuivre. Cette vision place ce modèle d'élevage comme indispensable à la viabilité des filières. Les systèmes alternatifs sont vus comme des niches, vouées à le rester, en raison justement de leur

manque de compétitivité. Les acteurs qui partagent cette vision considèrent les législations sur l'environnement, le bien-être animal et la sécurité sanitaire comme des contraintes et des freins à la productivité, et donc à la compétitivité. La nature est vue comme une externalité à l'élevage de laquelle il faut s'affranchir pour libérer les forces de production, et la mécanisation et l'automatisation sont des moyens d'y parvenir. La science doit aussi y contribuer en apportant des innovations.

Les acteurs qui partagent cette vision défendent les pratiques et la logique d'entreprise des élevages intensifs, en s'appuyant sur des arguments technico-économiques. Ils ne comprennent généralement pas les remises en cause du système, se considérant seuls compétents pour juger des pratiques à mettre en œuvre. Ils ne veulent pas entrer dans la controverse et adoptent une stratégie qui consiste à ignorer ces remises en cause et à imposer leur choix de système sur la base des atouts qu'ils lui attribuent.

Dans une certaine mesure, cette vision est aussi celle des distributeurs. En effet, bien qu'ils aient surtout mis en avant dans les entretiens leurs stratégies de différenciation pour leur marque de distributeur, ils n'ont à aucun moment remis en question le système et les pratiques de l'élevage intensif. Leur stratégie est d'élargir la gamme des produits proposés au client, pour répondre à toutes les demandes, mais ils n'évoquent pas d'alternative à l'élevage intensif pour produire beaucoup à moindre coût.

3.4.4. La vision progressiste

Cette vision est majoritaire au sein des acteurs rencontrés, aussi bien des filières que des associations. Elle vise une amélioration continue de la production standard pour répondre davantage aux demandes de la société.

Les acteurs qui partagent cette vision ne s'opposent pas à l'élevage intensif qui permet de répondre à une certaine demande des consommateurs, mais ils souhaitent quelques changements de pratiques. Dans leur vision de l'élevage à long terme, les normes de la production standard en termes d'environnement et de bien-être animal sont rehaussées, dans une démarche progressive. Ils encouragent également les autres modes de production, considérant que l'avenir de l'élevage passe par la diversité et la complémentarité des modes de production. Dans cette vision de l'élevage, la nature n'est pas une contrainte mais un partenaire, et la science doit trouver des innovations s'appuyant sur le fonctionnement des écosystèmes pour améliorer la productivité des élevages, dans le respect de l'environnement et du bien-être de l'animal.

Leur argumentation consiste en une mise en avant de solutions et alternatives aux pratiques les plus contestées, sans condamner ces pratiques. Les acteurs partageant cette vision sont sensibles au concept de durabilité dans sa dimension intégrative de composantes environnementales, sociales et économiques. Ils sont particulièrement enclins à participer à des concertations avec les autres acteurs, en veillant à se placer dans une position d'ouverture au dialogue. Pour certains d'entre eux, la co-conception des modèles d'élevages, avec la mise en commun des réflexions d'un maximum d'acteurs impliqués, est nécessaire pour dessiner des systèmes d'avenir en accord avec les attentes de la société.

3.4.5. La vision utilitaire

Selon les acteurs rencontrés, certaines personnes n'ont pas de réflexion particulière sur l'élevage. Ce sont celles qui ne connaissent ni ne se préoccupent des modes de production de leurs aliments. Elles ont un rapport « utilitaire » à l'élevage, sa fonction se limitant à la production d'aliments destinés à la consommation humaine. Elles attendent de l'élevage qu'il nourrisse la population.

Leurs critères de choix à l'achat sont le prix et le goût, devant la sécurité sanitaire. Ils ne prennent pas en compte l'impact environnemental des produits, ni le bien-être animal. Cette absence de considération n'est pas forcément un manque total de sensibilité à ces sujets, mais plutôt une absence de lien entre l'aliment et son mode de production. On rejoint ici l'idée d'abstraction de l'alimentation de Hervieu (2002) : « Nous n'avons jamais aussi bien mangé et nous n'avons jamais aussi peu su ce que nous mangions... Notre alimentation est devenue abstraite : il faut parfois être extraordinairement savant pour arriver à comprendre comment ce qui est dans notre assiette a pu être construit, fabriqué, sauvegardé, conservé, *cracké*, chauffé,... avant d'être digéré ! ». Cette idée renvoie aussi, pour les viandes, à la difficulté de concevoir la mort de l'animal.

Le développement des produits transformés et de la grande distribution a induit un éloignement entre certains consommateurs et le monde de l'élevage, et plus généralement de l'agriculture. Cela explique le manque de vision et d'attentes particulières de ces acteurs vis-à-vis des modèles d'élevage, si ce n'est celle de la production d'aliments bons, abordables et fiables sur le plan sanitaire.

3.5. L'ÉLEVAGE COMME CRISTALLISATION DES CRITIQUES ENVERS LA SOCIÉTÉ

Certains des propos recueillis laissent à penser que les critiques adressées à l'élevage font partie d'une remise en cause plus globale du système de société actuel.

Dans les visions alternatives (cf. 3.4.1) et radicales (cf. 3.4.2) en particulier, on retrouve une volonté forte des acteurs de réorganiser en profondeur l'espace agricole français. Pour les premières, l'élevage doit être délocalisé sur l'ensemble du territoire et associé aux productions végétales pour valoriser les effluents. Pour les secondes, l'élevage doit être complètement supprimé. Ces visions impliquent non seulement une refonte totale de l'agriculture, elle-même induisant une redistribution des emplois agricoles, mais également un bouleversement des modes de consommation de la société. En effet, ces acteurs considèrent que la consommation de viande doit, pour les uns, diminuer fortement et, pour les autres, disparaître totalement au profit des productions végétales. Ils souhaitent également le développement de la consommation au travers des circuits courts. Ils attendent donc un changement radical des habitudes alimentaires et d'achats de l'ensemble de la société.

Ils associent l'essor des élevages intensifs à une course au profit qui a déshumanisé l'activité. Ils ont une image négative de l'élevage industriel et de l'éleveur « chef d'exploitation ». Ils rejettent le productivisme et la mondialisation, rejoignant certains discours altermondialistes. Les discours, au départ centrés sur l'élevage, s'élargissent souvent aux autres secteurs économiques. Ils souhaitent que la production française, tous secteurs confondus, soit relocalisée dans la mesure du possible, et orientée vers la qualité :

« Cette situation de l'élevage est représentative de la production industrielle en général en France : le bas de gamme, pour les voitures, pour l'alimentation,... ce n'est pas ce qu'il faut faire. Le bas de gamme tout le monde sait le faire. » (journaliste)

Ils font généralement le parallèle entre ce qu'ils reprochent à l'élevage et les situations plus générales dans la vie sociale :

« C'est une course au profit qui peut être malsaine. Mais il n'y a pas qu'en élevage, c'est comme ça pour tout aujourd'hui ! » (éleveur)

L'élevage est alors pris en exemple pour parler de « ce qui ne va pas » dans la société.

3.6. LA QUESTION DE LA CONFIANCE

L'analyse des entretiens met en évidence l'enjeu crucial de l'attribution de la confiance des différents acteurs dans les conflits autour de l'élevage.

Tout d'abord, nous retrouvons l'analyse de Schmoll (2008) selon laquelle certains discours mettent en cause la neutralité des scientifiques et la prétention de la science à apporter des certitudes ou vérités. Les experts sont suspectés de servir les intérêts de lobbies puissants. Par exemple, les recommandations du PNNS sur la consommation de viande sont considérées par certaines associations et certains journalistes comme exagérées, dans l'intention de défendre les filières d'élevage. Certains acteurs de l'élevage ont, quant à eux, émis des doutes sur les compétences des chercheurs de la FAO, accusés de relayer des informations erronées issues de campagnes associatives (comme la quantité d'eau nécessaire à la production d'1 kg de viande bovine). L'impartialité et la prétention des politiques à défendre l'intérêt général ont aussi été remises en cause dans les entretiens. Certaines associations se donnent d'ailleurs pour mission la dénonciation de scandales supposés, afin de pallier au manque de droiture des acteurs politiques (Lamine 2006). Les éleveurs intensifs sont soupçonnés par certains détracteurs de flirter avec l'illégalité et de prendre des risques inconsidérés par souci d'économies et de course aux bénéfices.

En France, cette réaction peut s'expliquer en partie par les graves crises alimentaires ou sanitaires que la société a dû traverser (sang contaminé, ESB, fièvre aphteuse,...). Ces dernières ont fait naître dans l'esprit collectif une méfiance face à une certaine pratique de la science et de la politique (Godard 2011b). De plus, l'incertitude quant aux impacts, aux objectifs ou aux composantes de l'élevage, perçue notamment au travers des batailles de chiffres et contradictions d'experts, amène les individus à choisir à quel argumentaire, porté quels acteurs, faire confiance. Des entretiens réalisés, il ressort que cette incertitude liée à la difficulté d'évaluer précisément les pollutions dues à l'élevage, par exemple, tient une place forte dans le déroulement des débats. Dans le cas de mobilisations locales, l'attribution de la confiance s'effectue généralement en première instance au réseau politique du territoire (maire et conseillers municipaux), mais les mobilisations collectives contre des ateliers d'élevage renvoient à des situations où les mobilisés ne peuvent plus attribuer cette confiance en routine au discours porté par les réseaux locaux dominants (Van Tilbeurgh et Ollitrault, 2014). Les plus méfiants envers la science ou la politique pourront alors reporter leur confiance vers les associations ou les médias, et embrasser leurs discours.

On note cependant que plusieurs acteurs, de l'élevage et des associations, gardent confiance en les scientifiques et en leur capacité à apporter des solutions ou alternatives à certaines pratiques décriées (comme par exemple le gavage ou la castration à vif). De même, plusieurs associations font confiance aux législateurs pour qu'ils entendent leurs revendications et les traduisent en de nouvelles législations.

4. ENQUETES AUPRES DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DE PORCS ET DE JEUNES ADULTES⁶

Dans le cadre d'une formation-action, le groupe de travail sur l'acceptabilité sociale de l'élevage en France du GIS Elevages Demain a confié la réalisation de deux enquêtes aux étudiants en Production Animale d'Agrocampus-Ouest (Rennes), encadrés par leurs enseignants Catherine Disenhaus et Yannick Le Cozler. Ces travaux visaient à apporter des connaissances d'une part sur la perception et prise en compte des attentes de la société par les acteurs économiques de la filière porcine et d'autre part sur la perception du monde de l'élevage par de jeunes adultes.

4.1. ENQUETE AUPRES DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DE PORCS

Quatre étudiants⁷ ont réalisé des entretiens semi-directifs auprès de sept groupements de producteurs (11 personnes au total, directeurs ou présidents), représentant 70% de la production porcine nationale, afin de répondre à deux questions : (1) Comment les acteurs économiques de la filière porcine perçoivent-ils les remises en cause de l'élevage de porcs par la société ? (2) Quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour intégrer les demandes sociétales ?

4.1.1. Objectifs et méthode

Après une phase de bibliographie exploratoire, les étudiants ont pris les contacts, élaboré leur guide d'entretien puis mené les enquêtes. Onze entretiens ont été conduits. Présidents et directeurs des groupements ont été soumis à des entretiens semi-directifs individuels organisés en trois parties :

- La première partie a permis de recueillir les connaissances des interlocuteurs sur les attentes de la société, afin d'identifier lesquelles étaient perçues, et dans quel ordre d'importance. Leurs sources d'information et leur avis sur ces attentes ont également été recueillis.
- La deuxième partie de l'entretien s'intéressait aux actions volontaires de chaque groupement pour répondre à ces attentes.
- La troisième partie abordait la vision des évolutions de ces attentes sociales et les actions anticipatrices potentiellement mises en place.

Les étudiants ont ensuite retranscrits et analysé les entretiens.

⁶ Ces travaux ont fait l'objet de deux articles qui seront présentés sous forme de posters aux JRP de 2015 : Roguet C., Delanoue E., Choutteau A., Duffet G., Le Velly V., Wachet C., Disenhaus C., 2015. Perception et prise en compte des demandes de la société envers l'élevage de porcs par des responsables de groupements de producteurs. Journées Rech. Porcine, 47.

Roguet C., Delanoue E., Disenhaus C., Le Cozler Y., 2015. Perception de l'élevage par des jeunes adultes en France en 2014. Journée Rech. Porcine, 47.

⁷ Alizée Chouteau, Guillaume Duffet, Valentine Le Velly, Céline Wachet (3e année, spé. Ingénierie Zootechnique à Agrocampus Rennes, année scolaire 2013-2014)

4.1.2. Perception des attentes de la société par les dirigeants de groupements

L'environnement est cité par 10 des 11 responsables rencontrés comme la première préoccupation de la société civile, devant le bien-être animal (la dernière personne ayant cité le bien-être animal en premier) et la diminution de l'usage des antibiotiques.

Sur le plan environnemental, les responsables de groupements considèrent que des efforts et des investissements importants ont été réalisés, ne serait-ce que pour s'adapter à la réglementation, et se défendent d'être les seuls responsables de la prolifération des algues vertes. Ils soulignent le rôle des enquêtes publiques au cours desquelles les riverains expriment vivement leurs craintes et critiques des odeurs dégagées par les élevages de porcs. Mais ils n'interviennent pas systématiquement aux réunions d'enquêtes publiques pour assister les éleveurs. Un seul des groupements rencontrés a déclaré avoir des relations plutôt bonnes avec les associations environnementales. Les autres pointent du doigt leur méconnaissance des problèmes, leur fermeture d'esprit, leur volonté de contradiction, et leur position radicale contre le mode d'élevage dominant en production porcine. Ils considèrent que les associations ne représentent qu'une minorité de la population mais que leur force de lobbying pèse lourd sur la réglementation.

Le bien-être animal est la deuxième préoccupation sociale perçue par les groupements, mais ils estiment que le grand public est moins mobilisé sur la question en France que dans les pays anglo-saxons. Cette notion leur apparaît difficile à définir et à évaluer. Ils regrettent que la société ne pense que rarement au bien-être de l'éleveur.

Enfin, la réduction des antibiotiques répond à la demande sociale tout en étant très cohérente avec le raisonnement économique des élevages (mais peu avec celui des groupements dont les vétérinaires vendent les antibiotiques).

4.1.3. Réaction des groupements face à aux attentes sociales

L'action la plus courante est l'organisation de portes-ouvertes en élevage, que les groupements jugent utiles bien que chronophages et délicates sur le plan sanitaire, car elles ont un impact positif sur la vision des élevages de porcs par le grand public. Cependant, ils soulignent que le public intéressé par ces événements n'est généralement pas le plus critique envers l'élevage porcin. Une stratégie de communication collective au sein de la filière est souhaitée par certains groupements. Les médias sont décriés pour l'image jugée déformée et négative qu'ils donnent de l'élevage et qui explique la méfiance des éleveurs envers les journalistes.

S'ils sont favorables à la démarcation des produits sur leur origine géographique, avec le label « Le porc français », ils redoutent que la démarcation ou la communication sur des produits offrant de meilleures conditions d'élevage engendrent une prise de conscience des techniques d'élevages actuelles par la population qu'ils estiment pour l'instant peu informée. Les avis divergent sur les productions alternatives (comme le système bio) entre ceux considérant que leur image positive bénéficie à l'ensemble de la filière, et les autres qui n'y voient que des niches vouées à le rester :

« Un seul modèle est gagnant : le modèle productiviste, qui permet de nourrir les gens à grande échelle. Les autres sont des niches réservés aux bobos. » (groupement de producteurs porcins)

Pour certains, le développement de la consommation de porc bio est peu probable, car ce produit est d'utilisation courante et bon marché.

Enfin, face à la pression sociétale, un groupement a arrêté de castrer les porcelets et produit des « mâles entiers ». Cette initiative est ressentie comme dangereuse par les autres groupements en raison du risque d'odeur de la viande dont la détection, avec les méthodes actuelles, n'est pas encore fiable.

4.1.4. Propositions de stratégies pour améliorer les relations entre la production porcine et la société

A l'issue de leur enquête, les étudiants ont proposé des voies pour améliorer les relations entre la production porcine et la société. Ils ont identifié trois stratégies :

- S'unir dans des démarches collectives :
Cela nécessite tout d'abord de renouveler les dirigeants de la filière pour changer l'état d'esprit et permettre les évolutions. Ensuite, « *une filière soudée et ouverte à la discussion aura un meilleur accueil par la population qu'un groupe sur la défensive, en proie à des conflits internes* ». Les éleveurs doivent être aussi impliqués au travers de la mise en place de techniques permettant la réduction des impacts environnementaux et l'amélioration des conditions d'élevage et dans la diffusion de l'image du métier et de la production.
- Favoriser la diversité dans la production :
 - o en encourageant le développement de modes de production alternatifs qui bénéficient d'une bonne image auprès du grand public et de la vente directe qui met en contact l'éleveur et le consommateur,
 - o en étiquetant l'origine des produits sur les emballages.
- Améliorer la communication :
 - o en mettant en avant les points forts et progrès de la filière,
 - o en recréant du lien de proximité entre les éleveurs et leurs voisins,
 - o en mettant en avant l'éleveur et l'animal dans les campagnes publicitaires,
 - o en améliorant les relations avec les médias.

4.2. PERCEPTION DE L'ELEVAGE PAR LES JEUNES ADULTES EN FRANCE

Face au constat d'un décalage entre la réalité de l'élevage moderne et les connaissances et attentes des citoyens et des consommateurs, une enquête a été réalisée par 32 étudiants d'Agrocampus-Ouest (niveau M2), auprès de 1 083 élèves de terminale pour recueillir leurs perceptions et attentes sur les élevages. Le questionnaire réalisé par les étudiants comprenait cinq parties : (1) présentation de l'enquête, (2) connaissances sur l'élevage, (3) image de l'élevage, (4) mode de consommation et (5) avenir de l'élevage. Ces futurs bacheliers enquêtés préparent un baccalauréat général (72%), agricole (23%) ou autre (5%).

4.2.1. Connaissances sur l'élevage

78% des élèves de Terminale déclarent avoir déjà visité un élevage professionnel (16% d'entre eux ont des parents qui travaillent dans le milieu). Dans la moitié des cas, il s'agit d'un élevage bovin. Leur connaissance du monde de l'élevage, limitée (sur une échelle de 0 à 10, 70% estiment leur niveau de connaissance entre 0 et 5), provient de la télévision (34% dont journaux 25% et télé-réalité 9%), de leur entourage (famille, voisins, 23%), de l'école (18%) et d'internet (11%).

4.2.2. Image de l'élevage

Les élèves ont une image plutôt bonne de l'élevage : seuls 10% d'entre eux en ont une image « mauvaise » ou « très mauvaise ». Deux-tiers d'entre eux ont une opinion de l'éleveur plutôt positive ou neutre mais ils considèrent le métier d'éleveur comme peu rentable, surtout eu égard au temps de travail, estimé très long.

Le rôle social de l'élevage est apprécié et 96% pensent qu'il est important de préserver l'élevage en France. Les préoccupations des lycéens sur l'élevage concernent le bien-être animal en premier lieu (80%) devant la protection de l'environnement (54%) et la fourniture de produits alimentaires (48%).

La question du bien-être animal divise les avis : 34% jugent qu'il est bon ou très bon en élevage, et 42% qu'il y est mauvais ou très mauvais. Toutefois, les élèves considèrent qu'il est bien encadré et qu'il est correct en élevage de ruminants. Le bien-être animal en productions porcine et avicole est jugé insuffisant. Un élève sur deux considère que l'élevage a un impact mauvais ou très mauvais sur l'environnement, en particulier sur l'eau, l'air, et le réchauffement climatique. Par contre, ses effets positifs sur le paysage, la biodiversité et le tourisme sont reconnus. Son impact sur la santé est jugé moyen : l'élevage est vu comme responsable de l'émergence de nouvelles maladies chez l'humain, mais l'existence d'une réglementation en termes de médication est connue.

62% des élèves interrogés considèrent qu'un repas sans protéines animales n'est pas un vrai repas.

L'analyse statistique des résultats indique que les étudiants ayant une image globalement bonne de l'élevage habitent en campagne. Les élèves en lycées agricoles ont une image de l'élevage souvent meilleure que celle des élèves de filière générale. Les lycéens ont été répartis par analyse typologique en trois catégories :

- Les « Négatifs » : ils ont une image très mauvaise de l'élevage, en particulier de son impact sur le bien-être animal et l'environnement, et plutôt mauvaise du métier d'éleveur. Les ruraux sont sous représentés dans cette catégorie.
- Les « Neutres » : ils ont une vision indifférente de l'élevage mais jugent tout de même son impact négatif sur le bien-être animal. Cette catégorie comprend des élèves ayant peu ou pas de liens avec le milieu de l'élevage et majoritairement en filière générale. Les périurbains y sont surreprésentés.
- Les « Positifs » : ils pensent majoritairement qu'habiter près d'un élevage est une chance, ont une très bonne image de l'élevage et ont un lien fort avec cette activité. Ils jugent son impact sur le bien-être animal et l'environnement « bon » voire « très bon ». Ce sont principalement des élèves de Bac Pro agricole de milieu rural.

5. FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ACCEPTABILITE DE L'ELEVAGE A MORDELLES

5.1. INTRODUCTION

L'élevage est fréquemment critiqué en France pour de multiples raisons sources de controverse : impact environnemental, traitement des animaux, nuisances locales (odeurs, bruit), risque sanitaire,... Ces remises en cause contribuent à donner au grand public une image négative de l'élevage, qui retentit parfois à l'échelle locale : les installations ou projets d'agrandissement d'élevages sont de plus en plus difficiles à faire accepter par la population. Dans certains territoires, ces mobilisations d'opposition aux élevages sont problématiques. La modernisation des élevages ne peut se faire et le métier d'éleveur, dénigré, n'attire plus assez de candidats pour renouveler les générations.

Des travaux récents ont étudié ces conflits locaux autour de l'élevage et ont montré la prédominance de la crainte des nuisances dans les causes de l'opposition sociale (Grannec et al 2013, Torre et al 2006, Delanoue et al 2014). Il en découle une acceptabilité des élevages différente selon les types et les modes de production, en fonction de leur propension à engendrer diverses nuisances (odeurs, bruits, dégradation des routes, pollution des cours d'eau, etc.). L'élevage porcin par exemple, qui cristallise les dénonciations médiatiques et associatives, doit très souvent faire face à des levées de boucliers à l'encontre d'un projet d'élevage local, tandis que l'élevage bovin apparaît pour le moment plus épargné. En outre, les élevages sous signe officiel de qualité ou en système alternatif par exemple (élevage plein air, élevage de porc sur paille,...) apparaissent plus acceptés que les élevages intensifs⁸ ou conventionnels, souvent perçus par la population comme industriels (Delanoue et al 2014).

D'autres facteurs interviennent également dans la survenue d'un conflit autour d'un élevage (Grannec et al 2013). L'isolement social d'un éleveur, son absence d'insertion dans la communauté et de participation à la vie locale, ou bien son caractère polémique ou provocateur, peut favoriser la montée de mobilisation des habitants. Le rôle des instances publiques est également essentiel : à une échelle locale, les individus ont tendance à attendre des membres du conseil municipal une médiation et une gestion des éventuelles tensions au sein de la communauté, afin qu'elles ne dégénèrent pas en conflit déclaré (Van Tilbeurgh et Ollitrault 2014). Quand l'équipe dirigeante faillit à cette tâche, des groupes peuvent se mobiliser pour faire entendre leurs revendications et défendre leurs intérêts eux-mêmes.

L'originalité du travail que nous avons conduit est d'étudier un territoire, la commune de Mordelles, sans conflits déclarés entre éleveurs et habitants. Il s'agit d'identifier des facteurs explicatifs d'une bonne cohabitation. Ce dernier terme « ne se focalise pas sur un projet ou un élevage particulier, mais plutôt sur la cohésion sociale et la construction de liens entre résidents d'un même territoire » (Lemay et al 2012). Nous nous intéressons ici au « vivre ensemble » à une échelle locale. **Nous chercherons à expliquer le paradoxe de l'état apaisé des relations entre éleveurs et habitants dans un territoire où le contexte peut sembler favorable aux conflits liés à l'agriculture.**

Nous avons en effet choisi d'étudier une zone périurbaine, où des problématiques spécifiques se posent. Les habitants de zones rurales périurbaines ont tendance à s'éloigner des métropoles pour leur cadre vie dans une recherche d'un environnement « bucolique », en contraste avec leur environnement de travail citadin. Ils ont souvent une représentation idyllique de la campagne liée à l'esthétisme, aux espaces naturels, au calme (Mathieu 1998). Pour les habitants qui partagent cette vision, l'agriculture peut être vue comme une activité qui dégrade cet idéal avec des tracteurs « bruyants », des bâtiments jugés inesthétiques, la production de nuisances olfactives,... Beaucoup de néoruraux ne connaissent que peu l'agriculture et leur tolérance envers les activités agricoles peut en pâtir. Des logiques territoriales différentes s'affrontent : les riverains recherchent un cadre naturel préservé, tandis que les agriculteurs cherchent à s'affranchir des contraintes naturelles dans un objectif de production, notamment par la mécanisation (Hervieu 2002). Au milieu de ces groupes sociaux et dans cet espace périurbain où la surface disponible est limitée, les pouvoirs publics doivent concilier et traduire des volontés parfois contradictoires dans l'aménagement du territoire. Le nombre d'agriculteurs diminuant régulièrement tandis que les néoruraux sont de plus en plus

⁸ On qualifie d'intensif un élevage qui cherche à maximiser sa production par unité de surface ou de travail, en ayant fortement recours aux intrants pour les cultures et l'alimentation du cheptel.

nombreux, il est souvent difficile, pour ces pouvoirs publics, d'équilibrer la balance dans le partage du foncier.

5.2. DESCRIPTION DE L'ÉTUDE

5.2.1. Objectifs et problématique

L'objectif principal de l'étude est d'identifier des facteurs qui facilitent ou contraignent l'acceptation sociale de l'élevage à une échelle localisée. Il s'agit d'identifier les leviers ou les freins au développement des élevages liés au contexte social local. En d'autres termes, il s'agit d'étudier l'articulation qui s'opère, sur un territoire délimité, entre les volontés des éleveurs et celles des autres habitants.

Rapidement au cours du travail est apparue la relative sérénité du climat entourant l'activité d'élevage dans la commune retenue. Cette situation nous a amené à préciser les objectifs poursuivis pour répondre à la question suivante :

Quels facteurs expliquent les relations apaisées entre les éleveurs et les habitants de Mordelles ?

Pour répondre à cette question, trois sous-objectifs ont été spécifiés :

- décrire la perception par les acteurs locaux des différents types d'élevage présents sur la commune pour construire une typologie des représentations ;
- analyser les actions et statuts des acteurs locaux qui agissent sur la perception globale de l'élevage au sein de la communauté, en accordant une attention particulière aux acteurs politiques et au double rôle que peuvent jouer certains acteurs (élus-éleveurs, éleveurs impliqués dans la vie de la communauté (association, sport,...), etc.) ;
- relever les critères sociaux de la commune qui influencent l'existence ou non d'une cohésion sociale entre les différents types d'acteurs locaux.

5.2.2. Hypothèses

L'hypothèse que nous faisons est que l'acceptabilité sociale de l'élevage est influencée par des facteurs liés (1) aux éleveurs, aux types d'élevages et aux modes de commercialisation des produits, (2) aux élus locaux et aux politiques publiques et (3) aux riverains et au contexte sociodémographique de la commune.

Nous posons également comme hypothèse de travail que l'acceptabilité peut être évaluée grâce à des indicateurs précis qui renseignent sur l'existence ou l'absence au sein de la communauté de conflits et de tensions liés à l'élevage. Nous considérerons qu'un conflit est une opposition avérée et reconnue par les parties concernées (et éventuellement des tiers), pouvant engager le collectif, tandis que la tension a un caractère plus latent, non exprimé et engageant davantage l'individu (Torre et al 2010). Ces indicateurs sont les suivants :

- Indicateurs liés à la nature de l'élevage : taille, emplacement, techniques, trajectoire, type d'équipement, type de commercialisation,...
- Indicateurs liés à la cohésion sociale dans la commune : insertion sociale des éleveurs vs isolement, confiance entre acteurs, connaissance et intérêt de la population pour le secteur agricole, respect mutuel, prise en considération des intérêts des autres acteurs,...

- Indicateurs liés au rôle institutionnel : positionnement politique à l'égard de l'agriculture, connaissance du monde agricole, actions mises en œuvre (consultations publiques, réunions d'information,...), validation des permis de construire, vision de l'occupation du territoire et du rôle de l'agriculture, prise de position sur les projets d'élevage,...

5.2.3. Matériels et méthodes

La commune de Mordelles (35) a été choisie pour l'étude pour les raisons suivantes :

- Elle rassemble une diversité de types d'élevage en termes de systèmes (conventionnel et différencié, plein air et bâtiments,...), de taille, de productions (bovins, porcs, volailles), et de mode de commercialisation (intégration en filière ou circuits courts) ;
- Elle est située en contexte périurbain : les habitants y ont des attentes particulières concernant leur cadre de vie qui peuvent influencer leurs relations avec les agriculteurs ;
- Elle accueille un marché de producteurs et un distributeur de lait cru en libre-service, ce qui laissait présager un intérêt de la commune pour les produits de l'élevage local ;
- Elle est proche de Rennes, ce qui facilite les déplacements pour réaliser les enquêtes.

Deux méthodes principales ont été employées pour réaliser ce travail : une étude bibliographique de différents types de ressources et des entretiens semi-directifs.

L'étude de la presse quotidienne régionale (Ouest France) et d'archives départementales a permis de dresser un portrait du contexte géographique, historique, socioéconomique et politique de la commune. Les statistiques de l'INSEE ont renseigné sur la stratification sociale de la commune et son évolution. Le profil agricole du territoire a été établi grâce aux données du Recensement Agricole de la commune et des procès verbaux de conseils municipaux.

Des noms de personnes particulièrement impliquées dans la vie agricole de la commune sont naturellement ressortis de cette phase de travail. Elles ont ensuite été contactées pour un entretien semi-directif. En tout, huit entretiens approfondis ont été réalisés auprès d'élus locaux, d'éleveurs et de conseillers agricoles. Dans les entretiens, l'expression spontanée a été favorisée pour cerner la représentation des élevages par les acteurs non agricoles, et la façon dont les éleveurs se sentent perçus. En raison de la période de réalisation de l'étude, courte (1,5 mois) et estivale (juillet), le nombre de personnes qui ont pu être enquêtées est plus faible qu'espéré.

Enfin, un questionnaire a été réalisé auprès des Mordelais sur les marchés et dans des commerces. Dix réponses ont été obtenues et donnent une indication sur les modes de consommation et la vision de l'élevage à Mordelles.

5.3. PRESENTATION DE MORDELLES

5.3.1. Histoire et géographie

Les premières traces historiques de la paroisse de Mordelles remontent à l'époque mérovingienne (IX^{ème} siècle), lorsqu'elle relevait de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes. Son nom peut venir soit du celtique *Morzella* qui signifie « grande habitation », soit du latin *Moricella* qui signifie « hermitage de Maure » (Banéat 1994). Le bourg s'est implanté sur la voie gallo-romaine reliant Rennes à Vannes.

Des vestiges de deux temples romano-celtiques ont été retrouvés dans l'Est de la commune (Banéat 1994). Son histoire est très liée à l'activité religieuse, mais la présence d'un pressoir, de fermes du XIX^{ème} siècle et de plusieurs moulins attestent d'une activité agricole historique (base Mérimée, Ministère de la Culture).

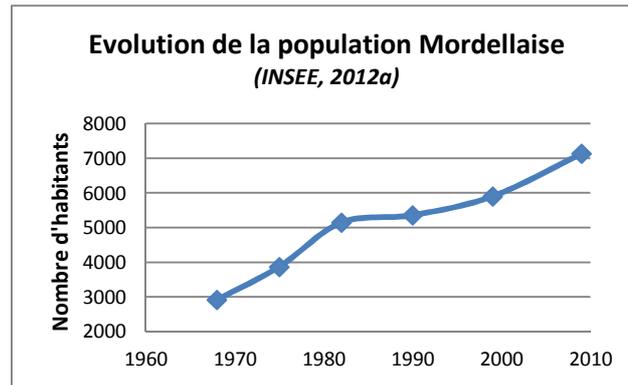
La commune, d'une superficie très étendue (près de 3 000 hectares), est traversée par deux cours d'eau, le Meu et la Vaunoise, appartenant au Bassin Versant du Meu. Le territoire comporte également des zones humides et un étang. Une partie du territoire est située en zone inondable et abrite des peupleraies. Les Mares de la Tremblais, deux mares privées, sont protégées par arrêté préfectoral de biotope. Le relief de la commune est peu marqué.



Figure 5 : Plan du secteur de Mordelles, à l'ouest de l'agglomération rennaise (©Google Map)

5.3.2. Population, économie et politique

Mordelles est une commune d'un peu plus de 7 200 habitants qui fait partie des 43 communes de Rennes Métropole. Elle est située à une quinzaine de kilomètres de Rennes et est très facilement accessible depuis la métropole. Après une rapide augmentation dans les années 60 et 70, la population de Mordelles s'est stabilisée autour de 5 000 habitants (Graphique 1). Cette croissance semble reprendre depuis les années 2000 et s'explique davantage par le solde des entrées-sorties que celui des natalités-mortalités (INSEE 2012a). Mordelles semble donc être une commune qui attire la population.



Graphique 1. Evolution de la population mordellaise de 1970 à 2010

Actuellement, plus de 2 000 personnes travaillent à Mordelles parmi lesquelles seulement 700 y résident. 75% des Mordelais travaillent dans une autre commune du département. 95% des logements sont des résidences principales, et les emménagements dans ces résidences ont eu lieu en majorité (57%) au cours des dix dernières années (INSEE 2012a). La population est assez jeune, avec plus de 56% des habitants âgés de moins de 45 ans.

Mordelles compte trois écoles primaires, deux collèges, trois complexes sportifs et un centre culturel. La vie associative de la commune est assez dynamique, avec plus de 60 associations (sportives, culturelles, humanitaires,...) répertoriées sur le site web de la mairie (www.ville-mordelles.fr). Le tertiaire est l'activité principale et rassemble près de 50% des emplois. Mordelles compte enfin deux supermarchés et deux zones d'activités dont l'une fait l'objet d'un projet d'extension.

Bernard Poirier, le précédent maire d'obédience PS et agronome de formation, a été en poste pendant 20 ans de 1995 à 2014. L'équipe a changé en 2014 avec l'élection de Thierry Le Bihan, sans étiquette et directeur de projet. Depuis de nombreuses années, le conseil municipal de Mordelles a un conseiller chargé spécifiquement des questions agricoles. Actuellement, ce poste est tenu par l'unique agriculteur de l'équipe (un éleveur de bovins et de porcs). L'objectif de développement économique de la ville est d'« accompagner le dynamisme démographique de la commune et plus largement de Rennes Métropole, en apportant les services de proximité nécessaires aux citoyens, ainsi que des emplois locaux, tout en optimisant le foncier, afin de préserver une activité agricole importante et des espaces verts indispensables à une bonne qualité de vie » (www.ville-mordelles.fr). L'un des objectifs de l'ancienne équipe dirigeante a été d'offrir une centaine de nouveaux logements par an, ce qui correspond au rythme de l'agglomération rennaise, en privilégiant la densification urbaine plutôt que l'étalement. L'agriculture est donc considérée comme une activité à maintenir sur le territoire, mais elle est citée en deuxième temps après les activités de service et la construction de nouveaux logements.

En outre, Mordelles dépend du SCoT⁹ du Pays de Rennes. A cet effet, elle doit mettre en place certaines mesures concernant le maintien de l'agriculture sur son territoire (SCoT Pays de Rennes 2007) :

- le respect des potentiels urbanisables maximaux définis par le SCoT, avec un souci d'économie d'espace grâce notamment à des densités minimales ;

⁹ « Le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale, est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables. » (www.territoires.gouv.fr)

- l'obligation de continuité de l'urbanisation ;
- l'interdiction du mitage et du développement des hameaux ;
- la définition de « Champs Urbains », zones réservées à l'agriculture et aux espaces naturels.

Par ailleurs, la commune a remporté en 2014 le prix Zéro Phyto, remis par le Conseil Régional de Bretagne, qui récompense les communes ayant supprimé leur utilisation de produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts. Elle a aussi engagé en 2014 une activité d'écopâturage sur les espaces verts publics, en partenariat avec un jeune agriculteur de Nouvoitou, une commune voisine, qui privilégie les races rustiques de moutons et de bovins (moutons Avranchins et les vaches Armoricaines). L'écopâturage s'effectue sur plusieurs parcelles différentes parfois accessibles par les habitants. En tout, 3 ha sont concernés. Cet éleveur travaille aussi avec d'autres partenaires : communes proches, département d'Ille-et-Vilaine et quelques entreprises.

Lors des enquêtes de terrain (juillet-août 2014), l'action politique agricole était principalement centrée sur l'organisation du Comice Agricole du canton qui a eu lieu le 13 septembre à Mordelles. L'objectif de cet évènement, organisé par la mairie et quelques éleveurs, est de permettre aux Mordelais et aux habitants des communes alentours, de rencontrer des exploitants agricoles et de découvrir leur activité. Dans ce cadre ont été organisés des concours de labours, une présentation de bovins, une exposition de matériel agricole, une mini-ferme et d'autres animations sur la consommation de produits locaux. Un film sur les pratiques des éleveurs du canton a également été projeté début septembre et suivi d'un débat avec les spectateurs.

Enfin, il existe deux marchés à Mordelles. Le plus ancien a lieu le mardi matin, et la mairie a mis en place en 2008 un deuxième marché, le vendredi après-midi, uniquement avec des producteurs locaux (de Mordelles ou des alentours).

En 2009, la Mairie a également autorisé l'installation en centre-ville d'un distributeur de lait cru en libre service, approvisionné tous les jours par un éleveur laitier de Mordelles. Le lait y est vendu 1 € le litre. Après un bon démarrage au moment de l'installation du distributeur, les ventes semblent aujourd'hui stagner autour d'une vingtaine de litres par jour, ce qui est peu par rapport aux objectifs de l'éleveur. Les clients sont majoritairement des habitués, habitants de Mordelles.



Figure 7: Distributeur de lait à Mordelles



Figure 6: Tank de 200 L utilisé pour le distributeur de lait

Dans cette logique locavore, l'une des ambitions du nouveau maire est de développer l'approvisionnement des cantines de la ville en produits locaux.

5.3.3. Agriculture et élevage

La population agricole est en recul dans la commune : en 1990, la ville comptait près d'une centaine d'agriculteurs, contre 58 en 1999 et 51 en 2009. En 2009, les agriculteurs représentaient 1,2% de la population active de Mordelles (contre 3,2% en Ille-et-Vilaine) (INSEE 2012b). Pourtant, Mordelles, située dans le bassin agricole rennais, est l'une des villes les plus agricoles des 43 communes de Rennes Métropole (RA 2010) : elle est 2^{ème} en SAU (2 288 ha), 4^{ème} en nombre d'exploitations (49), 4^{ème} en emplois dans les exploitations (90 UTA), et 7^{ème} en cheptel présent (4 379 UGB).

La commune dispose d'une CUMA. Parmi les 49 exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune de Mordelles lors du Recensement Agricole de 2010, 28 ont un atelier d'élevage d'une taille significative¹⁰. La moitié d'entre elles n'a qu'un seul type d'élevage (Tableau 3), et l'autre moitié est en polyélevage. Certains élevages se différencient par leur système de production ou leur mode de commercialisation :

Tableau 3: Caractéristiques des élevages de Mordelles

| Production | Vaches Laitières | Vaches Allaitantes | Bovins divers | Porcs | Volailles et Bovins | Porcs et Bovins |
|---------------------------|------------------|--------------------|---------------|-------|---------------------|-----------------|
| Effectif | 13 | 1 | 4 | 1 | 4 | 5 |
| Dont Circuit Court | 1 | - | - | - | 2 | 1 |
| Bio | - | 1 | - | - | - | - |
| Alternatif* | 1 | - | - | 1 | 1 | - |

*élevage sur paille, plein air,...

Neuf élevages sont en individuel, sept en GAEC et douze en EARL. Ils sont le plus souvent gérés par une ou deux personnes (24 élevages), avec 2 UTA en moyenne par exploitation. La SAU moyenne des élevages est de 74 ha (toutes filières confondues). Ainsi, les exploitations d'élevage de Mordelles valorisent environ 2 100 ha de SAU soit quasiment la totalité de la SAU de la commune (2 300 ha).

Tableau 4: Taille des élevages de Mordelles (en effectifs d'animaux)

| Cheptel | Spécialisé | En polyélevage |
|---------------------------|-----------------|----------------------|
| Vaches Laitières | Entre 30 et 100 | Entre 15 et 110 |
| Vaches Allaitantes | 25 | Entre 2 et 50 |
| Porcs | 650 | Entre 300 et 1950 |
| Volailles | - | Entre 5000 et 20 000 |

Mordelles offre une diversité intéressante de types et de systèmes de production, ainsi que de mode de commercialisation. Les productions bovines sont surreprésentées, mais les productions de

¹⁰ Un atelier est considéré d'une taille significative s'il compte plus de 5 vaches laitières ou 5 vaches allaitantes, plus de 20 truies ou 100 porcs, plus de 200 poules pondeuses ou 200 poulets de chair (Roguet et al., 2013).

granivores sont présentes. La plupart des élevages sont conventionnels avec des tailles comparables aux moyennes nationales, mais quelques élevages ont des caractéristiques plus extensives ou de diversification. Les élevages existent pour la plupart depuis plusieurs décennies et il y a eu assez peu d'installations à Mordelles récemment : un élevage porcin s'est installé il y a moins de 5 ans, les autres installations les plus récentes (en production laitière) remontent à un peu plus de 10 ans. La majorité des éleveurs sont à une dizaine d'années de la retraite et seulement cinq ont autour de quarante ans. Ces derniers sont tous en production laitière. Il n'y a pas d'éleveur de moins de 35 ans. (RA 2010).

5.4. LES FACTEURS EXPLICATIFS DES BONNES RELATIONS ENTRE ELEVEURS ET MORDELAIS

La population de Mordelles répond aux caractéristiques des populations de zones périurbaines décrites en introduction : elle est néorurale et travaille majoritairement à l'extérieur de la ville. On s'attendrait donc à ce que les relations entre riverains et agriculteurs puissent être tendues voire conflictuelles. L'âge relativement jeune de beaucoup de Mordelais pourrait aussi être source d'incompréhension de leur part envers les activités agricoles, car les connaissances des jeunes citadins sur l'agriculture ont tendance à s'amenuiser.

L'état apaisé des relations entre élevage et Mordelais semble donc paradoxal mais plusieurs facteurs peuvent expliquer la situation. Ils sont liés au contexte socioculturel, aux éleveurs et aux élevages, et au contexte politique de Mordelles. Ces facteurs ont été déduits de la littérature, des entretiens auprès d'élus et d'éleveurs, et des questionnaires de Mordelais.

5.4.1. Un tissu social favorable

Une population qui se mobilise

On pourrait tout d'abord penser que la population de Mordelles est particulièrement tolérante, ou bien qu'elle n'a pas l'habitude de se plaindre auprès des instances publiques et de se mobiliser. On peut également noter le dynamisme associatif de la ville qui peut expliquer l'existence de liens et d'une relative cohésion sociale au sein de la communauté. Toutefois, il semble que l'explication ne puisse être attribuée uniquement à des caractéristiques inhérentes à la population. Premièrement, plusieurs associations humanitaires existent à Mordelles, ce qui traduit une propension de certains habitants à se mobiliser. Deuxièmement, d'après un élu, la mairie reçoit régulièrement des plaintes de riverains, mais qui ne concernent pas l'élevage en particulier :

« Il n'y a pas plus de soucis avec les agriculteurs qu'avec un commerçant qui se comporte mal, qui fait du bruit ou qui ferme trop tard son troquet la nuit, ou qu'avec un voisin qui a un chien qui gueule, ou un gars qui ne respecte pas le stationnement de ses voisins. » (élu)

Une bonne intégration sociale des éleveurs

L'un des points clé dans les relations entre éleveurs et Mordelais est la très bonne intégration sociale des éleveurs. Tout d'abord, certains d'entre eux sont, depuis plusieurs mandats, membres du conseil municipal et participent à la vie politique. Ces éleveurs sont donc connus des habitants et sont confrontés à la diversité des préoccupations des acteurs sociaux. Ensuite, la plupart des éleveurs

rencontrés sont membres d'associations locales et côtoient par ce biais des Mordelais d'horizons très divers. Certains d'entre eux ont de jeunes enfants qui fréquentent les écoles de Mordelles, ils sont donc régulièrement amenés à rencontrer les autres parents d'élèves. Enfin, quelques éleveurs de Mordelles ont préféré habiter en centre-ville plutôt que sur leur exploitation, et vivent donc à proximité des habitants :

« Moi en fait, je suis un agriculteur qui habite dans le centre de Mordelles. Donc quand je ne suis pas de garde, je ne suis quasiment plus agriculteur : je rencontre des gens comme tout le monde. On est quelques-uns comme ça à Mordelles. Si j'ai besoin d'aller dans le centre ou à la mairie, j'y vais à pied. » (éleveur)

Ces éleveurs partagent pleinement les préoccupations des citoyens : par exemple, ils comprennent les désagréments que peuvent engendrer les passages de tracteurs en centre-ville. Du fait de la proximité avec Rennes, l'ensemble des éleveurs sont confrontés aux problématiques de la ville :

« Il n'y a pas de lycée à Mordelles. Du coup, tous les éleveurs qui ont des enfants ont dû les envoyer au lycée à Rennes. Et puis, le week-end, tout le monde va faire du shopping à Alma [grand centre commercial à l'ouest de Rennes], c'est vraiment facile d'accès. On est tout près de la métropole. » (élu)

Une proximité entre éleveurs et habitants

Cette proximité entre éleveurs et habitants est également renforcée par plusieurs dispositifs dans la commune. Le distributeur de lait, où les clients peuvent rencontrer l'éleveur lors de ses livraisons quotidiennes, le marché de producteurs, qui fait la part belle à la vente directe, et l'écopâturage, qui met en contact riverains et animaux d'élevage, renforcent les liens entre élevage et Mordelais. En particulier, les éleveurs en vente directe rencontrés ont insisté sur l'importance du lien qu'ils ont avec leurs clients, et sur la confiance que ces derniers leur portent :

« Quand il y a eu la dioxine, la vache folle, et la dernière fois, une émission sur les antibiotiques en porc, notre chiffre d'affaires a toujours augmenté, on a de plus en plus de clients. Sur un étal comme le notre, dès qu'on sort un nouveau produit, on le vend. Les gens savent comment on produit, ils savent très bien qu'il n'y a pas d'antibiotique dans notre porc. » (éleveur)

D'autre part, Mordelles est une des communes ayant le plus grand nombre d'éleveurs dans Rennes Métropole, et ils ont donc un poids non négligeable en surface de territoire exploitée. Selon certains acteurs enquêtés, les Mordelais sont conscients de l'importance de cette activité pour la commune et s'y sont installés en toute connaissance de cause :

« Quand on vient habiter à Mordelles, on s'attend à habiter près de terres agricoles et à côtoyer des éleveurs. » (élu)

Cette réflexion peut cependant être nuancée par les quelques réponses obtenues au questionnaire effectué auprès des Mordelais, qui tous ont fortement sous-estimé le nombre d'élevages présents à Mordelles. Cependant, on note une grande confiance des éleveurs en leurs concitoyens :

« Je pense qu'ils [les Mordelais] ont une certaine tolérance. J'ai discuté avec beaucoup de gens et ils comprennent que si on salit la route, ce n'est pas forcément de notre faute, et puis qu'on fait l'effort de nettoyer derrière. S'il y a les odeurs pendant une journée, et bien ils l'acceptent. Ils comprennent notre situation. » (éleveur)

Un dialogue nécessaire

Les acteurs rencontrés sont unanimes sur le fait que les éleveurs et les habitants se connaissent plutôt bien à Mordelles, qu'ils se côtoient régulièrement, et qu'ils partagent des activités ensemble. Les éleveurs ne sont pas isolés. Ces liens favorisent les dialogues et la compréhension mutuelle, ils permettent aux éleveurs de dissiper des inquiétudes ou des méfiances en répondant régulièrement aux questions des habitants :

« Il y a besoin d'expliquer. Des fois, on nous pose des questions sur les traitements, sur le bio, parce que beaucoup de gens voudraient voir tout le monde en bio. On explique qu'on n'est pas bio, mais qu'on fait de la qualité quand même, et que les doses des traitements ont été beaucoup réduites. » (éleveur)

Ainsi, les citoyens de Mordelles comprennent les problématiques des éleveurs et, parallèlement, certains éleveurs sont eux-mêmes des citoyens. Il existe peu de clivages sociaux ou culturels entre les groupes. Les éleveurs rencontrés ont tout de même insisté sur la nécessité de faire connaître leur métier et de montrer leurs pratiques au grand public. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs déjà réalisé des portes-ouvertes sur leur exploitation, des dégustations à la ferme et comptent sur le Comice Agricole pour resserrer encore les liens avec leurs concitoyens. Toutes ces activités contribuent à donner aux éleveurs une image positive et dynamique.

5.4.2. Des modes d'élevage variés et des éleveurs soucieux de leur entourage

Des nuisances limitées

L'un des facteurs les plus cités pour expliquer l'état des relations entre éleveurs et Mordelais est le fait que les éleveurs de Mordelles travaillent « bien ». Ce qualificatif est généralement employé pour signifier que les éleveurs sont soit en agriculture raisonnée, soit qu'ils sont attentifs à minimiser les nuisances que leur activité peut engendrer :

« Bien travailler c'est nettoyer après notre passage sur les routes, c'est ne pas épandre le week-end et enfouir rapidement, c'est prévenir avant d'épandre... Enfin c'est respecter ses voisins, pour faire en sorte que ça se passe bien avec eux. » (éleveur)

Les élus rencontrés ont nuancé ces propos : il arrive que la mairie soit contactée par des riverains lorsque des salissures persistent sur les routes. Dans ces cas, ce sont les services de la mairie qui se chargent de faire le nettoyage. Cependant selon eux, ces événements sont d'une part très occasionnels, et d'autre part n'ont jamais dégénéré en véritable conflit.

Des éleveurs attentifs au maintien de bonnes relations avec les citoyens

Il est intéressant de noter que, pour les éleveurs rencontrés, l'amélioration ou le maintien de bonnes relations requiert avant tout des efforts de *leur* part. Ils considèrent que ce sont les nuisances qui peuvent être la cause de tensions avec les habitants et mettent en avant l'importance de respecter la tranquillité et le bien-être de leurs voisins. Ils trouvent nécessaire de faire connaître leur métier en organisant des événements et animations comme des portes-ouvertes ou des salons :

« Le but du Comice Agricole c'est de montrer que l'agriculture est encore présente sur la commune, et puis d'améliorer la relation entre les gens de la commune et les agriculteurs, ou plutôt de les entretenir. Parce qu'en fait, il y a les anciens mordelais qui savent très bien, mais il y a tous les

nouveaux, qui sont arrivés depuis 10 ans, qui ne savent pas forcément ce qui se passe à Mordelles en agriculture. » (éleveur)

Par exemple, ont été organisées sur Mordelles des visites de plusieurs fermes pour le public, une fête de la chandeleur avec dégustation de crêpes dans une ferme laitière, des activités pour les scolaires,... Les éleveurs ayant organisé ces événements en sont généralement satisfaits : les visiteurs sont nombreux et les discussions avec le public facilitées. Par contre, le temps important que nécessite leur mise en place a tendance à freiner leur motivation pour en organiser régulièrement.

Des systèmes et productions qui jouissent d'une bonne image auprès de la population

Un autre point explicatif est lié aux types d'exploitations que l'on trouve à Mordelles. Tout d'abord, la quasi-totalité des élevages est en production bovine, parfois associée à un autre type d'élevage. Or, l'élevage bovin est peu perçu comme générateur de nuisances par la population, en tout cas moins que les élevages de granivores. Ainsi, si certaines exploitations ont un atelier hors-sol intensif, il est presque toujours associé à de l'élevage de ruminants avec pâturage, ce qui a tendance à rendre tout l'élevage plus acceptable. De plus, les ateliers qui pourraient générer des nuisances (odeurs ou bruits) sont situés à l'écart des habitations, et beaucoup sont alternatifs (porcs sur paille, volaille plein air,...). D'après l'ensemble des acteurs rencontrés, peu de nuisances sont perçues à Mordelles :

« C'est-à-dire qu'il n'y a pas d'élevages industriels. Ici, c'est un peu des exploitations traditionnelles avec des vaches laitières, il n'y a pas tellement de nuisances. Tandis que dans le Morbihan, les Côtes d'Armor, c'est des gros élevages de porcs. Ça fait beaucoup de lisier, des odeurs, et je pense que les gens acceptent moins. » (éleveur)

Il n'existe pas non plus à Mordelles d'élevage particulièrement atypique ou emblématique qui cristalliserait les critiques de la population. Au contraire, l'élevage mordelais est perçu par les acteurs rencontrés comme très varié, avec un bon équilibre entre les systèmes de production et entre les modes de commercialisation. S'il n'y a pas d'élevage bio à Mordelles, le distributeur de lait, le marché de producteur et l'écopâturage contribuent à renvoyer une image positive d'un mode d'élevage plutôt extensif qui retentit sur l'ensemble des élevages. De plus, le fait qu'ils soient pour la plupart installés depuis plusieurs décennies peut contribuer à améliorer leur acceptabilité par les habitants : le cadre de vie n'est pas perturbé par des projets d'agrandissement ou d'installation d'élevages.

Une région plutôt favorable aux productions locales

Enfin, Mordelles semble bénéficier du contexte favorable de l'agriculture autour de Rennes. Les entretiens effectués auprès d'acteurs non mordelais nous ont indiqué que l'élevage était bien accepté par la population dans les communes alentours également. D'une part, la couronne de Rennes est un territoire d'élevage bovin avec assez peu d'élevages porcins. D'autre part, les productions locales sont valorisées à travers une multitude de marchés, de magasins de producteurs, de ventes à la ferme, d'AMAP,... :

« Rennes Métropole, ils ont des outils de communication qui sont intéressants. Dès qu'on fait de la vente directe, on est référencés chez eux et ils font une carte avec tous les points de vente. Sur les démarches de vente directe, ils sont très porteurs. Et aussi dans la région, les magasins de producteurs sont bien achalandés, bien fournis, avec des produits de qualité. » (éleveur)

5.4.3. Des acteurs politiques impliqués

Un soutien historique de l'élevage

D'après les éleveurs rencontrés, le climat politique à Mordelles est plutôt favorable à l'agriculture. Ils ont tous salué l'intérêt et les connaissances du précédent maire sur le sujet. La création du marché de producteurs, à l'initiative de la mairie en 2008, s'inscrit dans une volonté de promotion des éleveurs locaux. La présence d'éleveurs au sein des conseils municipaux précédents et actuels est également un facteur de prise en compte de leurs intérêts dans la gestion de la commune. Globalement, les éleveurs se sentent soutenus par la mairie :

« L'ancien maire, il connaissait le monde agricole, donc c'est vrai qu'il a toujours fait attention à nous, à ne pas nous prendre trop d'hectares. Et par exemple, dès qu'ils aménageaient le bourg, il nous rencontrait pour voir si ça ne posait pas de problème aux engins agricoles pour passer. Aujourd'hui, je pense que ça va continuer comme ça avec la nouvelle équipe. » (éleveur)

Une nouvelle équipe favorable au « local »

Le nouveau maire se place dans une logique « locavore » : il souhaite maintenir l'élevage sur Mordelles et favoriser les productions locales. Il veut également poursuivre le travail de la précédente équipe en ce qui concerne l'entretien des liens entre l'élevage et les Mordelais. Cette volonté se traduit par le projet de mise en place d'un approvisionnement des cantines scolaires en circuit court, en réflexion actuellement. La nouvelle équipe réfléchit également à un service d'hippomobile (transport en commun mené par des chevaux pour permettre aux personnes non motorisées de faire leurs courses), ainsi qu'un recyclage des déchets verts par des poules pondeuses. Ajoutées à l'écopâturage déjà en place, ces mesures traduisent la volonté de renforcer la proximité entre les Mordelais et les animaux d'élevage en réintroduisant l'animal en ville.

Cette confiance des éleveurs dans le soutien que la mairie leur porte peut contribuer à améliorer l'ambiance générale entre la communauté à Mordelles. Certains d'entre eux pensent même que la mairie joue un rôle « tampon » entre d'éventuelles critiques de la population et eux :

« Je pense que s'il y avait eu des plaintes de certaines personnes à la mairie, ils pouvaient expliquer des choses. Je pense qu'il y a des gens qui se plaignent par derrière, mais ça ne nous revient pas directement. » (éleveur)

Des éleveurs compréhensifs sur les questions liées au foncier

Malgré cette volonté de maintien de l'agriculture sur le territoire, la mairie est confrontée à la concurrence sur le foncier entre les logements et l'agriculture. Si l'agrandissement des hameaux est interdit par le SCoT du Pays de Rennes, la ville a tendance à gagner du terrain sur les terres agricoles autour du centre-ville. Cette situation est plutôt comprise et acceptée par les agriculteurs, pour le moment :

« Nous on a perdu du terrain, quelques hectares, c'est des maisons maintenant. Bon, on en a retrouvé d'autres qu'il a fallu acheter ailleurs. C'est vrai que t'aimes pas voir tes terrains partir comme ça, mais bon, on s'est arrangé. » (éleveur)

5.5. DISCUSSION

5.5.1. Une situation fragile ?

Il est intéressant de noter que, pour l'ensemble des éleveurs rencontrés, l'effort pour maintenir de bonnes relations avec la société doit être fourni en premier lieu par eux-mêmes. On comprend alors facilement qu'ils envisagent la survenue de conflits si l'un d'eux ne respecte pas certaines précautions (comme prévenir les voisins avant les épandages, éviter de traiter le week-end, etc.). L'explication selon laquelle les éleveurs de Mordelles travailleraient « bien » doit être nuancée car elle est très relative. En effet, certains éleveurs en production labellisée ou en circuits courts sont assez critiques vis-à-vis des méthodes de production de certains de leurs collègues en production conventionnelle, et il existe des désaccords au sein même des éleveurs conventionnels. Pour plusieurs éleveurs rencontrés, tous les éleveurs à Mordelles ne se montrent pas volontaires pour entretenir les bonnes relations avec leurs voisins et ils craignent que de tels comportements ternissent à la longue l'image de toute leur communauté. Ainsi, si les relations entre les éleveurs et les habitants sont bonnes, la cohésion au sein de la profession semble moins garantie :

« Avec certains, soit ils salissent la route et ne nettoient pas, soit ils font du fumier le samedi, et ils se disent « de toute façon, si les gens rouspètent, je vais les rembarrer ». Tu te dis qu'ils auraient quand même pu attendre une journée. Et salir la route, il y en a qui ont le don pour ça. Quand les gens ont ce caractère, en général, on ne peut pas discuter avec eux. » (éleveur)

Certains acteurs se sont montrés inquiets vis-à-vis de l'arrêt des quotas laitiers. Ils craignent un agrandissement et une intensification des élevages qui pourrait être mal acceptée par la population. En effet, la création d'un nouvel élevage intensif pourrait être un élément perturbateur dans la cohabitation à Mordelles, et pourrait offrir à d'éventuelles critiques ou frustrations une occasion de s'exprimer. D'ailleurs, dans les questionnaires effectués auprès des habitants, 6/10 ont répondu qu'ils seraient inquiets, et en particulier craindraient les odeurs, si un élevage venait à s'installer tout près de chez eux.

On peut également s'interroger sur l'avenir de l'élevage à Mordelles, au vu de l'âge de la majorité des éleveurs. Beaucoup d'entre eux vont partir en retraite dans les cinq ou dix ans à venir, et les repreneurs sont pour le moment très peu nombreux. Il faut donc s'attendre à un changement de paysage agricole à Mordelles dans la prochaine décennie. Comme exposé précédemment, le risque est la perturbation de l'équilibre actuel des relations avec la population par l'installation d'éleveurs inconnus ou d'exploitations génératrices de nuisances.

Une autre interrogation concerne l'arrivée de la nouvelle équipe à la mairie et sa prise en compte effective des intérêts des éleveurs dans la gestion de la commune. Ces derniers craignent particulièrement l'expropriation de leurs terres au profit de la construction de lotissements. Bien que de telles situations aient été assez bien acceptées par les éleveurs jusqu'à présent, un conflit entre la mairie et les éleveurs sur le foncier pourrait perturber la cohésion sociale à Mordelles en clivant la communauté. De plus, si le nombre des éleveurs diminue comme pressenti, ils risquent de voir leur poids social, économique et politique s'affaiblir, et la défense de leurs intérêts n'en sera que plus difficile.

5.5.2. Réflexions sur la méthode de travail

La difficulté principale à laquelle le travail s'est heurté est inhérente à la période de l'étude. Au début de l'été, les acteurs sont très peu disponibles pour des entretiens (congés, récoltes,...). Sur le temps restreint réservé aux entretiens, beaucoup des acteurs contactés n'étaient pas joignables ou ont refusé faute de temps. Cependant, cette difficulté a été en partie surmontée grâce aux déplacements fréquents effectués sur place. Ils ont été l'occasion de rencontres fortuites avec des acteurs-clé pour l'étude. L'exposé en direct des enjeux du travail ont favorisé leur accord pour l'entretien. Malgré tout, l'effectif restreint de témoignages récoltés ne nous a pas permis de dresser une typologie des représentations de l'élevage dans la communauté. Pour ce faire, il faudrait poursuivre les entretiens semi-directifs auprès d'autres acteurs non agricoles de la communauté.

Au niveau des acteurs rencontrés, les éleveurs sont surreprésentés. Comme exposé précédemment, beaucoup d'élus n'étaient pas disponibles. Les entretiens semi-directifs avec des habitants « naïfs » (dans notre cas extérieurs au milieu agricole) nous ont été déconseillés par un sociologue car ils sont souvent trop pauvres en informations pour justifier le temps passé à les effectuer et les analyser. Cependant, il semble important dans ce type de problématique d'appréhender le point de vue de la population, et c'est un manque à cette étude. Le sondage auprès des habitants de Mordelles a donné des réponses intéressantes. Mais là encore, le nombre trop restreint de questionnaires récoltés n'a pas permis d'en tirer des résultats statistiques significatifs. La méthode utilisée pour les réaliser a manqué d'efficacité. Tout d'abord, le contact avec les clients du marché a été très difficile. D'une part ils étaient peu nombreux fin juillet, et d'autre part ils ont montré beaucoup de méfiance et de réticence à répondre. Au vu de ces difficultés, nous avons choisi d'aller à la rencontre des commerçants de Mordelles, plutôt disponibles en cette période de vacances. Ces derniers se sont effectivement montrés plus enclins à répondre. Cependant, beaucoup d'entre eux n'ont pas été en mesure de s'exprimer sur les marchés car ils ont lieu pendant leurs horaires de travail. De plus, de tels déplacements ont été très chronophages, pour un taux de réponses faible. A l'avenir, il conviendra de diffuser plus largement ce type de questionnaire avec de préférence une autre méthode que le contact direct dans la rue, et en s'y prenant plus tôt dans le travail. Par exemple, il serait envisageable de faire appel à la mairie pour qu'elle diffuse le questionnaire par mail dans une newsletter, ou bien au journal local pour qu'il le glisse entre ses pages. Il est également possible de les distribuer dans les boîtes aux lettres. Des urnes pourraient être disposées dans plusieurs endroits : à la mairie, dans certains lieux publics et chez des commerçants volontaires. Un délai de plusieurs jours devrait être accordé aux lecteurs pour la réponse et le dépôt du questionnaire dans les urnes.

L'étude de la presse a été intéressante en ce qu'elle a renseigné sur l'ambiance générale dans la commune, sur son dynamisme, et sur les acteurs fréquemment impliqués dans les événements en lien avec l'agriculture. L'examen des archives quant à lui a été moins fructueux en raison du manque de documents concernant la période très récente concernée par l'étude. Mais ces deux approches sont très chronophages quand les recherches ne concernent pas un événement ou une date en particulier mais une période longue (une dizaine d'années).

5.6. CONCLUSION

Les bonnes relations entre éleveurs et Mordelais ne sont pas une illusion. Elles sont d'ailleurs conformes à la situation générale du territoire autour de Rennes. Dans les discours, elles sont en premier lieu imputées aux efforts effectués par les éleveurs, mais des facteurs sociaux, structureaux et politiques sont également déterminants. Il n'est pas possible ni judicieux de tenter de dégager une unique cause de l'acceptabilité de l'élevage sur ce territoire, car la situation est le fait de plusieurs éléments favorables qui se combinent et créent un climat globalement bon.

A l'issue de ce travail, nous pouvons nous retourner sur nos hypothèses de départ :

- L'acceptabilité de l'élevage à Mordelles est bien influencée par des facteurs liés aux éleveurs. Ils font, pour la plupart d'entre eux, beaucoup d'efforts pour respecter le cadre de vie de leurs concitoyens, et sont très bien insérés socialement. De même, nous avons vérifié que la vente directe contribue à améliorer les relations entre éleveurs et habitants. Le type de production intervient également : la prédominance d'élevages bovins semble limiter les nuisances et les conflits. L'ancienneté de présence des élevages constitue un dernier point capital. Il semble par contre que le système d'élevage ait peu d'influence : les élevages intensifs sont acceptés au même titre que les autres à Mordelles, et il n'y a pas d'élevage bio pouvant potentiellement être mieux accepté.
- L'acceptabilité de l'élevage est influencée positivement par le climat politique, et en particulier par la présence d'éleveurs au sein du conseil municipal et de maires favorisant les productions locales.
- L'acceptabilité est assez peu inhérente à la population mordelaise qui a les caractéristiques des populations de zones périurbaines et est issue d'horizons très divers. Le dynamisme associatif de la ville favorise toutefois la cohésion sociale.

La situation peut cependant se dégrader si des perturbations intervenaient sur ces différents facteurs. On semble en effet être en présence d'un équilibre qui se maintient pour le moment grâce à l'absence de projets d'élevages. La diminution probable du nombre d'éleveurs sur le territoire constitue une autre menace importante, car elle pourrait modifier les rapports de force au sein de la communauté. La confiance qui existe entre les différents acteurs du territoire peut toutefois autoriser un certain optimisme.

CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES

L'acceptabilité de l'élevage par la société est un facteur clé pour le développement de l'activité. Les contestations et remises en cause de l'élevage ont des conséquences sur l'attractivité du métier, sur le bien-être des éleveurs, sur la modernisation des exploitations, sur les installations et sur la consommation des produits de l'élevage. Par ce travail, nous avons montré que cette notion était complexe et variable selon les filières étudiées, les systèmes considérés et les attentes des groupes sociaux envers l'élevage multiples.

A l'issue de ce travail, nous pouvons nous pencher sur les hypothèses émises en 1.4. :

- L'hypothèse H1 est validée : l'acceptabilité sociale des élevages varie selon les filières. Globalement, les productions de ruminants jouissent d'une meilleure image auprès des associations que celles de granivores. Ensuite, les productions ne sont pas critiquées sur les mêmes points : pour les bovins, les remises en cause visent en premier lieu les émissions de gaz à effet de serre et l'usage de terres agricoles pour la production d'aliments destinés aux animaux ; pour les volailles, les remises en causes concernent surtout le bien-être animal ; pour les porcs, les critiques portent sur la pollution des eaux, la production de nuisances et le bien-être animal. L'élevage de chèvre est peu critiqué, et celui de mouton n'a jamais été abordé dans nos entretiens.
- L'hypothèse H2 est validée : l'acceptabilité sociale varie selon les systèmes de production. Bien que les pratiques remises en cause diffèrent selon les filières, la critique du système intensif par les associations est globale. Ses détracteurs l'assimilent à des procédés industriels, et voient leur représentation de l'élevage, liée à la nature et à la tradition, bafouée. Ils lui opposent les systèmes alternatifs, avec moins d'animaux, un accès au plein air et des circuits de vente courts.
- L'hypothèse H3 est validée : les attentes envers l'élevage sont multiples. Certains souhaitent que l'élevage français gagne en productivité pour répondre à une demande croissante et rester compétitif face à la concurrence internationale. Cela passe par un agrandissement et une modernisation des exploitations. D'autres souhaitent que l'élevage intensif disparaisse au profit des systèmes alternatifs. Mais la majorité des acteurs rencontrés partagent la vision d'un élevage plus exigeant sur les plans environnementaux, animaux et sanitaires tout en restant productif.
- L'hypothèse H4 doit être nuancée : les attentes des acteurs conditionnent en partie leur acceptabilité des élevages. Ceux dont les attentes premières envers l'élevage sont ses performances environnementales ou sociales (entretien des paysages, sauvegarde d'un patrimoine culturel, maintien de la biodiversité,...) ont tendance à critiquer le modèle d'élevage dominant intensif. Ceux qui attendent de l'élevage qu'il nourrisse la population mondiale ou qu'il améliore ses performances économiques ont tendance à dénigrer les élevages alternatifs. Mais l'ensemble des acteurs rencontrés souhaitent avant tout que l'élevage se maintienne sur le territoire français et acceptent, et même soutiennent, tous les types d'élevage dans leur diversité. Cette position intermédiaire permet l'instauration de dialogue et de concertation entre anciens « adversaires » (notamment des acteurs de l'élevage et des associations).

D'autre part, les débats sont plus ou moins vifs selon les thèmes de controverses. Les questions environnementales et sanitaires amènent des solutions techniques dont certaines sont déjà mises en œuvre dans les élevages et les recherches sur ces questions sont nombreuses : les débats tendent à s'apaiser. Par contre, au regard des récentes évolutions du statut de l'animal et des résultats de ce

travail, il nous semble que les débats sur le bien-être animal sont voués à perdurer et à gagner en importance sur la scène publique.

L'acceptabilité de l'élevage est le plus souvent une question de représentations. Les acteurs qui utilisent des vocabulaires différents ou ne partagent pas les mêmes définitions de concepts abstraits et polysémiques (bien-être animal, environnement, qualité,...) sont dans l'incapacité de se comprendre et tombent dans des débats stériles. Les controverses, lorsque les acteurs se reconnaissent mutuellement la légitimité à participer au débat, contribuent finalement à la création de sens commun, à l'élaboration de définitions partagées par la communauté. L'acceptabilité est aussi une question de confiance, et c'est sur ce point que les acteurs peuvent agir pour apaiser les tensions. On observe déjà une évolution des mentalités chez les personnes rencontrées : leurs propos étaient généralement nuancés et leur regard vers le passé était le plus souvent critique. Cette évolution se traduit dans les modes de travail avec l'organisation de concertations entre filières et associations de plus en plus fréquentes et la volonté de réaliser des travaux pluridisciplinaires, à l'image de cette étude.

Ce travail, s'il a permis d'identifier, de décrire et de hiérarchiser les différents sujets de débats sur l'élevage, a en même temps soulevé de nombreuses questions d'ordre sociologique. Il reste à comprendre les déterminants sociaux qui conditionnent les attentes envers l'élevage, ainsi que les mécanismes et processus qui entrent en jeu dans la levée d'une mobilisation. D'autres acteurs restent à rencontrer (éleveurs, politiques et scientifiques) pour affiner la connaissance des motivations et arguments de chaque type d'acteurs, et repérer les réseaux d'interaction entre eux. Il reste également à appréhender la diversité des points de vue au sein même de chaque catégorie d'acteurs, en rencontrant les syndicats agricoles non majoritaires, les associations abolitionnistes, les éleveurs en système alternatif,... Par exemple, contrairement à ce que de nombreux acteurs des filières ont déclaré, il n'est pas clairement explicité sur le site internet de L214 que l'association souhaite une abolition de l'élevage : des rencontres avec ses représentants permettrait de dissiper des incompréhensions ou contre-sens éventuels dans notre appréhension de leurs motivations. Le point de vue des citoyens doit aussi être recueilli, afin de quantifier les représentations et attentes envers l'élevage dans la société. Dans ce travail, nous n'avons pu l'appréhender qu'au travers du regard que les acteurs rencontrés s'en font. Cette information permettra notamment de questionner la représentativité des associations, souvent mise en doute par les acteurs de l'élevage. Enfin, l'étude de cas d'opposition contre des projets d'élevages pourra éclairer la diversité des stratégies mises en œuvre par les acteurs à l'échelle locale, et les facteurs favorisant ou prévenant les conflits.

Pour cela, deux formes de poursuite du travail ont débuté en septembre 2014. Un projet de recherche, financé par le CASDAR « Innovation et Partenariat », intitulé « *Acceptabilité des élevages par la société en France : cartographie des controverses, mobilisations collectives et prospective* » offrira les moyens de fédérer les acteurs et d'approfondir les travaux sur la question. Une thèse sur les *Controverses et mobilisations collectives sur l'élevage en France* approfondira la compréhension des mécanismes sociaux à l'œuvre dans les mobilisations autour de l'élevage. Ce travail apportera des concepts et méthodes de sciences humaines aux acteurs de la recherche et du développement en élevage. Il se situera notamment dans les champs de recherche de la sociologie des controverses et de la sociologie des relations Homme-animal en abordant les questions par un angle nouveau, celui de l'élevage.

REMERCIEMENTS

Cette étude a été réalisée dans le cadre du GIS Elevages Demain. Les auteurs remercient les personnes rencontrées pour leur disponibilité et la richesse de leurs témoignages.

BIBLIOGRAPHIE

- AgroCampus Ouest**, Etudiants de master 2 Productions Animales, Disenhaus C., Le Cozler Y., 2014. Perception de l'élevage par des jeunes adultes en France en 2014. Présentation de projet d'ingénieur.
- Akrich M.**, Callon M., Latour B., 1988. A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement ; 2 : Le choix des porte-parole. Gérer et comprendre, Annales des Mines, 11-12, 4-17 & 14-29.
- Banéat P.**, 1994. Le département d'Ille-et-Vilaine, Tome 2. Editions régionales de l'Ouest Mayenne, 479-487.
- Barbier M.**, 2003. Une interprétation de la constitution de l'ESB comme problème public européen. Revue internationale de politique comparée, 10, 2, 233-246.
- Bernard H.-R.**, 1994. Research Methods in Anthropology. Qualitative and Quantitative Approaches. Sage Publications, Thousand Oaks, USA, 585p.
- Blondeau P.**, 2001. Les enjeux d'une agriculture de qualité : exemple des volailles Label Rouge dans les Pays de la Loire. Travaux et Documents CNRS-ESO, 15, 7-17.
- Bloor D.**, 1983. Sociologie de la logique ou les limites de l'épistémologie. Ebnother D. (traducteur), Pandore, 2, 190p.
- Boogaard B.K.**, Bock B.B., Oosting S.J., Krogh E., 2010. Visiting a Farm: An Exploratory Study of the Social Construction of Animal Farming in Norway and the Netherlands Based on Sensory Perception. International Journal of Sociology of Agriculture and Food, 17, 1, 24-50.
- Bourdon J.P.**, 2003. Recherche agronomique et bien-être des animaux d'élevage : Histoire d'une demande sociale. Histoire & Sociétés Rurales, 19, 221-239.
- Burgat F.**, Dantzer R., 1997. Une nouvelle préoccupation : le bien-être animal. Le mangeur et l'animal. Mutations de l'élevage et de la consommation, Autrement, Paris, France, 172, 69-87.
- Callon M.**, 1981. Pour une sociologie des controverses technologiques. Fundamenta Scientiæ, 2, 314, 381-399.
- Callon M.**, 1986. Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. L'Année Sociologique (1940/1948), 36, 169-208.
- Callon M.**, Latour B., 2006. Le grand Léviathan s'approprie-t-il ? Sociologie de la traduction, Textes fondateurs. 11-33.
- Caron-Malenfant J.**, Conraud T., 2009. Guide pratique de l'acceptabilité sociale : pistes de réflexion et d'action. Ed. DPRM.
- Chateauraynaud F.**, 2004. Invention argumentative et débat public : regard sociologique sur l'origine des bons arguments. Cahiers d'Economie Politique, 47, 191-213.
- Chouteau A.**, Duffet G., Le Velly V., Wachet C., Disenhaus C., 2014. Les stratégies des groupements de producteurs de porcs pour l'intégration des attentes de la société. Projet d'ingénieur AgroCampus Rennes, GIS Elevages Demain, 31p. + Annexes.
- Collins H.M.**, Pinch T.J., 1979. The construction of the paranormal: Nothing unscientific is happening. On the margins of science: the social construction of rejected knowledge, 27, 237-70.
- Danel J.B.**, Fouillade P., Guillet M., Travers J.M., 2012. Quel avenir pour la filière porcine française ? Rapport d'étude du CGAAER, 11050, 77p.
- Dawkins M.S.**, 1983. La Souffrance Animale. Point Vétérinaire, Maisons-Alfort, France, 152p.

- Delanoue E., Roguet C., 2014.** Acceptabilité sociale de l'élevage en France : controverses et remises en cause sur l'élevage, regards croisés de différents acteurs de la société. INRA Productions Animales, 25p.
- Delanoue E., Roguet C., Selmi A., 2014.** Contestation sociale de l'élevage porcin : regards croisés de professionnels de la filière et d'associations. Journées de la Recherche Porcine, 46, 235-240.
- Desriers M., 2007.** L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique. L'agriculture, nouveaux défis, 17-30.
- Directive 86/113/CEE** du Conseil du 25 mars 1986, établissant les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses en batterie.
- Directive 98/58/CE** du Conseil du 20 juillet 1998, concernant la protection des animaux dans les élevages. Journal officiel, L221 du 08/08/1998, 23-27.
- Dockès A.C., Kling-Eveillard F., 2007.** Les représentations de l'animal et du bien-être par les éleveurs français. INRA Productions Animales, 20, 23-28.
- Dockès A.C., Kling-Eveillard F., Jacquinot M., Beche J.M., 2007.** Consommateurs et éleveurs de bovins face à la problématique du bien-être animal. Rencontres Recherche Ruminants, 14, 285-292.
- Dockès A.C., Magdelaine P., Daridan D., Guillaumin A., Remondet M., Selmi A., Gilbert H., Mignon-Grasteau S., Phocas F., 2011.** Attentes en matière d'élevage des acteurs de la sélection animale, des filières de l'agroalimentaire et des associations. INRA Productions Animales, 24, 285-296.
- Dockès A.C., Guinot C., Kling-Eveillard F., Fourdin S., Barbier M., 2012.** Etudier les controverses : approche méthodologique et application à la question de la consommation de viande rouge et des gaz à effet de serre. Rencontres Recherche Ruminants, 4p.
- Dolle J.B., Agabriel J., Peyraud J.L., Faverdin P., Manneville V., Raison C., Gac A., Le Gall A., 2011.** Les gaz à effet de serre en élevage bovin : évaluation et leviers d'action. INRA Productions Animales, 24, 415-432.
- Elèves du module Enquêtes et Typologie, Disenhaus C., Le Cozler Y., 2014.** Perception de l'élevage par des jeunes adultes en France en 2014. Présentation du projet d'ingénieur AgroCampus Rennes.
- Eurobarometre, 2005.** Attitudes of consumers towards the welfare of farmed animals. TNS Opinion and Social, 229, 73p.
- FAO, 2006.** Livestock's long shadow, environmental issues and options. FAO Rome, Italie.
- Frewer L.J., Kole A., Van De Kroon S.M.A., De Lauwere C., 2005.** Consumer attitudes towards the development of animal-friendly husbandry systems. Journal of Agricultural and Environmental Ethics, 18, 345-367.
- Godard O., 2011a.** Démarches proactives des entreprises et gestion de la contestabilité sociale (gestion anticipative des menaces environnementales par les entreprises). Compte-rendu du cours L'environnement et le développement durable comme problèmes pour l'action collective, Master EDDEE, séance 6 thème 12, 24p.
- Godard O., 2011b.** L'organisation de l'expertise scientifique. Compte-rendu du cours L'environnement et le développement durable comme problèmes pour l'action collective, Master EDDEE, séance 5 thème 10, 37p.
- Grannec M.-L., Ramonet Y., Selmi A., 2014.** Déterminants sociaux et enjeux des conflits liés aux projets d'élevages porcins en Bretagne. Rapport d'étude, Chambres d'agriculture de Bretagne, 12p.
- Hervieu B., 2002.** La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole. Cahiers Agricultures, 11, 6, 415-419.

- Hoekstra A.Y.**, 2012. The hidden water resource use behind meat and dairy. *Animal Frontiers*, 2, 2, 3-8.
- Ifop** pour le CIV, 2010. Les Français et l'impact de l'élevage et des métiers de la viande sur l'environnement - Vague 2.
- INSEE**, 2012a. Evolution et structure de la population : Mordelles. D'après INSEE, RP2009. Chiffres Clés.
- INSEE**, 2012b. Emploi selon le statut et le secteur d'activité au 31 décembre 2012 : Bretagne, d'après Insee, estimations localisées d'emploi.
- Jollivet M.**, 1992. Agriculture et environnement : réflexions sociologiques. *Economie Rurale*, 208, 1, 5-10.
- Julliard J.**, 2008. La reine du monde. Essai sur la démocratie d'opinion. Flammarion, Paris, France, 120p.
- Krystallis A.**, Grunert K.G., Barcellos M.D., Perrea T., Verbeke W., 2012. Consumer attitudes towards sustainability aspects of food production: Insights from three continents. *Journal of Marketing Management*, 28, 3-4, 334-372.
- Lacroix O.**, Lesueur T., 2012. Acceptabilité sociale des projets industriels. Concept et enjeux de l'acceptabilité sociale pour des projets industriels. *Facts & Figures*, 12p.
- Lamine C.**, 2006. Mettre en parole les relations entre hommes et animaux d'élevage. Circulation des récits et mise en débat. *Ethnographiques.org*, 9, 29p.
- Larrère C.**, 2010. Les éthiques environnementales. *Natures Sciences Sociétés*, 18, 405-413.
- Larrère R.**, 2003. L'élevage contemporain en question : demande sociale, préférences des consommateurs ou interrogations citoyennes ? *INRA Productions Animales*, 16, 329-332.
- Larrère R.**, 2007. Justifications éthiques des préoccupations concernant le bien-être animal. *INRA Productions Animales*, 20, 11-15.
- Larrère C.**, Larrère R., 1997. Le contrat domestique. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 30, 13p.
- Latour B.**, 1989. Pasteur et Pouchet: hétérogénéité de l'histoire des sciences. *Éléments d'histoire des sciences*, Bordas, Paris, France, 423-445.
- Law J.**, 2006. Traduction/trahison: Notes on ANT. Lancaster University: Department of Sociology, *Convergia*, 42, 47-72.
- Lemay S.P.**, Richardson M., Belzile M., Gauvin-Racine J., 2012. Développement d'un modèle d'approche multidisciplinaire visant l'amélioration de la cohabitation entre les productions animales et le milieu rural. Rapport final, IRDA, 67p.
- Lemieux C.**, 2007. À quoi sert l'analyse des controverses ? *Mil Neuf Cent*, 1, 191-212.
- Lossouarn J.**, 2003. Stratégies dans les filières animales. *INRA Productions Animales*, 16, 317-324.
- Lossouarn J.**, 2012. Les viandes, miroir des contradictions et des interrogations du monde. *Démeter*, 169-194.
- Mann P.**, 1991. L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives. Armand Colin, Paris, France, 156p.
- Mathieu N.**, 1998. La notion de rural et les rapports ville-campagne en France : Les années quatre-vingt-dix. *Economie Rurale*, 247, 1, 11-20.
- Papy F.**, 1993. Agriculture et environnement : des éléments de réflexion. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 19, 81-85.

- Parnaud G., Corpet D.E., 1997.** Cancer colorectal : le rôle controversé de la consommation de viande. *Bulletin du Cancer*, 84, 9, 899-911.
- Pestre D., 2007.** L'analyse de controverses dans l'étude des sciences depuis trente ans. *Mil Neuf Cent*, 1, 29-43.
- Porcher J., 2001.** Le travail dans l'élevage industriel de porcs. Souffrance des animaux, souffrance des hommes. *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être. Quae*, 24-65.
- Porcher J., 2002.** « Tu fais trop de sentiment », « Bien-être animal », répression de l'affectivité, souffrance des éleveurs. *Travailler*, 8, 111-134.
- Recensement Agricole, 2010.** Caractéristiques des élevages de la commune de Mordelles.
- Repères pour Anicap, 2001.** Usages et attitudes à l'égard du fromage de chèvre.
- Rieu M., Roguet C., 2012.** Tendances de l'élevage porcin dans l'Union européenne : un modèle en pleine mutation. *Journées de la Recherche Porcine*, 44, 219-228.
- Roguet C., Perrot C., Gallot S., Rieu M., 2014.** Les types d'exploitations agricoles ayant des porcs en France en 2010 : identification, caractéristiques et évolution. *Journées de la Recherche Porcine*, 46, 229-234.
- Roguet C., Gagné C., Cariou S., Carlier M., Chatellier V., Chenut R., Daniel K., soumis.** Dynamiques spatiales des productions animales en Europe : état des lieux, facteurs explicatifs et conséquences environnementales. *Productions Animales, INRA Editions*, 20 p.
- Sans P., 1999.** Choc exogène et évolution des formes organisationnelles hybrides : les effets de la crise dite « de la vache folle » sur la filière viande bovine. *Revue des sciences sociales*, 46, 173-190.
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Pays de Rennes, 2007.** Rapport de présentation. 68 p.
- Schmoll P., 2008.** *Matières à controverses. Néothèque*, Paris, France, 272p.
- Séralini G.E., Cellier D., De Vendomois J.S., 2007.** New analysis of a rat feeding study with a genetically modified maize reveals signs of hepatorenal toxicity. *Archives of Environmental Contamination and Toxicology*, 52, 4, 596-602.
- Te Velde H., Aarts N., Van Woerkum C., 2002.** Dealing with ambivalence: farmers' and consumers' perceptions of animal welfare in livestock breeding. *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 15, 203-219.
- Torre A., Aznar O., Bonin M., Caron A., Chia E., Galman M., Guérin M., Jeanneaux P., Kirat, T., Le Franc C., Melot R., Paoli J.C., Salazar M.I., Thion P., 2006.** Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 3, 415-453.
- Torre A., Melot R., Bossuet L., Cadoret A., Caron A., Darly S., Jeanneaux P., Kirat T., Pham H.V., 2010.** Comment évaluer et mesurer la conflictualité liée aux usages de l'espace ? *Éléments de méthode et de repérage. VertigO*, 10, 1, 37p.
- Van Tilbeurgh V., Ollitrault S., 2014.** Plainte de santé et attribution de la confiance dans les réseaux territorialisés. 16p.
- Veissier I., Boissy A., 2002.** Bien-être animal : les moyens de répondre à la demande sociale de protection animale. *Journées de la Recherche Porcine*, 34, 233-238.

ANNEXE

Fiches descriptives des associations rencontrées

NB: Les informations des documents suivants proviennent principalement des sites web des associations, et de quelques documents fournis par les interlocuteurs lors de leur entretien.

| | |
|-------------------------------|---|
| Nom | PMAF – Protection Mondiale des Animaux de Ferme |
| Contacts | 126 avenue André Malraux - BP 80242 - 57006 Metz Cedex 1 03 87 36 46 05 www.pmaf.fr |
| Statut | <p>L'association a été créée en 1994 par ses directeur et président actuels, et à la suite d'une scission avec CIWF. Organisation française, dont la mission a été reconnue d'Utilité Publique par arrêté préfectoral du 16 avril 2010, la PMAF travaille au niveau international en partenariat avec de nombreuses autres organisations de défense des animaux.</p> <p>Elle emploie 8 personnes en 2013.</p> <p>L'association vit grâce au soutien de ses 24 500 membres et donateurs français. Elle est administrée par un conseil d'administration composée de 8 personnes qui définissent les orientations générales de l'association et sont garants de sa bonne gestion.</p> |
| Direction / Présidence | Ghislain Zuccolo, Directeur Charles Notin, Président (professeur de mathématiques en région parisienne) |
| Objectifs | <p>La Protection mondiale des animaux de ferme a été créée afin d'œuvrer pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux, à toutes les étapes de leur vie (élevage, transport, abattage).</p> <p>Elle se donne pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de soutenir et encourager les initiatives d'éleveurs, de l'industrie agro-alimentaire et de la distribution qui contribuent à améliorer le bien-être des animaux en élevage (signes officiels de qualité, agriculture biologique...); - de promouvoir la diffusion de l'état des connaissances en biologie, physiologie et éthologie des animaux de ferme selon leur espèce, dans le cadre d'une approche documentaire et scientifique vérifiée, et notamment auprès du public scolaire ; - de favoriser une meilleure connaissance des lois de protection animale auprès des professionnels et du grand public, et de veiller à la bonne application de la réglementation, en apportant notamment son concours et son expertise aux forces de l'ordre et aux différents services de l'Etat concernés ; - d'œuvrer pour faire évoluer la réglementation française et européenne qui protège les animaux ; - de favoriser les soins et l'hébergement aux animaux d'élevage victimes de mauvais traitements ou d'actes de cruauté, en tant qu'intermédiaire ou dans ses propres structures d'accueil. |
| Modes d'action | <p>L'association agit à travers l'édition de documents, la réalisation de films, d'enquêtes de terrain, de campagnes d'information, l'organisation de conférences etc.</p> <p>Partenaire des pouvoirs publics et de la gendarmerie nationale, elle apporte avis et conseil à ceux qui sont chargés de mettre en œuvre ou de faire appliquer la réglementation qui protège les animaux d'élevage.</p> |

| | |
|-------------------------------|--|
| Nom | CIWF – Compassion In World Farming |
| Contacts | 50 rue de paradis, 75010 Paris 01 79 97 70 50 www.ciwf.fr |
| Statut | <p>CIWF a été créée en 1967 par un éleveur laitier anglais, Peter Roberts, en réaction à l'intensification accrue de l'élevage et à l'impact négatif qu'elle avait sur le bien-être des animaux.</p> <p>CIWF a une très forte présence en Grande-Bretagne et est largement implantée en Europe (France, Pays-Bas, Italie, Pologne...). Elle est présente en France depuis 2009.</p> <p>CIWF France emploie 3,5 personnes en 2013 (environ 70 salariés au niveau international). Elle compte 11 000 adhérents en France.</p> <p>Elle est financée par les dons des adhérents (principalement anglo-saxons).</p> |
| Direction / Présidence | Léopoldine Charbonneaux, Directrice France Philip Lymbery, Directeur Monde |
| Objectifs | <p>CIWF encourage les pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux de ferme et propose des alternatives à l'élevage intensif viables et durables. Son approche se veut pluridisciplinaire et met en évidence les liens entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales.</p> <p>Elle se donne pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'informer les citoyens sur les différents modes d'élevage des animaux de ferme, via son site internet, sa newsletter, sa page Facebook, des stands d'information (de rue ou lors de salons) afin de faire prendre conscience des réalités de l'élevage intensif. - de conseiller chaque consommateur pour des achats responsables, prenant en compte le bien-être animal - de mobiliser ses militants et de leur proposer d'agir concrètement via l'envoi d'emails, la signature de pétitions et la participation à de nombreuses autres actions. |
| Modes d'action | <p>Sa valorisation des bonnes pratiques et démarches de progrès dans l'agroalimentaire lui permet de développer des partenariats dans ce secteur.</p> <p>Elle offre à ces acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des Trophées pour les politiques ou les engagements à s'approvisionner en produits plus respectueux du bien-être animal ; - Des partenariats afin d'accompagner les démarches de progrès et de soutenir les initiatives qui contribuent à améliorer le bien-être en élevage ; - Expertise et conseils sur le bien-être animal en élevage ; - Des ressources marketing et communication dédiées ; - L'accès à un vaste réseau de contacts internationaux. <p>Elle effectue, par ailleurs, des campagnes de mobilisation grand public.</p> |

| | |
|-------------------------------|--|
| Nom | OABA – Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoir |
| Contacts | 10, place Léon Blum 75011 Paris 01 43 79 46 46 www.oaba.fr |
| Statut | <p>Première association de protection animale fondée en France, en 1961, par Jacqueline Gilardoni, l'OABA est reconnue d'utilité publique en 1965, sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture, couronnée par l'Académie Française.</p> <p>En 2013, l'association compte 5 salariés administratifs et 5 délégués-enquêteurs (vétérinaires à la retraite, anciens techniciens ou directeurs d'abattoirs). Elle revendique 5 000 adhérents.</p> <p>Elle est financée par les dons et les cotisations.</p> |
| Direction / Présidence | Frédéric Freund, Directeur Jean-Pierre Kieffer, Président (vétérinaire) |
| Objectifs | <p>L'association se donne pour mission d'assister, défendre et protéger, par tous les moyens appropriés que permet la loi, les animaux destinés à la boucherie, à la charcuterie, à l'équarrissage, ainsi que les bêtes de basse-cour, les bêtes à sang froid et par extension tous les animaux dont la chair est destinée à la consommation, aux divers stades de leur existence, notamment ceux de l'élevage, de l'hébergement, du transport et de la mise à mort.</p> <p>L'un des principaux objectifs de l'OABA est de vérifier si les réglementations en matière de protection animale sont respectées scrupuleusement dans les élevages, les foires, les marchés, les transports et les abattoirs.</p> <p>Parmi les missions de l'OABA, il y a aussi l'accueil et l'hébergement des animaux victimes de mauvais traitements ou d'abandon de soins, et qui sont retirés sur décision de justice, pour les placer dans de bonnes conditions de vie, dans l'attente d'un jugement.</p> |
| Modes d'action | <p>Elle réalise des enquêtes dans les lieux d'élevage, de rassemblement, de transport et d'abattage des animaux destinés à la consommation, qui peuvent déboucher sur des rapports transmis aux autorités, aux professionnels et à l'administration et qui peuvent éventuellement entraîner des actions en justice lors d'infraction.</p> <p>Chaque jour, les délégués enquêteurs effectuent leurs missions de contrôle dans un élevage, un marché ou un abattoir. Plus de 200 enquêtes sont effectuées chaque année.</p> <p>Au cours de l'année 2013, l'OABA a accueilli plus de 750 animaux dans ses fermes-auberges.</p> |

| | |
|-------------------------------|---|
| Nom | FNE – France Nature Environnement |
| Contacts | 81-83 boulevard de Port-Royal, 75013 Paris 01 44 08 02 50 www.fne.asso.fr |
| Statut | France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle regroupe 3 000 associations au sein d'une centaine d'organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. L'association a été créée en 1968 , et est reconnue d'intérêt public depuis 1976. Elle compte 850 000 adhérents, 120 bénévoles impliqués au niveau national, et 45 salariés. Elle est financée par les dons, les subventions de l'Etat , et les partenariats. |
| Direction / Présidence | Pierre Bousquet, Directeur Denez L'Hostis, Président (retraité, Diplômé de l'ESSEC en 1970, docteur en gestion, il a été chercheur à l'INRA, spécialiste de l'économie des pêches) Bruno Genty, Président d'honneur (consultant et formateur en réduction des déchets) |
| Objectifs | FNE a pour objet la protection de la nature et de l'environnement, dans la perspective humaniste d'une société supportable et désirable, et donc notamment de : - conserver et restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, terrestres et marins, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux de la biosphère, l'eau, l'air, le sol, le sous-sol, les sites et paysages, le cadre de vie, - participer à la sauvegarde du domaine public naturel, fluvial et maritime ainsi que des chemins ruraux, - lutter contre les pollutions et nuisances , - promouvoir une utilisation de l'énergie sobre et efficace , - prévenir les dommages écologiques et les risques naturels, technologiques et sanitaires, - défendre un aménagement soutenable du territoire et un urbanisme économes, harmonieux et équilibrés, - promouvoir et veiller à une production et une consommation ainsi que des déplacements supportables et désirables pour l'humain et l'environnement, - promouvoir et de veiller à la diffusion et au développement d'une information environnementale et sanitaire, vraie et loyale. |
| Modes d'action | Elle dispose de tous les moyens d'actions autorisés par les lois et règlements et en particulier : - le débat public , l' information , - l' éducation à l'environnement et la formation, - la réalisation d'évaluations pour son compte ou pour le compte de personnes publiques ou privées, - la contribution à l' acquisition et à la gestion d'espaces naturels , - la participation à l'action des organismes et services publics de droit interne ou de droit international ou des sociétés d'économie mixte, - la contribution à la construction et à l'application de sources de droit international énoncées notamment à l'article 38§1 du statut de la Cour internationale de justice de la Haye, du droit de l'Union européenne et du droit interne en particulier de la charte de l'environnement. Depuis 2006, elle décerne des prix annuels "Hérisson" (d'argent ou de plomb) pour récompenser ou sanctionner des actions exemplaires ou néfastes pour l'environnement. |

| | |
|-------------------------------|---|
| Nom | Alsace Nature |
| Contacts | 8, rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG 03 88 37 07 58 www.alsacenature.org |
| Statut | Alsace Nature milite depuis 1965 . Elle federe 140 associations . Elle compte 2 500 adhérents, 11 salariés et un bureau administratif de 11 bénévoles. Elle est financée par les cotisations, les dons et les subventions de l'Etat . |
| Direction / Présidence | Stéphane Giraud, Directeur Maurice Wintz, Président (maître de conférences de sociologie de l'environnement à l'Université de Strasbourg) |
| Objectifs | L'association œuvre a une meilleure prise en compte, dans l'aménagement du territoire régional, de ses effets sur les sites, les paysages, le patrimoine, l'équilibre biologique. |
| Modes d'action | Alsace Nature sensibilise, interpelle, conteste, fait pression : <ul style="list-style-type: none"> - en réunissant et coordonnant les volontés et les efforts pour la sauvegarde des sites et des paysages dans toutes leurs composantes sol, eau, flore, faune, milieux naturels et sites bâtis, et pour la défense ou la réhabilitation du milieu de vie : opposition aux projets de centrales nucléaires, à l'implantation d'usines chimiques ; - en informant et sensibilisant la population sur tous les aspects d'un nécessaire respect du milieu de vie : animations, expositions, éducation à l'environnement des scolaire et du public, formation de guides nature ; - en engageant ou en entretenant des relations avec l'administration, les élus et tous corps constitués ; - en participant à l'élaboration des plans d'aménagement, aux commissions communales de remembrement, et à tout autre organe de concertation ; - en proposant des mesures législatives dans les domaines de la nature et de l'environnement ; - en étudiant et proposant des mesures de protection pour des paysages ou des monuments naturels, ou pour l'un ou l'autre de leurs éléments, éventuellement d'assurer cette protection par l'acquisition ou la location de certains droits sur les zones à protéger, par leur gestion et leur entretien ; - en entreprenant des recherches et des expertises sur les pollutions du sol, de l'eau et de l'air, sur l'état de la flore et de la faune, des paysages et des milieux naturels ; - enfin, en usant de tous les moyens légaux disponibles pour défendre le milieu de vie : actions en justice contre les industries polluantes. |

| | |
|-------------------------------|---|
| Nom | FNH – Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme |
| Contacts | 6 rue de l'Est, 92100 Boulogne-Billancourt 01 41 22 10 70 www.fondation-nicolas-hulot.org |
| Statut | En 1990, Nicolas Hulot crée la Fondation Ushuaïa (du nom de l'émission qu'il a créé et présente alors). En janvier 1995, elle devient la Fondation Nicolas-Hulot pour la Nature et l'Homme puis en 2011, la Fondation pour la Nature et l'Homme. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1996. Elle compte 25 salariés en 2013. En tant que fondation, elle n'a pas d'adhérents et est financée par des donateurs particuliers ou le mécénat d'entreprise. |
| Direction / Présidence | Cécile Ostria, Directrice Nicolas Hulot, Président |
| Objectifs | L'association œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle s'est donné pour mission de proposer et accélérer les changements de comportements individuels et collectifs , et soutenir des initiatives environnementales en France comme à l'international pour engager la transition écologique de nos sociétés. Elle souhaite que l'écologie ne soit plus une thématique parmi d'autres mais constitue le cœur de l'action publique et privée. |
| Modes d'action | La Fondation comprend un Think tank et un Do tank qui combinent la réflexion à l'action pour faire émerger un projet de société. Pour y parvenir, la fondation : - s'appuie sur l'information scientifique la plus complète et objective possible concernant, notamment, l'état écologique de la planète. - se base sur la pédagogie pour faire le lien entre les connaissances et l'action auprès de tous les publics. - participe au débat public en proposant et en portant des solutions à mettre en œuvre pour transformer nos sociétés et en s'impliquant aux côtés des acteurs du changement. |

| | |
|-------------------------------|--|
| Nom | RAC-F – Réseau Action Climat |
| Contacts | 2B rue Jules-Ferry, 93100 Montreuil 01 48 58 83 92 www.rac-f.org |
| Statut | Fondé en 1996 , le Réseau Action Climat – France (RAC-F) est un réseau multidisciplinaire de 18 associations nationales (Greenpeace, WWF, Les Amis de la Terre, Agir pour l'Environnement...) et de 11 associations locales rassemblées autour de la lutte contre les changements climatiques. Le RAC-F est le représentant français du réseau Climate Action Network (CAN), réseau mondial qui compte plus de 700 ONG dans 90 pays. Le RAC-F emploie 10 salariés. Il est financé par des dons et des subventions de l'Etat . |
| Direction / Présidence | Morgane Créach, Directrice Pierre Perbos, Président |
| Objectifs | Le RAC-F est un collectif d'experts et d'ONG spécialisés sur la question de l'effet de serre et du changement climatique . Ses missions du RAC-F sont : - Inform er sur le changement climatique et ses enjeux ; - Suivre les engagements et les actions de l'État et des collectivités locales en ce qui concerne la lutte contre l'effet de serre ; - Dénoncer les lobbies ou les États qui ralentissent ou affaiblissent l'action internationale ; - Proposer des politiques publiques cohérentes avec les engagements internationaux de réduction des émissions de la France. |
| Modes d'action | Par la rédaction de rapports d'expertise et un travail actif de plaidoyer aux niveaux local, régional, national et international, le RAC-F incite les gouvernements à prendre les mesures nécessaires pour s'adapter aux changements en cours et limiter au plus vite les émissions de gaz à effet de serre. |

| | |
|-------------------------------|--|
| Nom | WWF – World Wildlife Fund |
| Contacts | 1 Carrefour de Longchamp, 75116 Paris 01 55 25 84 84 www.wwf.fr |
| Statut | Le WWF France est la branche française du WWF International qui compte 4,7 millions de membres à travers le monde. Créé en 1973 , le WWF France est reconnu d'utilité publique depuis 2004. Il compte 170 000 donateurs, 5 000 bénévoles et une centaine de salariés. Il est financé par les donations, les partenariats-entreprises et les subventions publiques . |
| Direction / Présidence | Philippe Germa, Directeur Isabelle Autissier, Présidente (navigatrice) |
| Objectifs | Les missions du WWF sont : - Préserver le capital naturel : l'effort porte sur la protection et la restauration des grands processus écologiques, indispensables à la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique, mais aussi au maintien des capacités de résilience et d'adaptation au changement climatique. - Produire mieux : Améliorer l'efficacité des systèmes de production, pour restreindre la consommation d'eau, de terre, d'énergie et d'autres ressources naturelles par l'homme, et diminuer l'empreinte écologique de l'humanité. - Consommer plus raisonnablement : comprimer l'empreinte écologique des populations à haut revenu, notamment leur empreinte carbone, faire évoluer les régimes alimentaires au sein des populations les plus aisées et réduire le gaspillage alimentaire. - Réorienter les flux financiers : Affecter les financements dans un sens plus favorable à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes - Instaurer une gouvernance équitable des ressources : inscrire l'élévation du niveau de santé et d'éducation, combinée à l'élaboration de plans de développement économique viables, dans des cadres juridiques et politiques procurant un accès équitable aux ressources alimentaires, hydriques et énergétiques, et bénéficier du soutien de processus inclusifs garantissant l'usage durable des terres. Elle agit donc pour protéger les espèces, conserver les écosystèmes, réduire l'empreinte écologique et promouvoir la transition énergétique. |
| Modes d'action | Les modes d'actions du WWF sont : - l'action sur le terrain, - la sensibilisation du grand public, - les plaidoyers auprès des acteurs politiques, - les partenariats avec les entreprises. |

| | |
|-------------------------------|--|
| Nom | CLCV – Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie |
| Contacts | 17 rue Monsieur, 75007 Paris 01 56 54 32 10 www.clcv.org, clcv@clcv.org |
| Statut | Créée en 1952 , la CLCV fédère un réseau de 400 associations locales. Elle compte 31 000 adhérents, 4 000 bénévoles et une centaine de salariés. Son financement provient des cotisations, des ressources propres (publications, produits, enquêtes, études) et de subventions publiques. |
| Direction / Présidence | François Carlier, Délégué Général Reine-Claude Mader, Présidente |
| Objectifs | Cette association de consommateurs accorde une place centrale à la consommation responsable. Elle se caractérise comme une association : <ul style="list-style-type: none"> - généraliste : elle aborde l'ensemble des sujets de consommation des ménages au sens de l'indice INSEE (habitat, urbanisme, transports, services financiers, services essentiels, téléphonie et Internet, alimentation, santé...). - consumériste : exclusivement dédiée à la défense des intérêts des consommateurs et usagers. - éco-citoyenne : son action s'inscrit dans une optique de développement durable. Elle vise à faire évoluer les modes de production, de distribution, de décisions, et des modes de vie pour concilier les impératifs de pouvoir d'achat et l'exigence de réduction des impacts négatifs sur la santé et l'environnement. - de terrain : présente dans 73 départements en métropole et outre-mer, elle agit au plus près des habitants. - sociétale : elle analyse les obstacles quotidiens rencontrés par les habitants, en identifie les causes et apporte des solutions. Elle privilégie une approche globale citoyenne intégrant toutes les dimensions de la société. |
| Modes d'action | La CLCV agit à plusieurs niveaux : <ul style="list-style-type: none"> • accompagne les particuliers dans le règlement de leurs litiges personnels, • les informe, défend l'intérêt collectif des consommateurs et usagers auprès des pouvoirs publics nationaux, européens, • participe à l'élaboration des textes et veille à leur application. |